PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD
Liberté Égalité Fraternité

PRÉFET DE LA MANCHE
Liberté Égalité Fraternité

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Liberté Égalité Fraternité

SYNDICAT MIXTE LITTORAL NORMAND

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

NATURA 2000

Document d'objectifs

NATURA 2000

TOME 3

Fiches opérations et chartes

Source : F. Larrey, 2009

Zone Spéciale de Conservation - FR 2500080 Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou

Zone de Protection Spéciale – FR 2512003 Havre de la Sienne

PARTIE 1 – FICHES OPÉRATIONS 3
Mesures administratives, réglementaires et foncières 3
Mesures contractuelles et chartes 32
Mesures de communication et de sensibilisation 49
Mesures pour l'animation du DOCOB 73
Mesures de suivi et d'amélioration des connaissances scientifiques 88
PARTIE 2 – CHARTES 128
PARTIE 3 – ANNEXES 176
Annexe 1 – Cahier des charges des contrats Natura 2000 identifiés dans les fiches opération 176

PARTIE 1 – FICHES OPÉRATIONS

Mesures administratives, réglementaires et foncières

AR1	Apport de précisions dans les plans de gestion agrospastoraux et les autorisations d'occupations temporaires pour favoriser les produits "bio" non rémanents

Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute)
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Limiter l'utilisation de molécules rémanentes écotoxiques (avermectines…)
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre d'agriculteurs ayant recourt à des molécules antiparasitaires rémanentes sur le DPM
Indicateur(s) de réponse	Précisions apportées dans les PDG et AOT pastoraux
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Limiter l'impact des traitements ovins sur l'entomofaune et leurs prédateurs
Détails de l'opération	Recenser le nombre d'agriculteurs ayant recours à des molécules antiparasitaires rémanentes sur le DPM (dans le cadre du stage de master en alternance encadré par la DDTM entre 2024 et 2025 sur le retrait des ovins lors des grandes marées sur les zones à chiendent) et remplir l'indicateur de pression associé. Se renseigner sur l'efficacité et la pertinence des molécules biologiques à préconiser. Rédiger une mesure dans les plans de gestion agropastoraux et les autorisations d'occupations temporaires sur l'obligation d'utiliser des molécules non rémanentes et biologiques pour le traitement des ovins de prés salés.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	DPM de la ZSC et de la ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB et DDTM
Livrables / résultats attendus de l'opération	Apparition de la mesure dans les PDG et AOT DPM
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, DDTM

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x						2026-2027 pour le recensement + à la rédaction des prochains PG agropastoraux et dès qu'il y a de nouvelles demandes ou des renouvellement d'AOT

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR2	**Adaptation des plans de gestion agropastoraux et des autorisations d'occupations temporaires au regard du suivi de la structure de végétation**

Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute)
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Adapter la charge de pâturage en fonction des secteurs et de leurs enjeux naturels
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Adaptations réalisées
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Adapter la charge de pâturage afin d'améliorer l'état de conservation des prés salés et de la roselière
Détails de l'opération	Intégrer les préconisations de gestion du "suivi de la structure de végétation des prés salés et de l'efficacité des MAEC", par les Comités de suivi des AOT, aux plans de gestion agropastoraux du prochain PAEC et aux AOT (sur la charge de pâturage et sur la gestion de la roselière). Prendre en compte les saisons, l'état de conservation, la présence du chiendent dans les différents secteurs…
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Zones pâturées sur le DPM de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Comité de suivi dédié : - DDTM sur le DPM et havre de Geffosses - FDC 50 pour le havre de Geffosses - Structure animatrice du DOCOB avec éleveurs APHCOC pour les zones MAEC
Livrables / résultats attendus de l'opération	Plans de gestion agropoastoraux et AOT adaptés
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DDTM FDC50 DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)					x						

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR3 + F1	Recensement et acquisition des terrains à dépoldériser
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute)
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Dépoldériser certaines zones de la côte
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre de terrains acquis en prévention d'une submersion marine ou d'une renaturation
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D01-HB-OE02. Avec la SRB Normandie 2030. Avec la stratégie "Littoraux normands 2027".

1) Description de l'opération

But de l'opération	Disposer de zones de repli et d'évolution face à l'étranglement côtier
Détails de l'opération	Analyser les documents relatifs au territoire (hydrologie, occupation des sols, hydrogéologie, usages...). Croiser avec les couches disponibles et les données DDTM : - https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/8/risques_littoraux.map --> hachuré en rouge = bande de précaution (digue), en bleu = zone d'expansion de crue, polder est plus bas ; - inondations terrestres : https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/8/risques_naturels_inondation.map# ; - périmètres natura 2000 ; - fonciers publics (Conservatoire du littoral, EPCI, communes, CD50...) ; - érosion et aléa PPRL Nord et Sud ; - peut-être utile en plus : données de la dreal http://metadata.carmencarto.fr/geonetwork/8/fre/catalog.search#/metadata/d715f747-4b6c-48b6-9f37-7e6eae68f416). Concevoir une carte pré-projet des zones où la reconnexion à la mer est possible. Croiser cette carte avec kes usages, enjeux du territoire et stratégies locales (développement futur). Concerter en groupes de travail les acteurs locaux (élus, scientifiques comme le CBN, AESN, EPCI, communes...) pour préciser les zonages. Créer la cartographie finale des zones à dépoldériser. Être vigilant sur : - le besoin de réaliser des études techniques au préalable de tous travaux de dépoldérisation (GEMAPI) ; - les conséquences de cette dépoldérisation sur la ressource en eau ; - le besoin de réaliser des inventaires/suivis avant/après les travaux pour observer les réactions des communautés (végétations, invertébrés...) aux transformations et les bénéfices environnementaux. Suite à ce recensement, acquérir les terrains adéquats en vue d'une renaturation (dans le cadre d'un prochain DOCOB).
Vigilance	Opération chronophage nécessitant beaucoup de concertation.
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB avec appui des EPCI et de la DDTM pour le recensement et la concertation Conservatoire du littoral, communes, Département ou autres opérateurs fonciers pour l'acquisition
Livrables / résultats attendus de l'opération	Cartographie validée avec les acteurs du territoire des zones à dépoldériser + réserve foncière fonctionnelle
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	État, EPCI, DDTM, DREAL Normandie pour le recensement et la concertation Conservatoire du littoral, communes, Département, AESN pour l'acquisition

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											dès que possible

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR4	Mise en place d'une réglementation en espace naturel
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair + Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 2 Conserver l'attrait des zones d'alimentation hivernale pour la Bernache cravant à ventre clair et les autres espèces d'oiseaux à enjeu affiliées aux prés salés et à l'estran + OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Mettre fin au stationnement et à l'accès des véhicules non autorisés aux prés salés (OLT1) + Encadrer les activités (OLT1) + Limiter le dérangement en période hivernale (OLT2) + Limiter le dérangement sur l'avifaune et les phoques (OLT3) + Réduire et encadrer la fréquentation (OLT4) + Limiter le dérangement de l'avifaune (OLT4)
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Arrêté préfectoral ou communal pris
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-OE06 ; D01-MT-OE01.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Faire diminuer le dérangement sur la faune d'intérêt communautaire										
Détails de l'opération	Rédiger des arrêtés type : - obligeant à tenir son chien en laisse en toute saison en espace naturel, - protégeant les zones fonctionnelles des oiseaux, Mettre en place ces réglementations dans toutes les communes des deux sites Natura 2000. Faire respecter la réglementation déjà en place quant à l'interdiction de circulation et de stationnement en espace naturel.										
Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	ZSC et ZPS										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Préfet ou communes										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Réglementation mise en place et respectée										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Préfet ou communes										
Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	dès que possible et mise en œuvre pendant toute la durée d'animation

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR5	Mise en place de contrôles réguliers
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair + Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 2 Conserver l'attrait des zones d'alimentation hivernale pour la Bernache cravant à ventre clair et les autres espèces d'oiseaux à enjeu affiliées aux prés salés et à l'estran + OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Mettre fin au stationnement et à l'accès des véhicules non autorisés (OLT1) + Encadrer les activités (OLT1) + Limiter le dérangement en période hivernale (OLT2) + Verbaliser les braconniers (OLT3) + Limiter le dérangement sur l'avifaune et les phoques (OLT3) + Réduire et encadrer la fréquentation (OLT4) + Limiter le dérangement de l'avifaune (OLT4)
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de véhicules en infraction (stationnement sur les prés salés) (OLT1) + Nombre de pêcheurs en infraction (OLT3) + Nombre de véhicules en infraction (stationnement dans les dunes) (OLT4) + Nature et nombres de dérangements / d'infractions constatés (OLT1, 2, 3, 4)
Indicateur(s) de réponse	Nombre de contrôles réalisés
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-HB01 ; D01-OM-OE06 ; D01-MT-OE01 ; D01-PC-OE03.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire										
Détails de l'opération	Mettre en place des contrôles réguliers pour informer et si besoin verbaliser les contrevenants vis-à-vis du stationnement de véhicules en espace naturel et du dérangement ou de la capture (suivi des pêcheries) d'espèces protégées en toutes saisons. Besoin d'un appui dans le havre de la Sienne en période de montaison des saumons et à la naissance des phoques. Remplir les indicateurs de pression associés.										
Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation	Assermentation										
Localisation	ZSC et ZPS										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	OFB, gendarmerie, DIRM, SyMEL, police municipale, garde champêtre, DDTM										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre de PV dressés et suites données aux PV										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Temps agent des exécutants										
Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois	dès que nécessaire et particulièrement lors des grandes marées, en saison touristique, en période de montaison des saumons et à la naissance des phoques										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR6	Mise en œuvre de l'opération de réouverture du havre de Geffosses dans le cadre du plan partenarial d'aménagement (PPA)

Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Rétablir la fonctionnalité écologique des habitats d'intérêt du havre de Geffosses en lien avec la remaritimisation (OLT1) + Rétablir la fonctionnalité écologique des habitats marins d'intérêt du havre de Geffosses en lien avec la remaritimisation (OL3)
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Opération de réouverture réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D07-OE03. Avec le PPA E2H.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Restaurer le caractère maritime du havre de Geffosses
Détails de l'opération	Mettre en œuvre l'opération de réouverture du havre de Geffosses inscrite dans le PPA, en accord avec les enjeux naturels du DOCOB.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Havre de Geffoses et dunes de Pirou
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Étude : EPCI (CMB et COCM) Travaux : consultation dans le cadre des marchés publics avec les EPCI
Livrables / résultats attendus de l'opération	Connectivité terre-mer
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Étude : CMB, COCM, Fonds MTE-CT et AESN Travaux : CD50, …

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	Étude		MOE			Travaux					en fonction du PPA

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR7	**Finalisation puis mise en œuvre du plan de gestion de la réserve de chasse maritime (RCM) de Geffosses par la FDC50**

Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute)
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Rétablir la fonctionnalité écologique des habitats d'intérêt du havre de Geffosses (OLT1)
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Plan de gestion élaboré et mis en oeuvre
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Gestion adéquate du havre de Geffosses au regard des enjeux naturels et de la réouverture à venir
Détails de l'opération	Mettre en adéquation le plan de gestion de la RCM du havre de Geffosses avec le PPA et le DOCOB. Finaliser puis mettre en œuvre ce plan de gestion.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Havre de Geffosses
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	FDC 50 et éleveur
Livrables / résultats attendus de l'opération	Évaluation de ce plan de gestion
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	FDC 50

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											dès qu'il sera validé

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR8	Réunion d'information sur les projets, programmes, travaux et manifestations dans les sites Natura 2000
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair + Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères + Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT2 Conserver l'attrait des zones d'alimentation hivernale pour la Bernache cravant à ventre clair et les autres espèces d'oiseaux à enjeu affiliées aux prés salés et à l'estran + OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces + OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Limiter l'artificialisation du trait de côte sur les prés salés et les obstacles à l'écoulement des cours d'eau (OL1) + Limiter le dérangement en période hivernale (OLT2) + Limiter et réduire l'artificialisation du trait de côte sur les milieux estuariens et les obstacles à l'écoulement des cours d'eau (OLT3) + Limiter le dérangement sur l'avifaune et les phoques (OLT3) + Limiter l'artificialisation du trait de côte sur les milieux dunaires (OLT4) + Limiter le dérangement de l'avifaune (OLT4) + Améliorer le lien entre les services instructeurs, les pétitionnaires et l'animateur Natura 2000 (OLT6)
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre d'aménagements (OLT1 et 4) + Nombre d'aménagements, de bâtis ou grillages (OLT3)
Indicateur(s) de réponse	Réunion annuelle mise en place
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-HB-OE01 ; D01-HB-OE02; D01-OM-OE03 ; D01-OM-OE05 ; D07-OE03.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets de territoire et réduction des effets cumulés et de l'artificialisation du littoral
Détails de l'opération	Créer une réunion à destination des porteurs de projets (communes, EPCI dont services GEMAPI, organisateurs de manifestations sportives, projets agricoles...) pour que les services instructeurs (en conformité avec le guide PREMAR), en relation avec l'animateur Natura 2000 et les associations environnementales locales, puissent apporter des éclaircissements aux sujets des enjeux naturels en sites Natura 2000 et de la réglementation. Les porteurs de projets pourront obtenir des réponses aux questions qu'ils se posent en amont du dépôt des dossiers réglementaires (type évaluation des incidences Natura 2000). Les travaux ou manifestations seront ainsi bien anticipés (calendrier + réduction des travaux d'urgence), encadrés (suivi + évitement des travaux ou manifestations en périodes sensibles) et cohérents à l'échelle des 4 havres et des dunes d'Annoville (réduire les effets cumulés). Cette réunion permettra également : - d'informer l'animateur Natura 2000 et les structures consultées, lors des évaluations d'incidences, de l'avis émis par les services instructeurs et de l'avancée des projets ayant cours sur les sites Natura 2000 ou à proximité. - de partager les informations relatives aux projets, mais aussi aux infractions observées (MISEN et chambre d'agriculture pourront être invités/informés) sur le site. La réunion se tiendra une fois par an à l'initiative des services instructeurs. Des échanges téléphoniques et mails pourront compléter cette réunion en tant que de besoin pour améliorer le partage d'informations. Remplir les indicateurs de pression associés.

Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	ZSC et ZPS										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DDTM et sous-préfectures avec la structure animatrice du DOCOB et les porteurs de projets										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Une réunion par an										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Temps agent DDTM, sous-préfectures										
Calendrier	***2024***	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Commentaires
Années (cocher)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	Une fois par an

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR9	**Suivi, voire encadrement des pratiques nautiques à l'intérieur des havres de Blainville, de la Sienne et de la Vanlée**
Enjeux	Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair + Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 2 Conserver l'attrait des zones d'alimentation hivernale pour la Bernache cravant à ventre clair et les autres espèces d'oiseaux à enjeu affiliées aux prés salés et à l'estran + OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Limiter le dérangement en période hivernale (OLT2) + Limiter le dérangement sur l'avifaune et les phoques (OLT3)
Indicateur(s) de pression suivi	Nature et nombres de dérangements / d'infractions constatés (OLT3)
Indicateur(s) de réponse	Groupe de travail mis en place
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-OE06 ; D01-MT-OE01.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Diminuer le dérangement sur la faune d'intérêt communautaire
Détails de l'opération	Former un groupe de travail avec les différents acteurs impliqués (usagers nautiques, associations environnementales, SMLN, services de l'Etat) pour évoquer la nature et la localisation des dérangements (se référer en tant que de besoin au "Suivi comportemental des oiseaux hivernants et migrateurs pour qualifier et quantifier les dérangements") sur la faune (oiseaux et phoques) des havres de Blainville, de la Sienne et de la Vanlée. Si nécessaire, rédiger un arrêté préfectoral adapté pour encadrer les pratiques nautiques (kitesurf, kayak, bateaux, paddle, jet ski) à l'intérieur des havres de Blainville, de la Sienne et de la Vanlée en toutes saisons et le mettre en place.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Havres de Blainville, de la Sienne et de la Vanlée
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB, DDTM et préfecture maritime avec les usagers
Livrables / résultats attendus de l'opération	Groupe de travail mis en place et arrêté pris si nécessaire
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (intégré au financement de la structure animatrice du DOCOB)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x							2026 pour la constitution du groupe de travail

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR10	Intégration de l'enjeu "zone d'alimentation hivernale Bernache cravant à ventre clair" dans les plans de gestion agropastoraux

Enjeux	Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair
OLT concernés	OLT 2 Conserver l'attrait des zones d'alimentation hivernale pour la Bernache cravant à ventre clair et les autres espèces d'oiseaux à enjeu affiliées aux prés salés et à l'estran
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Conserver des zones pâturées par les ovins pour maintenir la Puccinellie maritime dans les havres de la Vanlée et de la Sienne
Indicateur(s) de pression suivi	Surface de Puccinellie maritime
Indicateur(s) de réponse	Modification des plans de gestion agropastoraux
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-OE03 ; D01-OM-OE05

1) Description de l'opération

But de l'opération	Intégrer l'enjeu dans les plans de gestion agropastoraux
Détails de l'opération	Rédaction des plans de gestion agropastoraux en accord avec les besoins écologiques de la Bernache cravant à ventre clair évoqués dans l'étude la ciblant (Cf opération "Étude sur l'alimentation de la population de Bernache cravant à ventre clair"). S'appuyer sur la cartographie des habitats et comparer les zones à Puccinellie maritime tous les 10 ans pour remplir l'indicateur de pression.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Havres de la Sienne et de la Vanlée
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB avec éleveurs de l'APHCOC Prestataire en appui (exemple : GONm)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Plans de gestion agropastoraux adaptés à la Bernache Cravant Préservation de zones à Puccinellie maritime suffisantes pour l'alimentation des Bernaches cravants à ventre clair
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, MAEC

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)				x							A faire après l'étude sur la Bernache cravant à ventre clair et pour le renouvellement des plans de gestion agropastoraux

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR11	Désartificialisation du trait de côte et renaturation de la bande côtière
Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute).
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Limiter et réduire l'artificialisation du trait de côte sur les milieux estuariens et les obstacles à l'écoulement des cours d'eau
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre d'aménagements, de bâtis ou grillages
Indicateur(s) de réponse	Nombre d'ouvrages, bâtis, ruines, grillages désinstallés/supprimés
Lien(s) avec d'autres documents	Avec le SRADDET (objectifs 10 et 62). Avec le DSF (objectifs stratégique 15 + D06-OE01). Avec le SDAGE (défi 5). Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.7). Avec les quotas de ZAN.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Retrouver une dynamique hydro-sédimentaire, une connectivité et des milieux littoraux naturels (6 % seulement en bon état en France)
Détails de l'opération	Compiler les données des différents inventaires existants recensant les ouvrages du territoire (exemples : cales d'accès à la mer, bassins de décantation à Geffosses, portes à flot...). Recenser les bâtis, ruines, grillages abandonnés, hors d'usage ou menacés à déconstruire. Remplir l'indicateur de pression associé. Organiser un groupe de travail (EPCI, communes, AESN, SMLN, DDTM, DREAL...) pour partager ce recensement, valider les ouvrages les plus complexes à retirer/à mettre en transparence/à aménager/à remplacer. Trouver les solutions adéquates (exemple : cales sur pilotis ou à décaler pour ne plus être perpendiculaires à la côte) en se référant aux études du territoire (exemple : PGS). Chercher les financements pour le retrait ou le remplacement. Offrir un appui ou une aide aux propriétaires concernés et les orienter vers le financement, l'accompagnement ou l'aide à la maîtrise d'ouvrage adéquat. Remplir la base de données "Littorex". Réaliser les études (pour ne pas destabiliser des sites sensibles...) et les dossiers réglementaires nécessaires avant tout travaux. Mettre en œuvre la restauration écologique.
Vigilance	Études à réaliser avant tout travaux.
Besoin de déclaration, d'autorisation	Dossiers réglementaires à déposer avant tout travaux.
Localisation	ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	EPCI, communes et DDTM pour le recensement et la concertation (avec appui de la structure animatrice du DOCOB). Propriétaires des terrains concernés ou propriétaires d'ouvrages ou maîtrise d'ouvrage ad hoc désignée pour mise en œuvre de l'opération de restauration écologique et des études/dossiers réglementaires à monter avant tout travaux.
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre d'ouvrages, bâtis, ruines, grillages résorbés
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Fonds vert, AESN, divers crédits Etat et Région du CPER, dispositifs dédiés « trait de côte » à partir de 2025… Appel à projets CDC Biodiv, CNTC, Fonds MAIF pour le vivant… Financements participatifs, mécénat, contrat Natura 2000 N29Pi...

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x	x	x	x	x	x				dès que possible + échéance de la SRB = 2030

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR12	Actualisation de la réglementation de la réserve de pêche de l'estuaire de la Sienne

Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Verbaliser les braconniers
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Actualisation réalisée tous les 5 ans
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D01-PC-OE03.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Préserver les population de Saumon atlantique
Détails de l'opération	Actualiser la réglementation portant sur la réserve de pêche de l'estuaire de la Sienne tous les 5 ans.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Réserve de pêche de l'estuaire de la Sienne
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Préfet de la Région, DIRM, DDTM
Livrables / résultats attendus de l'opération	Arrêté pris / abrogé et renouvelé
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Aucun

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)				x					x		tous les 5 ans

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR13	Encadrement et suivi des pêcheries existantes
Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Limiter la vulnérabilité des deux pêcheries du DPM
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de poissons amphihalins pêchés / déclarés
Indicateur(s) de réponse	Réglementation mise en place
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D01-PC-OE03.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Préserver les populations de poissons amphihalins										
Détails de l'opération	Mettre en place une autorisation d'occupation temporaire et un plan de gestion sur les pêcheries existantes. Suivre le plan de gestion. Renseigner le nombre de poissons amphihalins pêchés / déclarés et remplir l'indicateur de pression associé.										
Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	Pêcheries du DPM										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Préfets de Région et de département, DIRM, DDTM, OFB, gendarmerie maritime										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Plans de gestion amphihalins Suivis des amphihalins déclarés										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Préfets de Région et de Département, DIRM, DDTM, OFB, gendarmerie maritime										
Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR14	Recensement, traitement et résorption des décharges littorales
Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire la quantité de déchets d'origine anthropique sur les milieux estuariens
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de décharges
Indicateur(s) de réponse	Nombre de décharges résorbées ou traitées
Lien(s) avec d'autres documents	Avec le SRADDET Normandie (objectif 62). Avec la SNB 2030 (mesure 7). Avec le DSF (descripteurs D08 et D10-OE01). Avec le Plan d'action CIMER

1) Description de l'opération

But de l'opération	Éviter que les polluants et contaminants (plastiques, produits chimiques, métaux lourds...) contenus dans les déchets ne portent atteinte aux milieux naturels littoraux et marins à cause de l'érosion ou de la submersion
Détails de l'opération	Regrouper les informations existantes (exemple : carte des décharges communales, recensement réalisé sur Bricqueville avec la DDTM, inventaire réalisé en 2019 par la MISEN 50...) qui n'ont pas été reprises dans l'inventaire national du CEREMA et du BRGM. Identifier, grâce aux cartographies érosion des EPCI et aux cartographies d'habitats du site, les cas les plus préoccupants pour le patrimoine naturel et les milieux. Identifier celles qui pourraient être reconnues comme « décharge prioritaire » au niveau national et éligible aux financements de l'État (ADEME). Demander leur reconnaissance par l'État en « décharge prioritaire ». Parallèlement, renforcer l'information sur les interdictions de dépôts, rejets ou relargages de substances polluantes ou contaminantes et de déchets. Mettre en place des dispositifs de signalements et d'alertes des cas nouveaux. Pour les dépôts et décharges qui ne remplissent pas les critères ou dont l'État refuse la reconnaissance « prioritaire », évaluer en GT l'importance potentielle des dommages à redouter sur le patrimoine naturel. Afin d'anticiper le relargage des décharges en mer par l'érosion et la submersion marine, organiser des réunions (avec les EPCI et les acteurs fonciers (communes, Conservatoire du littoral, propriétaires privés) pour faire appel à la mémoire collective. Explorer toutes les possibilités d'actions correctives amiables, contentieuses ou pénales. Créer une cartographie de localisation de ces décharges, complémentaire à la cartographie nationale des décharges prioritaires. Remplir l'indicateur de pression associé. Pour les cas urgents à traiter, mettre en demeure le propriétaire foncier d'agir (Préfet), organiser un groupe de travail (EPCI, communes, AESN, SMLN, DDTM, DREAL, structures spécialistes de dépollution des sols, Conservatoire du littoral, CEREMA, propriétaires privés...) pour trouver les solutions à privilégier (confinement, encapsulement, retraits selon quelles modalités techniques...) et identifier les formalités techniques et administratives à remplir. Identifier les appuis que le propriétaires mis en demeure peut solliciter comme aide à la maîtrise d'ouvrage et les financements pour le traitement des décharges identifiées. Mener le chantier de traitement préconisé, après autorisations ou prescriptions administratives (propriétaire).

Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Déclenchement des mises en demeure préfectorales à l'encontre des propriétaires fonciers. Autorisations environnementales pour valider la solution (résorption ou confinement) et les modalités de chantier Renseignement des bases de données officielles sur les sols pollués.
Localisation	ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	CEREMA pour les décharges « prioritaires » nationales. EPCI pour les cartographies d'érosion. Structure animatrice du DOCOB pour le recensement de la mémoire locale, de l'évaluation des risques pour le patrimoine naturel et la concertation des « décharges non nationalement prioritaires ». Gestionnaires de domaines naturels, terrestres et maritimes, pour le dispositif de vigilance et d'alerte. Autorités, locales et nationales, de polices administrative et pénale pour les recherches de responsabilités. Propriétaires des terrains concernés et personnes, publiques ou privées, mises en demeure pour la résorption ou le traitement.
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre de décharges résorbées ou traitées
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Agence de l'eau (**sous condition 12e programme**), DREAL Normandie, Direction général de prévention des riques (DGPR), MTE-CT (plan national de résorption des décharges littorales) pour le recensement. Financements ADEME pour les « décharges d'intérêt national » reconnues prioritaires par le dispositif national. Autofinancement du propriétaire, dispositifs publics de droit commun existants, tour de table ad hoc, financements participatifs de solidarité, mécénat pour les « décharges d'intérêt local ».

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x ?	x ?	x	x	x	x	x	x	x	Selon dispositions 12e programme AESN et financements ouverts. Selon validation des cartographies d'érosion trait de côte

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR15	Poursuite de l'encadrement de la cueillette de salicornes professionnelle par arrêté préfectoral annuel

Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Poursuivre l'encadrement de la cueillette professionnelle des salicornes
Indicateur(s) de pression suivi	Surface de salicornes coupées
Indicateur(s) de réponse	Fait
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Préserver le stock de graines
Détails de l'opération	En se basant sur le suivi des végétations à salicornes réalisé par le CPIE du Cotentin (cf opération SC9), faire le bilan des havres ouverts à la cueillette et des surfaces de salicorne coupées. Remplir l'indicateur de pression associé. Reconduire chaque année l'arrêté préfectoral définissant les conditions d'exploitation de la cueillette des salicornes à titre professionnel dans le département de la Manche, au regard du suivi et des conclusions du comité de suivi.
Vigilance	Réunion annuelle du comité.
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	DPM de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie pour le suivi de l'opération DDTM50 pour le bilan annuel de la campagne et la réunion du comité de suivi Prestataires pour le protocole et la mise en œuvre du suivi (exemples : CBN de Normandie, CPIE du Cotentin)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Bilan annuel de la campagne de cueillette
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	suivi sectorisé par année + arrêté annuel
Mois	été										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR16 + F2	Recensement des éléments à désartificialiser dans les dunes
Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Désartificialiser les dunes
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre d'éléments
Indicateur(s) de réponse	Nombre d'éléments démolis et suivis
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Augmenter l'espace nécessaire au développement d'habitats naturels
Détails de l'opération	Regrouper les informations existantes et recenser les structures existantes dans les dunes (cabanisation, routes, parkings, gravats, enrochements, sanitaires de plage...). Créer une cartographie et organiser de la concertation (EPCI, communes, DDTM, DREAL, propriétaires et gestionnaires...) pour valider les éléments à retirer. Remplir l'indicateur de pression associé. Suite au recensement, acquérir les terrains sur lesquels les éléments se trouvent puis engager les démarches pour leur démontage et leur évacuation : lancer le marché (rédiger le cahier des charges...) et suivre les travaux. Travailler en concertation avec les communes et les EPCI.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Milieux dunaires de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour le recensement et la concertation Communes, Conservatoire du littoral, Département pour l'acquisition Propriétaires pour le retrait
Livrables / résultats attendus de l'opération	Cartographie des éléments à retirer CR des réunions de concertation Nombre d'éléments retirés
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie pour le recensement et la concertation (intégré au financement de la structure animatrice du DOCOB) Communes, Conservatoire du littoral, Département pour l'acquisition Fonds nationaux, contrat Natura 2000 N29Pi pour le retrait

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)						x	x	x	x	x	recensement à partir de 2029 et tous les 5 ans, et retrait des éléments dès que possible

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR17	Limitation des aires de stationnement

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Éviter la fréquentaiton des zones de nidification du Gravelot à collier interrompu lors des manifestations sportives et culturelles et du nettoyage des plages
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Fait
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D01-OM-0E06

1) Description de l'opération

But de l'opération	Canaliser les accès plage pour réduire le risque de piétinement des œufs de Gravelots à collier interrompu et des milieux dunaires
Détails de l'opération	Afin de restreindre les passages aux accès DPM existants, interdire toute nouvelle création ou agrandissement de parking en site Natura 2000. Favoriser la relocalisation des parkings existants en arrière des milieux dunaires.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Communes, DDTM
Livrables / résultats attendus de l'opération	Pas de parking supplémentaire en zones Natura 2000
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	dès que nécessaire

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AR18	Adaptation des conventions agricoles

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire l'affouragement dans les dunes + Adapter la charge de pâturage à l'hectare
Indicateur(s) de pression suivi	Surfaces piétinées
Indicateur(s) de réponse	Fait
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Réduire l'érosion des dunes
Détails de l'opération	Remobiliser les conclusions et la gestion préconisée dans le programme prairies dunaires (programme d'acquisition de connaissances mené par le Conservatoire du littoral, le CBN de Brest et le GRETIA, financé par la Région Normandie et l'Europe, restitué en 2021). Adapter les conventions agricoles, notamment concernant la charge à l'hectare, en fonction de la sensibilité des milieux et interdire l'affouragement dans les dunes. Cartographier les zones fortement piétinées. Remplir l'indicateur de pression associé.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Milieux dunaires de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Conservatoire du littoral, SyMEL, Chambre d'agriculture
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Conservatoire du littoral, SyMEL et Chambre d'agriculture (temps agent)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											Dès que possible

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

Mesures contractuelles et chartes

CC1	Pâturage dirigé, broyage, fauche, zones test (AOT + MAEC)
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 2 Conserver l'attrait des zones d'alimentation hivernale pour la Bernache cravant à ventre clair et les autres espèces d'oiseaux à enjeu affiliées aux prés salés et à l'estran
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Contenir voire réduire l'envahissement du chiendent (OLT1 et 2)
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Surface en pâturage dirigé, broyée, fauchée / éléments ressortant des zones test
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-OE03 ; D01-OM-OE05 ; D05-OE02 ; D05-OE03

1) Description de l'opération

But de l'opération	Stabiliser voire réduire les surfaces de chiendent
Détails de l'opération	Rencontrer les éleveurs pour promouvoir le pâturage dirigé, le broyage et la fauche en lien avec les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et dans les autorisations d'occupation temporaire (AOT). Rédiger les préconisations de mise en oeuvre puis les intégrer dans les PAEC et les AOT. Tester certaines zones propices avec ses mesures. Cartographier les zones gérées et testées puis comparer les évolutions observées. Conclure sur l'efficacité de cette mesure.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Prés salés de la ZSC sous MAEC ou AOT
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DDTM50, FDC50 (Geffosses), Structure animatrice du DOCOB avec éleveurs APHCOC (pour zones MAEC)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Mesures MAEC et AOT comprenant ces préconisations. Conclusion de la mise en œuvre et de l'efficacité de la mesure.
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Fonds européens, DREAL Normandie, AESN

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x				x	x		pour les prochains PAEC et à toute nouvelle demande ou renouvellement d'AOT

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC3	Adhésion des usagers à la charte de bonnes pratiques
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères + Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces + OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Canaliser la circulation des chevaux (OLT1) + Encadrer les activités (OLT1) + Réduire et encadrer la fréquentation (OLT4) + Éviter la fréquentation des zones de nidification du Gravelot à collier interrompu lors des manifestations sportives et culturelles et du nettoyage des plages (OLT4) + Réduire la quantité de déchets d'origine anthropique sur les habitats naturels (OLT6)
Indicateur(s) de pression suivi	Linéaire de chemins empruntés par les chevaux sur les zones sensibles (OLT1) + Nombre et localisation des zones de dépôt des kayaks (OLT1) + Nombre de manifestations sportives et culturelles (OLT4)
Indicateur(s) de réponse	Nombre de chartes signées
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-HB01 ; D01-OM-OE03 ; D01-OM-OE05 ; D01-OM-0E06 ; D10-OE01 ; D10-OE02

1) Description de l'opération

But de l'opération	Faire signer aux différentes structures locales la charte de bonnes pratiques et faire le lien avec la préfecture pour les survols aériens en drone
Détails de l'opération	Se renseigner sur les différentes structures et pratiques exercées sur le site. Cartographier ou recenser les linéaires de chemins empruntés sur les zones sensibles, les zones de dépôts de kayak, les manifestations locales, les nettoyages de plage. Remplir les indicateurs de pression associés. Aller à la rencontre des différentes structures locales ci-dessous pour promouvoir la charte de bonnes pratiques et si possible la faire signer : - professionnels de la mer (CRC, CPRM), - organisateurs de manifestations sportives et culturelles, - clubs / associations de sport (équestre, nautique, cycliste, randonnée...), - dronistes (professionnels ou associations/fédération de vol), - organisateurs de nettoyages de plage, - tout club ou toute association désireuse de s'investir dans la protection environnementale des sites. Créer un macaron/outil de communication valorisant les engagements environnementaux et le proposer aux signataires de la charte.

Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	Territoire de la ZSC et de la ZPS										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre de chartes signées										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie										
Calendrier	***2024***	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Commentaires
Années (cocher)	x					x					dès que possible, recensement et cartographie en 2024 et tous les 5 ans.

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC4	Ramassage des déchets anthropiques
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire la quantité de déchets d'origine anthropique sur les prés salés (OLT1) + Réduire la quantité de déchets d'origine anthropique sur les milieux estuariens (OLT3) + Réduire la quantité de déchets d'origine anthropique présents dans les laisses de mer et les dunes (OLT4)
Indicateur(s) de pression suivi	Poids des déchets (OLT1, 3, 4 et 6)
Indicateur(s) de réponse	Nombre d'opérations de ramassage effectuées
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les plateformes de sciences participatives. Avec les OE du DSF MMN : D10-OE01 ; D10-OE02.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Réduire la pollution liée aux macrodéchets
Détails de l'opération	Mettre en oeuvre le protocole OSPAR dans certains secteurs. Remplir l'indicateur de pression associé ainsi que l'indicateur DCSMM. Pour le reste du site, prendre contact avec le réseau de collecte (création du réseau dans le cadre de ce DOCOB). Mobiliser les bénévoles ou salariés des structures surtout après les tempêtes et les grandes marées. Mobiliser les acteurs de la concyliculture en lien avec le Schéma Départemental des Exploitations des Cultures Marines. Continuer à vider les bacs à marée et à nettoyer manuellement les plages. Encadrer les ramassages, sensibiliser à la provenance et à l'impact des déchets ainsi qu'à la fragilité des enjeux naturels du site. Dans la mesure du possible, essayer, lors de chaque ramassage, de catégoriser et de peser les déchets selon leur type (exemple de la plateforme "zéro déchet sauvage", ou à l'aide d'un catalogue photo des types de déchets). Peser les déchets totaux à chaque ramassage/nettoyage (dont OSPAR) et levée de bacs à marée. Faire une somme annuelle pour remplir l'indicateur de pression associé.

Vigilance	A faire surtout après les tempêtes et grandes marées.										
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	ZSC et ZPS										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Associations locales (exemples : APP2R/AVRIL, ACMCOC), structures de loisir, Comité départemental de la randonnée pédestre de la Manche, gestionnaires des terrains comme le SyMEL ou la FDC 50 Associations locales (exemple : ACDH) pour le protocole OSPAR URCPIE pour la catégorisation standardisée des déchets Communes (sur les territoires de COCM et de CMB) et GTM pour les levées de bacs à marée et les nettoyages de plage Possible appui de CMB										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Poids annuel des déchets collectés										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Financeurs potentiels : DREAL Normandie, Région Normandie Financements potentiels : Contrat N2000 N32 (FEDER), AESN, communes, GTM, FDC 50 (havre de Geffosses)										
Calendrier	***2024***	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	la standardisation des catégories de déchets sera probablement disponible en 2026
Mois	Toute l'année, hors période de nidification du Gravelot à collier interrompu										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC5	Enlèvement des épaves sur le DPM
Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire la quantité de déchets d'origine anthropique sur les milieux estuariens
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre d'épaves
Indicateur(s) de réponse	Nombre d'épaves retirées
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D10-OE02

1) Description de l'opération

But de l'opération	Limiter la pollution et améliorer la sécurité du site
Détails de l'opération	Recenser toutes les épaves du site. Remplir l'indicateur de pression associé. Trouver les propriétaires et leur demander de les retirer. Si aucun propriétaire n'est identifié, trouver les financements puis mettre en œuvre le retrait des épaves dangereuses et polluantes.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	DPM de la ZSC/ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DDTM50 pour le recensement, propriétaires et gestionnaires du DPM pour le retrait des épaves
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre d'épaves recensées Nombre d'épaves retirées par rapport au nombre d'épaves recensées
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Propriétaires des épaves, fonds publics (fonds vert…)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											dès que possible

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC6	Intervention de lutte contre les espèces exotiques et envahissantes en milieux dunaires

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Surveiller et maîtriser l'envahissement de ces espèces
Indicateur(s) de pression suivi	Surface d'espèces exotiques et de non indigènes envahissantes
Indicateur(s) de réponse	Surfaces gérées
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Stabiliser voir réduire les surfaces des EEE en milieux dunaires et éviter les nouvelles introductions
Détails de l'opération	Définir une liste d'EEE contre lesquelles lutter. Définir une liste d'EEE à surveiller. Définir une liste d'EEE contre lesquelles il n'est pas utile / possible de lutter (espèce non prioritaire). Informer et sensibiliser les acteurs de la ZSC de ces listes, notamment en envoyant la liste de ces EEE aux communes et aux EPCI. Se référer aux fiches existantes de techniques de lutte (CBN, CEN...) pour la mise en place des interventions de lutte. Réaliser une cartographie de chaque espèce et suivre leur évolution surfacique dans le temps. Être vigilant vis-à-vis des autres végétations et espèces en contact. Rédaction d'un rapport à la fin des 10 ans du DOCOB avec intégration des évolutions, des cartographies et des préconisations de gestion à poursuivre.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation des propriétaires
Localisation	Milieux dunaires de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataire (exemple : CBN de Normandie) pour les listes d'EEE Structure animatrice du DOCOB pour la sensibilisation appuyée par le prestataire (exemple : CBN de Normandie) Propriétaires pour l'accès et les interventions Gestionnaire et exploitants des terrains (SyMEL, communes, privés,...) pour la lutte et la cartographie CEN dans le cadre du PREEE (plan d'action régional + brigade / chantier test) Structure animatrice du DOCOB pour le rapport final appuyé par le prestataire (exemple : CBN de Normandie)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD régionale ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie pour les listes des EEE Gestionnaire des terrains (SyMEL, communes, privés...) pour la lutte Contrat Natura 2000 N20P et R

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	A faire dès que nécessaire
Mois											en fonction de l'espèce

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC7	Aménagement des bâtis patrimoniaux pour la Barbastelle d'Europe

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Favoriser l'établissement de gîtes potentiels pour la Barbastelle d'Europe
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre d'aménagements créés
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Favoriser la reproduction de la Barbastelle d'Europe
Détails de l'opération	Suite à l'étude télémétrique, mettre en place les aménagements préconisés pour l'accueil des colonies de reproduction de la Barbastelle d'Europe sur les bâtis patrimoniaux (exemple : bergeries, maison des havres, maison mitoyenne à Lingreville...).
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation des propriétaires Si nécessaire, autorisation en site classé Déclaration préalable
Localisation	Dunes de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Conservatoire du littoral, gestionnaire des terrains (SyMEL, communes, privés...), prestataire (exemple : GMN)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre d'aménagements créés
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Financeurs potentiels : DREAL Normandie, Région Normandie Financements potentiels : Contrat N2000 N23Pi (FEDER)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)				x	x	x					
Mois				Avant la reproduction de l'espèce							

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, ...)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres...)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC8	Maintien des espaces boisés naturels, des haies et des mares dunaires
Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Préserver les éléments du bocage + Veiller au maintien des milieux ouverts sur les habitats de dunes grises et les dépressions dunaires
Indicateur(s) de pression suivi	Surface et linéaire de corridors
Indicateur(s) de réponse	Surface et linéaire conservés + Nombre de mares entretenues
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV. 9).

1) Description de l'opération

But de l'opération	Faciliter l'accès et le déplacement des chiroptères en chasse + préserver l'habitat 2190 et les espèces associées										
Détails de l'opération	Cartographier les linéaires et les mares favorables au déplacement des chiroptères (tous les 10 ans). Remplir l'indicateur de pression associé. Entretenir les linéaires de haies d'essences locales. Adapter les interventions dans certains secteurs pour préserver les linéaires favorables au déplacement des espèces. Débroussailler les mares dunaires pour les maintenir ouvertes puis les cartographier.										
Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation des propriétaires										
Localisation	Dunes et éléments du bocage de la ZSC										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	SyMEL, Conservatoire du littoral, Chambre d'agriculture Prestataires (exemples : GMN et CPIE du Cotentin) pour appui scientifique										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Cartographie mares et linéaires favorables aux chiroptères Surface et linéaire conservés + mares ouvertes										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Financeurs potentiels : DREAL Normandie, Région Normandie, SyMEL (sur les terrains du Conservatoire du littoral et les ENS) Financements potentiels : Contrats N2000 N06R et N09R (FEDER), SyMEL										
Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Cartographie en 2025 et en 2033, entretien dès que nécessaire
Mois	Entretien en hors période de reproduction ou d'hivernage des chiroptères et en dehors des périodes impactantes pour les amphibiens										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC9	Coupe et/ou débroussaillage en milieu dunaire (habitat 2130)

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Veiller au maintien des milieux ouverts sur les habitats de dunes grises et les dépressions dunaires
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Surface débroussaillée
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Maintenir les milieux dunaires ouverts										
Détails de l'opération	Selon nécessité, couper et/ou débroussailler les zones dunaires embroussaillées (dont mares dunaires = cf opération CC8 - Maintien des espaces boisés naturels, des haies et des mares dunaires). Cartographier les zones ouvertes.										
Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	Dunes de la ZSC, en terrain Conservatoire du littoral ou ENS										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	SyMEL (sur les terrains du Conservatoire du littoral et ENS)										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Surfaces ouvertes										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	SyMEL (sur les terrains du Conservatoire du littoral et ENS)										
Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	selon nécessité
Mois	En dehors des périodes impactantes pour les habitats naturels et la faune										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC10	Création d'aménagements pour fermer les chemins parasites et proposition de parcours alternatifs

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire et encadrer la fréquentation
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de chemins parasites / siffle-vents
Indicateur(s) de réponse	Nombre de chemins parasites fermés
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Préserver les dunes
Détails de l'opération	Cartographier les chemins parasites. Remplir l'indicateur de pression associé. Créer des aménagements (clôtures, barrières, pose de fil lisse…) fermant les chemins parasites et siffle-vents identifiés. Proposer des parcours alternatifs (existants ou à créer) en concertation avec les propriétaires, les gestionnaires, les communes, les EPCI, la fédération de randonnée pédestre, la DDTM pour la SPPL et les associations locales. Si besoin, créer et sécuriser ces parcours.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation des propriétaires Autorisation en site classé DT/DICT, déclaration préalable
Localisation	Dunes de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Propriétaires, gestionnaires des terrains, Département, communes, EPCI, comité départemental de la randonnée pédestre de la Manche, DDTM, associations
Livrables / résultats attendus de l'opération	Fermeture des chemins parasites et création de parcours moins impactant
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Financeurs potentiels : Région Normandie Financements potentiels : Contrat N2000 N24Pi , N25Pi et N29Pi (FEDER)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x	x	x	x	x	x	cartographie tous les 5 ans et selon nécessité pour les aménagements
Mois			En dehors des périodes impactantes pour les habitats naturels et la faune								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC11	Adhésion des organisateurs de manifestations sportives aux chartes Warsmann

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire et encadrer la fréquentation + Éviter la fréquentation des zones de nidification du Gravelot à collier interrompu lors des manifestations sportives et culturelles et du nettoyage des plages
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre de chartes signées et respectées par rapport au nombre de bénéficiaires potentiels
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-OE03 ; D01-OM-OE05 ; D01-OM-0E06.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Limiter l'érosion des habitats sensibles et le dérangement en période de reproduction du Gravelot à collier interrompu
Détails de l'opération	Aller à la rencontre des organisateurs de manifestations sportives ancrées sur le territoire et leur faire adhérer à la charte Warsmann correspondant à leur pratique (équestre ou pédestre), rédigée lors de l'élaboration de ce DOCOB. Renouveler les chartes tous les 5 ans. Vérifier après chaque course que les engagements signés sont bien respectés.
Vigilance	à faire tous les 5 ans.
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB, DDTM
Livrables / résultats attendus de l'opération	Chartes Warsmann équestre et pédestre signées par les organisateurs
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x				x				x		tous les 5 ans

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CC12	Protection des mares contre le bétail

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire l'eutrophisation des dépressions dunaires
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre de mares mises en exclos
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.9).

1) Description de l'opération

But de l'opération	Empêcher que les bovins n'eutrophisent ou ne piétinenent les mares
Détails de l'opération	Mettre en exclos les mares dunaires par la pose de clôtures et les entretenir.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Déclaration préalable avec DT/DICT
Localisation	Mares dunaires de la ZSC, sur les terrains du Conservatoire du littoral
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	SyMEL
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre de mares en exclos sur les terrains du Conservatoire du littoral
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Financeurs potentiels : Région Normandie, AESN Financements potentiels : Contrat N2000 N09R (FEDER)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											dès que nécessaire
Mois											En dehors des périodes impactantes pour les habitats et la faune

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

Mesures de communication et de sensibilisation

CS1 + CC2	Réflexion pour la mise en application de modes de sensibilisation et de canalisation adaptés
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Mettre fin au stationnement et à l'accès des véhicules non autorisés dans les prés salés (OLT1) + Réduire et encadrer la fréquentation (OLT4)
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Sensibilisation réalisée et nombre d'aménagements posés (OLT1 et 4)
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D01-HB01.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Réduire l'impact des véhicules sur les habitats naturels sensibles
Détails de l'opération	Organiser un groupe de travail en concertation avec les propriétaires et les gestionnaires des terrains impactés par la présence de véhicules motorisés non autorisés (et notamment camping-cars et vans aménagés) dans les espaces naturels. Associer les communes, les EPCI, les offices du tourisme, Attitude Manche, le Département et les associations locales pour trouver des modes de sensibilisation (faire du porte à porte pour les camping-cars / sensibiliser les fédérations de camping-caristes et les sociétés de transports / prospectus, réseau sociaux, etc.) et de canalisation (barrières, plots, aires aménagées en ville...) des véhicules motorisés en sites Natura 2000. Faire en sorte que les solutions, adaptées aux 4 havres et aux dunes d'Annoville, ne déportent pas le problème sur d'autres communes/secteurs. Faire le lien avec le(s) schéma(s) d'équilibre du tourisme des EPCI (exemple sur GTM). Une fois les solutions proposées, rechercher les financements adéquats et identifier les structures porteuses. Mettre en oeuvre la sensibilisation et poser les aménagements interdisant l'accès des espaces naturels aux véhicules motorisés autre que les secours.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation des propriétaires Autorisation en site classé DT/DICT, déclaration préalable
Localisation	ZSC (notamment dunes et prés salés)
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour l'organisation de la concertation Participation des propriétaires des terrains et de leurs gestionnaires, des EPCI, des communes, d'Attitude Manche, du Département, des offices du tourisme, des associations locales
Livrables / résultats attendus de l'opération	Livrables : supports de communication réalisés ; compte-rendu du GT Résultats attendus : Sensibilisation et pose d'aménagements réalisées
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Propriétaires et gestionnaires des terrains, EPCI, communes, Attitude Manche, offices du tourimse, Département, DREAL Normandie, Appels à projet, contrat N2000 N24Pi

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											dès que possible
Mois											pose d'aménagements en dehors des périodes impactantes pour les habitats naturels et la faune

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS2	Création d'une plaquette de sensibilisation à destination des utilisateurs de drones

Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute)
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Encadrer les activités
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de demande de survols de drones en préfecture
Indicateur(s) de réponse	Plaquette réalisée et diffusée
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Information des dronistes
Détails de l'opération	En lien avec la préfecture, créer une plaquette de communication/sensibilisation à destination des dronistes. Recenser le nombre de demandes de survols enregistré en préfecture et remplir l'indicateur de pression associé. Diffuser cette plaquette à la préfecture, aux télédéclarants, aux pilotes de drones et aux collectivités.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, Préfecture de la Manche et sous-préfecture de Coutances, structure animatrice du DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	Plaquette réalisée
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x					x				Recensement tous les 5 ans

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS3	Mise en place d'une zone de quiétude à la pointe de Montmartin
Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Limiter le dérangement sur l'avifaune et les phoques
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Zone de quiétude opérationnelle / mise en place d'une interdiction
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-0E06 ; D01-MT-OE01.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Préserver la quiétude des phoques et de l'avifaune.
Détails de l'opération	Organiser un GT dédié au contenu et à la conception du panneau de sensibilisation. Installer un panneau temporaire (de juin à septembre inclus) pour la sensibilisation aux phoques et aux gravelot. Installer un panneau permanent "voie sans issue" (à titre expérimental), au niveau du parking de Montmartin, expliquant que derrière se trouve une zone à enjeux écologiques forts et qu'il n'est pas possible de rejoindre Regnéville à cause du Passevin. Indiquer l'itinéraire à emprunter…(pas interdire). Pendant les premières semaines après l'installation du panneau ou pendant les premiers grands week-ends et vacances scolaires, poster des agents pour sensibiliser les passants. Puis, si nécessaire, renforcer par une interdiction de passage.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Demande à la DDTM ou au Conservatoire du littoral pour la pose du panneau. Demande d'autorisation adminitrative à formuler auprès de l'inspecteur des sites pour la pose des panneaux en site classé.
Localisation	Pointe de Montmartin-sur-Mer
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour l'organisation du GT Propriétaires pour l'accès Communes de Montmartin-sur-Mer et de Regnéville-sur-Mer, OFB, prestataires (exemples : AVRIL, GONm)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Panneau ou interdiction posé/e
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Communes de Montmartin-sur-Mer et de Regénville-sur-Mer, DREAL Normandie, contrat Natura 2000 N26Pi

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x							
Mois			Au cours de l'année								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS4	Adaptation des bacs à marée en saison de reproduction du Gravelot à collier interrompu
Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Éviter la fréquentation des zones de nidification du Gravelot à collier interrompu lors des manifestations sportives et culturelles et du nettoyage des plages
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre de bacs adaptés
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la charte de bonnes pratiques. Avec l'OE du DSF MMN : D01-OM-0E06.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Éviter le dérangement du Gravelot à collier interrompu en période de nidification
Détails de l'opération	Identifier les secteurs de présence de bacs à marée. Échanger et sensibiliser les collectivités à la démarche. Proposer aux communes de réaliser un couvercle pour fermer les bacs à marée dans les secteurs les plus sensibles. Sur ces bacs fermés, apposer un panneau explicatif de la fermeture, de la présence du Gravelot à collier interrompu et des gestes à adopter pour éviter le dérangement de l'espèce en période de nidification (éviter les laisses de mer et les hauts de plage....). Pour les secteurs un peu moins sensibles, poser le panneau explicatif de la présence du Gravelot à collier interrompu et des gestes à adopter pour éviter le dérangement de l'espèce. Créer ou actualiser ces panneaux. Communiquer sur cette opération auprès des usagers (bulletins municiapuax,, sites internet des EPCI, des offices du toursime...).
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataire (exemple : CPIE du Cotentin) pour l'identification des secteurs et la création des panneaux Communes et GTM pour la création de couvercles si nécessaire
Livrables / résultats attendus de l'opération	Contact et ramassage respectueux des enjeux naturels du site
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, communes, GTM, Département, contrat Natura 2000 N26Pi

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											Dès que possible + sur sollicitation des communes ou de GTM

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS5	Enquête terrain sur la connaissance des enjeux naturels et de leur préservation

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	Connaissance et respect des habitats et des espèces du site
Indicateur(s) d'état suivi	Connaissance des usagers (locaux et touristes) à propos des enjeux naturels du site et de leur préservation
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Rapport d'enquête
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Appréhender le degré de connaissance des usagers (locaux et touristes) à propos des enjeux naturels du site et de leur préservation (réglementation, dérangements occasionnés...)
Détails de l'opération	Recenser finement les usages et les dérangements sur la ZSC et sur la ZPS (type, structure, saisonnalité...). Établir un questionnaire permettant de recueillir les informations suivantes : - connaissance de l'existance d'un site Natura 2000, - connaissance des habitats naturels et des espèces du site Natura 2000, - connaissance de l'impact de leur activité sur les enjeux naturels du site (piétinement, dérangement...), - connaissance de la réglementation en vigueur, - connaissance de l'attitude à adopter vis-à-vis de certaines espèces, - toute autre information jugée pertinente à l'appréhension du degré de connaissance des usagers à propos des enjeux naturels du site et de leur préservation. Proposer ce formulaire aux offices du tourisme et aux EPCI. Échanger dessus et modifier/amender ce formulaire au besoin. Aller au contact des usagers et les enquêter en fonction des saisons. Sensibiliser les personnes enquêtées aux enjeux naturels du site (après l'enquête). Noter les conditions météorologiques, les marées ou tout autre donnée pouvant expliquer la présence / absence des usagers sur le site à chaque session d'enquête. Rédiger un rapport analysant les données récoltées et proposant des pistes d'amélioration en termes de sensibilisation / de communication. Répéter cette enquête tous les 5 ans et comparer les résultats pour observer l'évolution de la connaissance des usagers à propos du site Natura 2000. Remplir l'indicateur d'état associé.

Vigilance	A répéter tous les 5 ans. Concertation avec les offices du tourisme et les EPCI. Faire attention à être cohérent avec la médiation mise en place sur le territoire de CMB concernant l'accompagnement au changement (notamment dans le cadre du PPA).										
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	ZSC et ZPS										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataire (exemple : AVRIL)										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Questionnaire Rapport de synthèse des résultats avec piste d'amélioration en termes de sensibilisation / communication										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Offices du tourime, EPCI, DREAL Normandie, Région Normandie										
Calendrier	***2024***	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Commentaires
Années (cocher)			x	x					x		Besoin d'une première année de test et une deuxième pour consolider les données + tous les 5 ans
Mois			Toute l'année						Toute l'année		

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS6	Conception et diffusion d'outils de communication
Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Rendre accessible l'information
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Types d'outils diffusés et nombre de mises à jour
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-0E06 ; D01-MT-OE01.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Informer les citoyens sur les enjeux écologiques du site et sur leur impact potentiel
Détails de l'opération	Créer de nouveaux contenus ou utiliser des outils existants et les diffuser. Propositions d'outils de communication : - mettre à jour le site internet de la structure animatrice du DOCOB, - créer un guide de bonnes pratiques vis-à-vis des enjeux naturels du site, - créer un guide des richesses du territoire, - créer une plaquette Natura 2000 pour le site, - travailler sur des contenus Natura 2000 à destination des réseaux sociaux, des offices du tourisme, des bulletins communaux (notamment faire un appel à volontaires pour intégrer le réseau d'ambassadeurs du littoral), - animer des stands lors de fête de la nature ou du mois des havres par exemple, - créer un Q-Rcode à l'entrée de chaque havre détaillant le classement sanitaire, la réglementation pêche à pied, les habitats naturels et les espèces présents, les actualités du site, l'impact du piétinement, des siffles-vents, des dérangements, etc., - faire le lien avec les sites internet des EPCI, des offices du tourisme, avec les projets en cours (exemple : PPA), - utiliser les outils (livrets, expositions...) du CPIE du Cotentin à propos des déchets et du Gravelot à collier interrompu, - flyers / posters / expositions sur les phoques ou la pêche à pied...
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Territoires des communautés de communes COCM, CMB et GTM
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Associations environnementales, Structure animatrice du DOCOB, DREAL, EPCI, offices du tourisme, communes
Livrables / résultats attendus de l'opération	Outils créés et diffusés
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, offices du tourisme, EPCI

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois	Toute l'année										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS7	Installation de panneaux temporaires sur certains accès plage en saison de nidification du Gravelot à collier interrompu

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Rendre accessible l'information
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Panneaux posés
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D01-OM-0E06.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Matérialiser les zones de quiétude pour le Gravelot à collier interrompu
Détails de l'opération	Réunir et informer les communes concernées de la pose des panneaux. Mettre en place des zones de quiétude par l'installation de panneaux d'information sur le Gravelot à collier interrompu sur certains accès plage stratégiques en saison de nidification. Les panneaux peuvent être retirés après la nidification pour les préserver des intempéries.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	AOT en DPM + information et autorisation des propriétaires en milieu dunaire Besoin d'autorisation (en site classé ?) pour la pose de panneaux, d'exclos/d'enclos
Localisation	Plages de la ZSC et de la ZPS où l'espèce a été recensée
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataire (exemple : GONm) DDTM50 pour les AOT
Livrables / résultats attendus de l'opération	Panneaux posés
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	OFB Contrat Natura 2000 N26Pi

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois	avril à juillet										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS8	Sensibilisation du public au Gravelot à collier interrompu

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Rendre accessible l'information
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre d'absences répétées et/ou prolongées de Gravelots à collier interrompu couveurs sur leur nid, traces de piétinement… (OLT4)
Indicateur(s) de réponse	Sensibilisation réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D01-OM-0E06.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Un impact limité des plagistes, des promeneurs et de leurs animaux (chiens, chevaux) sur la reproduction des Gravelots à collier interrompu
Détails de l'opération	Aller au contact des plagistes ou des promeneurs en saison de nidification du Gravelot à collier interrompu pour les sensibiliser à l'espèce, à son habitat, à sa fragilité… A faire pendant le suivi de l'espèce ou pendant les animations relatives aux laisses de mer. Remplir l'indicateur de pression associé. Sensibiliser les scolaires et les professeurs lors des classes découverte. Sensibiliser le grand public lors des nettoyages de plage. Vulgariser la problématique auprès des élus. Diffuser les outils de sensibilisation existants (livrets, expositions…) à propos de l'espèce et de sa sensibilité. A mettre en relation avec le "nombre d'absences répétées et/ou prolongées de Gravelots à collier interrompu couveurs sur leur nid, traces de piétinement…" pour savoir si la sensibilisation améliore l'état des populations de Gravelot à collier interrompu.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Hauts de plages
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataires (exemples : GONm, AVRIL, CPIE du Cotentin (sur le territoire de la COCM))
Livrables / résultats attendus de l'opération	Un public plus respectueux et attentif à l'espèce
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	OFB, Appel à projets biodiversité

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois			avril à juillet								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS9	Formation des employés saisonniers des structures d'accueil du public

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Rendre accessible l'information
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre de sessions de formation organisées
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Former les structures d'accueil du public à la diffusion de messages de préservation de l'environnement
Détails de l'opération	Rencontrer les offices du tourisme, les services de communication des communautés de communes, les sauveteurs en mer, les campings, les structures organisant des activités payantes sur les sites Natura 2000 (écoles de voile, location de VTT, centres équestres, ...). Informer les saisonniers des enjeux naturels du site (exemple du MOOC "chuchoteurs d'informations" de l'office du tourisme de l'intercommunalité de GTM). Former les saisonniers à redistribuer l'information et à expliquer aux clients le phénomène des marées, l'existance d'une réglementation pour la pêche à pied, la présence d'habitats naturels ou d'espèces fragiles à ne pas déranger, l'existance de parcours et animations sur le site pour les découvrir, l'existance de projets (type PPA et PAPI)...
Vigilance	A faire chaque année avant la saison touristique
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Structures dans la ZSC et la ZPS et leurs alentours
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB voire prestataires (exemples : AVRIL, CPIE du Cotentin (sur le territoire de la COCM)), offices du tourisme et EPCI
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre de structures/personnes formées
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Offices du tourisme, EPCI, DREAL Normandie, Département

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x	x	x	x	x	x	opération annuelle
Mois			Mars-avril, avant la saison touristique								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS10	Réunions grand public pour informer des enjeux et des avancées du DOCOB

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Rendre accessible l'information
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre de réunions publiques organisées
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Informer le grand public des enjeux et des avancées du DOCOB.
Détails de l'opération	Organiser des réunions réparties sur l'ensemble du secteur à destination du grand public pour évoquer les enjeux naturels, le rôle fonctionnel des havres, les principales opérations prévues au DOCOB, les actions que peuvent faire les usagers pour préserver le site, faire le lien avec le PPA de Geffosses, etc. Selon les demandes, participer et/ou présenter les enjeux Natura 2000 aux réunions du PPA de Geffosses. Les experts scientifiques et associations environnementales locales pourront être sollicités pour présenter des sujets précis et informer la usagers.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Communes des sites Natura 2000
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB avec les services de l'État et les associations environnementales
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre de réunions Nombre de personnes présentes aux réunions
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x			x				x		Au début de la mise en oeuvre du DOCOB et après chaque COPIL d'animation

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS11	Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs du littoral

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Rendre accessible l'information
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre d'embassadeurs
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Créer un réseau d'ambassadeurs du littoral sur les problématiques environnementales
Détails de l'opération	Recenser dans le réseau des associations locales (s'appuyer sur les communes, les instances citoyennes, les offices du tourisme et les EPCI comme relais d'informations sur cette action), les bénévoles actifs qui seraient intéressés pour informer / sensibiliser les usagers (locaux et touristes) aux enjeux environnementaux et maintenir un lien/alerter l'animateur Natura 2000 du site. Proposer une formation de quelques séances sur les enjeux naturels de la ZSC et de la ZPS, sur la réglementation, l'impact du dérangement et du piétinement, etc. Inviter les ambassadeurs dans les réunions techniques et à destination du grand public qui pourraient avoir lieu tout au long de la phase d'animation du DOCOB. Une fois le réseau d'ambassadeurs du littoral créé, maintenir une dynamique dans le réseau les années suivantes.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB avec appui des associations locales
Livrables / résultats attendus de l'opération	Réseau d'ambassadeurs fonctionnel
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Offices du tourisme, DREAL Normandie, Département

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x	x	x	x	x	x	Ambassadeur en veille et en action d'information

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS12	Animation de l'Aire Marine Éducative (AME) du havre de la Sienne

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Rendre accessible l'information
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	AME animée et dynamique
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Éveiller les jeunes à la biodiversité de leur territoire et à sa préservation
Détails de l'opération	Faire vivre l'AME au regard des problématiques environnementales du havre de la Sienne. Programme à concevoir et à mettre en place annuellement entre le collège et les associations environnementales locales pour que les jeunes appréhendent la nature environnante et prennent des décisions jugées favorables à la préservation de l'AME.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Havre de la Sienne
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Collège de Montmartin-sur-Mer, prestataire (exemple : AVRIL), Mairie de Regnéville-sur-Mer, Mairie de Montmartin-sur-Mer
Livrables / résultats attendus de l'opération	Programme de l'AME
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	OFB, AESN

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	?	?	?	?	?	?	?	?	Projet de 2 ans pour l'instant
Mois	Terrain à la belle saison mais en classe toute l'année										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS13	Réseau d'animations à l'échelle des havres et des dunes d'Annoville
Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Créer du lien entre les différentes structures qui font de la communication et de la sensibilisation sur le territoire
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre et fréquence d'animations / d'évènements par secteur (4 havres et dunes d'Annoville)
Indicateur(s) de réponse	Réseau mis en œuvre et cohérent
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Réaliser des animations homogènes sur le secteur en cohérence avec l'ensemble de la ZSC et de la ZPS
Détails de l'opération	Identifier les structures (solliciter les offices du tourisme), les types et le nombre d'animation et d'évènement réalisés sur la ZSC et sur la ZPS sur 2 ans. Réaliser une cartographie et un diagnostic écrit de ce recensement. Ce diagnostic servira de point zéro à l'indicateur de pression "fréquence des animations / évènements par secteur". Remplir l'indicateur de pression associé. A l'issue du diagnostic, créer un réseau à l'échelle de la ZSC et de la ZPS regroupant toutes les associations locales, les communes, les EPCI et les structures réalisant des animations / évènements environnementaux. S'inspirer de ce qui est fait en baie du Mont Saint-Michel. Avoir une cohérence dans les animations à l'échelle des havres de la côte. Élaborer un planning collectif pour poursuivre et renforcer les animations relatives à la biodiversité sur l'ensemble du site Natura 2000 en appuyant sur le fait que chacun des secteurs (4 havres et un massif dunaire) est particulier mais fait partie d'une côte présentant des similarités. Faire le lien avec les animations relatives au PPA et au PAPI. Rédiger une newsletter. Trouver un lieu identitaire telle la maison des havres pour que les associations puissent accueillir le public. Réunir et animer ce réseau au moins 2 fois par an. Recenser annuellement toutes les animations / évènements et remplir l'indicateur de pression associé.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB en relation avec les associations, les communes, les EPCI, les offices du tourisme et les structures du secteur (exemple : FDC 50)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Diagnostic du territoire + Réseau créé et fonctionnel + Public sensibilisé + Newsletters diffusées
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Associations locales, offices du tourisme, communes, FDC 50, DREAL Normandie, Département

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois			sur toute l'année pour le recensement		2 fois / an, avant et après la saison touristique, pour l'animation du réseau ; animations toute l'année						

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS14	Actualisation des sentiers pédagogiques et des panneaux

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réfléchir à une mise à jour des panneaux
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de panneaux non adaptés aux deux sites Natura 2000
Indicateur(s) de réponse	Nombre de panneaux adaptés en accord avec la charte graphique ou le fil conducteur
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Améliorer la lisibilité et homogéniser les informations à l'échelle des deux sites Natura 2000
Détails de l'opération	Recenser les sentiers pédagogiques et les panneaux d'information environnementales sur la ZSC et la ZPS. Remplir l'indicateur de pression associé. Cartographier et photographier ces panneaux. Suite à ce recensement, former un groupe de travail avec les associations environnementales, les communes, les EPCI, les offices du tourisme, le SyMEL, le Département et le Conservatoire du littoral afin de leur exposer les éléments. Travailler en intelligence collective avec les différentes structures pour proposer le repositionnement, l'actualisation ou l'ajout de nouveaux panneaux. Demander les autorisations nécessaires en site classé pour l'ensemble du site. Travailler sur une charte graphique ou un fil conducteur commun à ce territoire (voir aussi avec les havres plus au nord). Mettre en oeuvre les propositions/choix de ce groupe de travail.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation en site classé
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB, EPCI, communes, offices du tourisme, associations locales, SyMEL, Conservatoire du littoral, Département
Livrables / résultats attendus de l'opération	Repositionnement, actualisation ou ajout de panneaux
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, EPCI, communes, offices du tourisme, associations locales, Conservatoire du littoral, Département

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x							Recensement en 2026 et GT à créer en 2027

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS15	Mise en place d'une vigie phoques

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Ancrer dans le territoire la présence et l'augmentation des populations de phoques
Indicateur(s) de pression suivi	Nature et nombres de dérangements / d'infractions constatés sur les phoques
Indicateur(s) de réponse	Nombre d'opérations de sensibilisation
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D01-MT-OE01.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Suivre la population de phoques et faire accepter leur présence aux usagers du site
Détails de l'opération	Reprendre la communication du GMN et l'adapter au territoire. Rechercher des bénévoles intéressés par l'observation et la sensibilisation à l'espèce. Former la vigie. Équiper les bénévoles (livret d'information, fiches de suivi et d'identification, vêtement floqué, longue-vue, plaquettes de sensibilisation). Coordonner la vigie. Les "brigadiers" seront probablement amenés à réaliser le suivi de la population de Phoque veau-marin et à remplir l'indicateur de pression "Présence de dérangement des phoques".
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Havre de la Sienne
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataires (exemples : AVRIL, GMN)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Brigade opérationnelle
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Une fois formée, la brigade sera présente à temps complet sur le secteur
Mois	Toute l'année pour le suivi mais en période touristique pour la sensibilisation										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS16	Réseau de collecte des déchets

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire la quantité de déchets d'origine anthropique sur les habitats naturels
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Réseau de collecte créé
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D10-OE01; D10-OE02.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Respect des enjeux naturels du site lors des nettoyages de plage
Détails de l'opération	Recenser les initiatives de ramassage des déchets sur le secteur. Créer un réseau de collecte, avec des salariés et bénévoles, qui pourrait permettre : - d'avoir accès à des personnes ressources qui connaissent la sensibilité des espèces ou des habitats naturels, - d'organiser un nettoyage de plage cadré et respectueux du site et de ces enjeux naturels. Faire connaître le réseau auprès des collectivités et structures à l'initiative des ramassages pour être facilement contacté au besoin.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataires (exemples : CPIE du Cotentin avec appui de l'association AVRIL)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Contact et ramassage respectueux des enjeux naturels du site
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	AESN, contrat Natura 2000 N32

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois			Hors période de nidification du Gravelot à collier interrompu								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

CS17	Appropriation des enjeux naturels et de la réglementation en site Natura 2000 par les élus du site

Enjeux	Un public sensibilisé et respectueux des enjeux naturels du site
OLT concernés	OLT 6 S'assurer de l'appropriation des enjeux écologiques et de leur sensibilité en développant des moyens de sensibilisation, de communication et de réglementation
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Former les élus aux enjeux Natura 2000 et à la réglementation et les aider à cibler les bons interlocuteurs
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre d'outils développés et utilisés
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Sensibiliser les élus aux enjeux naturels des sites Natura 2000
Détails de l'opération	Enquêter (échanges mail, téléphonique, direct) les élus pour comprendre leurs attentes / besoins en termes de connaissances / compréhension de Natura 2000, de ses enjeux et de sa réglementation. Recenser les guides existants sur la réglementation (guide sur les haies de la DDTM...) ou l'implication des élus en site Natura 2000 (guide life MarHa OFB). Proposer et créer des supports adaptés aux besoins des élus enquêtés (arbre décisionnel, annuaires, fiches protocoles, arrêtés types, formations, visites terrain, réunions d'informations annuelles, développement d'un réseau, augmentation du temps d'animation, carte de localisation des différents périmètres...).
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Communes de la ZSC et de la ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB avec la DDTM50
Livrables / résultats attendus de l'opération	Supports/outils adaptés/vulgarisés sur Natura 2000 (enjeux naturels, réglementation, réponses à apporter aux porteurs de projets...).
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x	x	x	x	x	x	Recensement et enquête en année 1, puis élaboration et mise à jour des guides et supports

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, ...)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres...)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

Mesures pour l'animation du DOCOB

AD1	Veille voire participation aux instances liées aux politiques de l'eau

Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Intégrer les enjeux liés à Natura 2000 dans les politiques liées à l'eau (OLT 1 et 3)
Indicateur(s) de pression suivi	Quantité de nitrates (OLT3)
Indicateur(s) de réponse	Veille effectuée, nombre de participation (OLT1 et 3)
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D05-OE01; D05-OE02 ; D05-OE03 ; D07-OE03. Avec le SAGE Côtiers Ouest Cotentin, avec avec le SDAGE et avec la directive nitrate

1) Description de l'opération

But de l'opération	Maintenir le lien avec les instances responsables de la politique de l'eau sur le territoire
Détails de l'opération	Être à l'écoute des acteurs du territoire pour remonter, si besoin, des problèmes liés à la qualité ou à la quantité d'eau sur la ZSC. Participer aux instances adéquates pour relayer les informations relatives aux enjeux du site Natura 2000. Remplir l'indicateur de pression associé, en relation avec le SAGE.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Territoire de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	Veille et nombre d'alertes lancées si nécessaire, nombre de participations aux instances liées à la politique de l'eau
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (intégré dans le financement de la structure animatrice du DOCOB)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Opération à mener au fil de l'eau dès que nécessaire

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, ...)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres...)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD2	Participation au COGEPOMI (si nécessaire)

Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Mettre en cohérence le DOCOB avec le PLAGEPOMI
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre de participations nécessaires
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Meilleure prise en compte des espèces du site à l'échelle supra
Détails de l'opération	Sur sollicitation d'un membre du COGEPOMI (exemple : FDP 50) ou à l'initiative de la structure animatrice du DOCOB, participer aux instances de gouvernance du PLAGEPOMI pour faire remonter des alertes, des informations et rester en veille sur les amphihalins. Besoin d'information par exemple sur les prises accessoires de pêche de loisir en milieu estuarien ou sur la vulnérabilité des pêcheries du DPM.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	Échanges d'informations, veille et alerte
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (intégré dans le financement de la structure animatrice du DOCOB)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Opération à mener au fil de l'eau dès que nécessaire

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD3	Recensement et encadrement des manifestations sportives et culturelles
Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire et encadrer la fréquentation + Éviter les zones de nidification du Gravelot à collier interrompu lors des manifestations sportives et culturelles et du nettoyage des plages
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de manifestations sportives et culturelles
Indicateur(s) de réponse	Nombre de manifestations encadrées
Lien(s) avec d'autres documents	Avec l'OE du DSF MMN : D01-OM-0E06

1) Description de l'opération

But de l'opération	Limiter le piétinement/tassement et l'érosion des habitats sensibles et réduire les dérangements en période de reproduction du Gravelot à collier interrompu
Détails de l'opération	Recenser toutes les manifestations sportives et culturelles de la ZSC (cf liste des manifestations transmise par CMB en 2024, demander la même chose à COM et à GTM). Remplir l'indicateur de pression associé. Continuer à travailler avec les organisateurs des manifestations pré-existantes sur le territoire et/ou ayant donné lieu à la signature d'une charte Warsmann. Encadrer toute nouvelle demande d'organisation. Dès sollicitations des services instructeurs ou des communes et EPCI par des organisateurs de manifestations, tenir au courant la structure animatrice du DOCOB et maintenir les échanges à ce sujet.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Préfectures et sous-préfectures, DDTM, Conservatoire du littoral, communes et EPCI pour l'encadrement En lien avec la structure animatrice du DOCOB pour le recensement
Livrables / résultats attendus de l'opération	Encadrer les manifestations sportives et culturelles
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Temps agent des structures impliquées : préfectures et sous-préfectures, DDTM, Conservatoire du littoral, communes et EPCI Temps agent structure animatrice du DOCOB : financement DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	recensement en 2025 puis tous les 5 ans, encadrement dès que nécessaire (en plus des chartes en 2024)

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD4	Augmentation du nombre de jours dédiés à l'animation du DOCOB

Enjeux	Une mise en œuvre du Document d'objectifs et une animation adaptées aux besoins du territoire
OLT concernés	OLT 5 Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB en s'intégrant aux projets du territoire
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réévaluer le nombre d'ETP consacré à l'animation Natura 2000 du site
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de jours
Indicateur(s) de réponse	Nombre de jours ajoutés
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Adapter le nombre de jours d'animation annuelle à l'ambition de ce DOCOB
Détails de l'opération	Remplir l'indicateur de pression associé. Augmenter le nombre de jours consacrés à l'animation du DOCOB à partir de 2025 pour qu'elle réponde au suivi de l'ensemble des opérations du DOCOB. Puis conserver ce nombre de jours, pour les autres années du DOCOB.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre de jours ajoutés
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (intégré dans le financement de la structure animatrice du DOCOB)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x									augmentation à prévoir dès 2025 puis maintien du nombre de jours adéquats les autres années

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD5	Organisation des COPIL

Enjeux	Une mise en œuvre du Document d'objectifs et une animation adaptées aux besoins du territoire
OLT concernés	OLT 5 Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB en s'intégrant aux projets du territoire
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Animer l'instance de gouvernance des sites Natura 2000
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre de COPIL organisés dans la durée du DOCOB (environ 10 ans)
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Maintenir le lien avec les acteurs du territoire et les tenir informés de l'avancement du DOCOB
Détails de l'opération	Organiser un comité de pilotage commun aux deux sites Natura 2000 tous les 4 ans (réserver une salle, envoyer les invitations, préparer un diaporama ou une animation terrain…) pour tenir informés les acteurs du territoire de l'avancée du DOCOB.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Salle communale du territoire et/ou visite terrain
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie avec appui structure animatrice DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	COPIL réuni tous les 4 ans
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x				x				x		COPIL de validation du DOCOB en 2024 puis tous les 4 ans

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD6	Assistance aux pétitionnaires dans la mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Enjeux	Une mise en œuvre du Document d'objectifs et une animation adaptées aux besoins du territoire
OLT concernés	OLT 5 Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB en s'intégrant aux projets du territoire
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Répondre aux sollicitations des acteurs du territoire portant des projets, programmes, travaux et manifestations
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre de projets suivis
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Sensibiliser et accompagner les acteurs ayant un projet en lien avec les sites Natura 2000
Détails de l'opération	Assister les pétitionnaires dans la mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000. Produire un avis technique auprès des services instructeurs en cas de besoin. Suivre et accompagner les projets, travaux et manifestations en lien avec : - les manifestations sportives et culturelles, - le PPA "Entre deux havres" sur Geffosses, - le PAPI Côte des Havres - Manche - Bassin versant entre Havre de la Vanlée et havre de Regnéville, - le PPRL, - la stratégie liée à la définition des systèmes d'endiguements, - le plan de gestion sédimentaire, - opération de reconquête de la qualité des eaux littorales ; - la stratégie de gestion intégrée du trait de côte. Participer et intervenir dès que nécessaire aux groupes de travail et instances organisés localement sur les sujets environnementaux ou liés aux sites. Être disponible pour aider toute démarche ayant cours sur le site Natura 2000 ou ses abords.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre de projets, programmes, manifestations, travaux suivis et assistés dans le cadre des EIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (intégré dans le financement de la structure animatrice du DOCOB)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	dès que nécessaire

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD7	Suivi et vérification de la bonne réalisation des opérations, des chartes, des contrats Natura 2000 et des MAEC

Enjeux	Une mise en œuvre du Document d'objectifs et une animation adaptées aux besoins du territoire
OLT concernés	OLT 5 Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB en s'intégrant aux projets du territoire
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Mettre en œuvre les opérations du DOCOB et produire les livrables liés à l'animation
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Nombre d'opérations en cours ou réalisées et de livrables validés
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Mettre en oeuvre les opérations du DOCOB et informer les services de l'Etat des avancées du DOCOB
Détails de l'opération	Suivre l'avancement des opérations programmées dans le DOCOB. Assister les opérateurs potentiels identifiés et relancer les financeurs prévisionnels si besoin. Accompaner la signature / renouveler les chartes Warsmann des manifestions sportives ayant lieu sur les sites Natura 2000. Proposer aux communes, EPCI, clubs, structures et associations d'usagers la signature de la charte de bonnes pratiques. Suivre et assister la mise en oeuvre et le paiement des MAEC. Aider les opérateurs potentiels prévisionnels à mettre en oeuvre les contrats Natura 2000.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	Bilan d'activités de la structure animatrice, tableau de suivi de la mise en œuvre du DOCOB, remplissage des actions d'animation sous SIN2 (ou équivalent futur) et autres livrables d'animation si demandés
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, FEADER, FEDER, Appels à projets divers, Fonds dédiés à la restauration de la biodiversité…

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD8	Alimentation des plans de contrôle MISEN et PSCEM

Enjeux	Une mise en œuvre du Document d'objectifs et une animation adaptées aux besoins du territoire
OLT concernés	OLT 5 Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB en s'intégrant aux projets du territoire
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'atteintes au site Natura 2000
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Fait
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Prévenir les atteintes aux habitats et aux espèces des sites Natura 2000										
Détails de l'opération	Alimenter les plans de contrôle MISEN et PSCEM dès que nécessaire.										
Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	ZSC et ZPS										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Plans alimentés au besoin										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (intégré dans le financement de la structure animatrice du DOCOB)										
Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	dès que nécessaire

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD9	Archivage durable de la connaissance acquise dans le cadre du DOCOB actuel

Enjeux	Une mise en œuvre du Document d'objectifs et une animation adaptées aux besoins du territoire
OLT concernés	OLT 5 Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB en s'intégrant aux projets du territoire
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Enregistrer et classer la connaissance
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Archivage réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Enregistrer la connaissance pour savoir la retrouver
Détails de l'opération	Dès qu'une étude scientifique est réalisée sur les habitats ou sur les espèces des deux sites Natura 2000, demander à obtenir les données brutes et les livrables finalisés. Saisir les données brutes acquises dans le cadre de l'animation sous ODIN si cela n'est pas déjà fait. Enregistrer ces documents de manière pérenne dans un dossier.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	Saisie des données brutes sous ODIN réalisée, archivage des livrables réalisés
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (intégré dans le financement de la structure animatrice du DOCOB)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	dès que nécessaire

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD10	Évaluation du DOCOB et mise à jour des FSD

Enjeux	Une mise en œuvre du Document d'objectifs et une animation adaptées aux besoins du territoire
OLT concernés	OLT 5 Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB en s'intégrant aux projets du territoire
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Évaluer le DOCOB pour sa révision
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Évaluation réalisée + FSD actualisés
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Evaluer le DOCOB pour pouvoir actualiser le prochain
Détails de l'opération	Dès que demandé dans les fiches opérations, remplir le tableau de bord (indicateurs d'état et de pression). Chaque année faire un bilan de la gestion effectuée (indicateurs de réponse). Réaliser une évaluation de ce DOCOB (à mi-parcours et à la fin du DOCOB) en mettant en lien l'état des habitats et des populations (indicateurs d'état) avec la gestion réalisée (indicateurs de pression et de réponse). Mettre à jour les formulaires standards de données tous les 5 ans et dès que nécessaire (en fonction de l'apparition ou de la disparition avérée d'habitats ou d'espèces).
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB, DREAL Normandie Prestataire à définir pour la mise à jour du FSD relatif à la ZPS
Livrables / résultats attendus de l'opération	Bilans annuels + évaluations réalisées + FSD mis à jour
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		Bilan de la gestion + tableau de bord	Bilan de la gestion + tableau de bord + MAJ FSD de la ZSC et de la ZPS	Bilan de la gestion + tableau de bord	Bilan de la gestion + tableau de bord + évaluation	Bilan de la gestion + tableau de bord	Bilan de la gestion + tableau de bord	Bilan de la gestion + tableau de bord + MAJ FSD	Bilan de la gestion + tableau de bord	Bilan de la gestion + tableau de bord + évaluation	

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD11	Participation à l'observatoire des prés salés

Enjeux	Une connaissance des habitats, des espèces et de la fonctionnalité du site Natura 2000 en relation avec les espaces naturels voisins
OLT concernés	OLT 7 Poursuivre l'acquisition de connaissances, notamment sur le fonctionnement et l'importance des havres à plus large échelle
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Approfondir la connaissance sur les prés salés et les salicornaies de la ZSC
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Participation effectuée selon nécessité
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030. Avec avec les OE du DSF MMN : D01-HB-OE01 ; D01-HB-OE02.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Faire le lien entre la ZSC et l'observatoire
Détails de l'opération	Participer à l'observatoire régional des prés salés pour faire le lien avec les études ayant cours sur la ZSC. En tant que de besoin, faire remonter les informations à l'observatoire national des prés salés.
Vigilance	Lien avec les études sur la fonctionnalité des prés salés et sur l'alimentation de la population de Bernache cravant à ventre clair.
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	Participation en fonction de la nécessité
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, Région Normandie, Agence de l'Eau Seine-Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	selon nécessité et en fonction des études

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, ...)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres...)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

AD12	Concertation sur la possibilité de faire évoluer les limites de la ZPS et de la ZSC, au regard des études scientifiques

Enjeux	Une connaissance des habitats, des espèces et de la fonctionnalité du site Natura 2000 en relation avec les espaces naturels voisins
OLT concernés	OLT 7 Poursuivre l'acquisition de connaissances, notamment sur le fonctionnement et l'importance des havres à plus large échelle
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Améliorer la fonctionnalité de la ZPS et de la ZSC
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Concertation mise en œuvre
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Évaluer la pertinence de modifier les périmètres actuels et, si besoin, étendre les limites pour améliorer la fonctionnalité des sites Natura 2000
Détails de l'opération	En fonction des conclusions de "l'étude sur l'alimentation de la population de Bernache cravant à ventre clair", de "l'étude sur les zones fonctionnelles des limicoles", du "recensement et de l'acquisition des terrains à dépoldériser" et de diverses autres études ayant cours sur le territoire, organiser une concertation sur la possibilité de faire évoluer les limites de la ZPS et de la ZSC à des zones limitrophes écologiquement cohérentes (havre de la Vanlée, herbiers de zostères, Marais d'Annoville, polders de Blainville...).
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Préfecture de la Manche et préfecture maritime de la Manche mer du Nord, DDTM avec structure animatrice du DOCOB, associations naturalistes et DREAL Normandie en appui
Livrables / résultats attendus de l'opération	Projets de périmètres étendus pour la ZSC et la ZPS Concertation et consultation réalisées au besoin
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											Si nécessaire, après les études sur la Bernache cravant à ventre clair, les limicoles, le recensement des terrains à dépoldériser et d'autres études pouvant être réalisées sur le territoire

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

Mesures de suivi et d'amélioration des connaissances scientifiques

SC1	Comparaison surfacique des habitats élémentaires de prés salés et dunaires
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	Maintien voire augmentation de la surface, de la diversité et du bon état des habitats élémentaires de prés salés (OLT1) + Maintien de la surface, de la diversité et du bon état des habitats élémentaires dunaires (OLT4)
Indicateur(s) d'état suivi	Surfaces des habitats élémentaires de prés salés (OLT1) + Surfaces des habitats élémentaires dunaires (OLT4)
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	Surface de prés salés et d'habitats estuariens (OLT1)
Indicateur(s) de réponse	Comparaison effectuée
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître l'évolution surfacique des prés salés et des milieux dunaires en lien avec l'érosion ou la submersion ou l'accumulation
Détails de l'opération	Comparer par photographie aérienne tous les 10 ans la surface de prés salés et de dunes de la ZSC, en lien avec l'érosion, la submersion ou l'accumulation. Remplir les indicateurs d'état et l'indicateur de pression associés. Rédiger un rapport intégrant les cartographies et l'analyse des surfaces.
Vigilance	Répétition tous les 10 ans. Faire le lien avec l'observatoire des prés salés.
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataire (exemple : CBN de Normandie)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes, script des analyses statistiques
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x								Tous les 10 ans
Mois			printemps-été								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC2	Étude phytosociologique et cartographie des habitats végétalisés
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	Maintien voire augmentation de la surface, de la diversité et du bon état des habitats élémentaires de prés salés (OLT1) + Maintien de la surface, de la diversité et du bon état des habitats élémentaires dunaires (OLT4)
Indicateur(s) d'état suivi	Nombre d'habitats élémentaires de prés salés présents (diversité) (OLT1) + État de conservation des habitats élémentaires de prés salés (OLT1) + Surface, diversité et état de conservation des habitats élémentaires des habitats génériques 1130, 1140 et 1330 (OLT2) + Disponibilité de la ressource et zones d'alimentation (OLT2) + Nombre d'habitats élémentaires dunaires présents (diversité) (OLT4) + État de conservation des habitats élémentaires dunaires (OLT4)
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	Surface d'habitats continentalisés (OLT1) + Surface de Puccinellie maritime (OLT2) + Surface d'habitats continentalisés (OLT3)
Indicateur(s) de réponse	Étude réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Suivre l'évolution des habitats côtiers et terrestres de la ZSC
Détails de l'opération	Typologie puis cartographie Données à récolter : - nombres d'habitats élémentaires (remplir l'indicateur d'état associé), - surface par habitat élémentaire, - sensibilité des habitats élémentaires (possibilité de restauration ? / menace ?), - espèces associées aux habitats élémentaires, - représentativité des habitats élémentaires, - fonctionnalité des habitats élémentaires, - surfaces d'habitats élémentaires fonctionnels, - facteurs d'influence et pressions s'exerçant sur les habitats élémentaires (affiner les facteurs de dégradation), - surfaces d'habitats dégradés, - état de conservation des habitats élémentaires (remplir l'indicateur d'état associé), - hiérarchisation des responsabilités du site. Comparaison phytosociologique et cartographique à réaliser tous les 10 ans conformément au protocole régional. Remplir les indicateurs d'état et l'indicateur de pression associés. Rédiger un rapport intégrant les cartographies, les facteurs de dégradations, les préconisations de gestion...
Vigilance	Répétition tous les 10 ans. Faire le lien avec l'observatoire des prés salés.
Besoin de déclaration, d'autorisation	Information des propriétaires
Localisation	ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL pour le marché Prestataires pour la typologie et la cartographie (exemples : CBN de Normandie, CPIE du Cotentin)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes inclues dans la BDD ODIN, analyses des évolutions
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x									typologie en 2024 et cartographie en 2025, à répéter tous les 10 ans
Mois	printemps-été										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC3	Suivi de la structure de végétation des prés salés et de l'efficacité des MAEC

Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute)
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Adapter la charge de pâturage en fonction des secteurs et de leurs enjeux naturels
Indicateur(s) de pression suivi	Structure de la végétation (pourcentage de Puccinellie, de zones nues, hauteur de la végétation et pourcentage des autres plantes du transect) (OLT1)
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Vérifier l'efficacité des MAEC mises en oeuvre
Détails de l'opération	Rédiger un cahier des charges pour le protocole puis un autre pour la mise en oeuvre du suivi. Définir un protocole (transects dans les zones pâturées par les ovins, par les ovins et bernaches, sans pâturage...) permettant de : - Analyser l'efficacité des MAEC dans les secteurs pâturés ou non. - Mettre en perspective avec l'état de conservation défini dans la cartographie des habitats végétalisés (SC2) - Remplir l'indicateur de pression associé (% de Puccinellie maritime, % de zones nues, hauteur de la végétation, % des autres plantes du transect). - Analyser l'intérêt de la roselière présente en bordure nord du havre de la Sienne (Tourville et Heugueville-sur-Sienne) au regard des espèces qu'elle abrite (flore et oiseaux), du rôle de phytoépuration qu'elle permet, de sa place dans cet estuaire. Formuler des préconisations de gestion pour les plans agropastoraux (prochain PAEC) et pour la roselière (pour sa préservation en tant qu'habitat d'espèces). Rédiger un rapport sur l'efficacité des MAEC mises en oeuvre
Vigilance	Faire le lien avec l'observatoire des prés salés.
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Zones pâturées sur le DPM de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structures impliquées dans l'observatoire des prés salés (atelier pluridisciplinaire) Prestataires pour la réalisation du suivi, l'analyse de la structuration et de l'intérêt écologique de la roselière, les passereaux de la roselière (exemples : CBN de Normandie, GONm)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes inclues dans la BDD ODIN, script des analyses statistiques
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, Région Normandie (action Stratégie Nationale de la Biodiversité)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)				x							
Mois				printemps-été							

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC4	Suivi du chiendent
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT2 Conserver l'attrait des zones d'alimentation hivernale pour la Bernache cravant à ventre clair et les autres espèces d'oiseaux à enjeu affiliées aux prés salés et à l'estran
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Contenir voire réduire l'envahissement du chiendent (OLT1 et 2)
Indicateur(s) de pression suivi	Surface de chiendent (OLT1 et 2)
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé (OLT1 et 2)
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-OE03 ; D01-OM-OE05 ; D05-OE02 ; D05-OE03.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître l'évolution du chiendent										
Détails de l'opération	Rédiger un cahier des charges pour le protocole puis un autre pour la mise en oeuvre du suivi. Définir un protocole pour suivre l'évolution du chiendent. Mettre en œuvre ce protocole. Remplir l'indicateur de pression associé.										
Vigilance	Faire le lien avec l'observatoire des prés salés.										
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation de survol (préfecture/aérodrome) si suivi par drone										
Localisation	DPM de la ZSC										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structures impliquées dans l'observatoire des prés salés (atelier pluridisciplinaire) et structure animatrice du DOCOB Prestataire (exemple : CBN de Normandie) pour le protocole et le suivi										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (dans le cadre de la cartographie des habitats du site), AESN, Appels à projet biodiversité										
Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x								Récurrence en fonction du protocole, à définir à partir de 2026
Mois			printemps-été								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC5	Suivi de la Spartine anglaise

Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute)
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Intégrer les enjeux liés à Natura 2000 dans les politiques liées à l'eau
Indicateur(s) de pression suivi	Surface de Spartine anglaise
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D05-OE02 ; D05-OE03.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître l'évolution de l'eutrophisation de la ZSC
Détails de l'opération	Rédiger un cahier des charges pour le protocole puis un autre pour la mise en oeuvre du suivi. Définir un protocole pour suivre l'évolution de la Spartine anglaise (suivi par drone ?). Faire le lien avec les facteurs d'eutrophisation du secteur. Mettre en œuvre ce protocole. Remplir l'indicateur de pression associé.
Vigilance	Faire le lien avec l'observatoire des prés salés.
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation de survol (préfecture/aérodrome)
Localisation	DPM de la ZSC concerné par la problématique
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour le cahier des charges avec appui d'un prestataire (exemple : CBN de Normandie) pour le protocole Prestataire pour le suivi
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (cartographie des habitats du site), AESN, autres

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x								Protocole à définir en 2026 puis à mettre en oeuvre après
Mois				été							

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC6	Suivi comportemental des oiseaux hivernants et migrateurs pour qualifier et quantifier les dérangements
Enjeux	Des prés salés essentiels au fonctionnement du système côtier : productivité primaire, ressource et accueil de nombreuses espèces (hivernage et migration d'oiseaux d'intérêt communautaire ; reproduction et nourricerie de poissons comme les bars, les mulets, les soles à marée haute) + Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair + Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 1 Maintenir et restaurer le bon état de conservation des prés salés existants pour assurer leurs fonctionnalités et permettre leur développement + OLT 2 Conserver l'attrait des zones d'alimentation hivernale pour la Bernache cravant à ventre clair et les autres espèces d'oiseaux à enjeu affiliées aux prés salés et à l'estran + OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Encadrer les activités (OLT1) + Limiter le dérangement en période hivernale (OLT2) + Limiter le dérangement sur l'avifaune et les phoques (OLT3) + Limiter le dérangement de l'avifaune (OLT4)
Indicateur(s) de pression suivi	Nature et nombres de dérangements / d'infractions constatés (OLT 1, 2, 3, 4 et 6)
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître l'impact des usages sur les populations d'oiseaux hivernants et migrateurs										
Détails de l'opération	Organiser un groupe de travail pour déterminer un protocole scientifique incluant : - le recensement des comportements naturels (notamment fréquence d'alimentation et localisation) selon les conditions climatiques et les marées, - la nature, la fréquence et la localisation des dérangements. Faire le lien entre les comportements des oiseaux et les dérangements des divers usages observés. Si possible, faire le lien avec le changement climatique (migrations décalées dans le temps et l'espace). Faire valider le protocole par le MNHN. Mettre en œuvre le suivi protocolé et réaliser la cartographie. Remplir l'indicateur de pression associé.										
Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	Havres de la Sienne et de la Vanlée										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataire (exemples : GONm, FDC 50)										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN, publication scientifique mettant en évidence la présence ou l'absence de dérangement(s) significatif(s) imputable(s) aux différents usages du site										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, OFB, AESN, Appel à projets biodiversité...										
Calendrier	***2024***	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Commentaires
Années (cocher)											dès que possible

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC7	Suivi ornithologique
Enjeux	Une zone d'alimentation hivernale unique en France, notamment pour la Bernache cravant à ventre clair + Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute) + Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 2 Conserver l'attrait des zones d'alimentation hivernale pour la Bernache cravant à ventre clair et les autres espèces d'oiseaux à enjeu affiliées aux prés salés et à l'estran + OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins + OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	Maintien ou accroissement de la population actuelle de Bernache cravant à ventre clair sur les havres de la Sienne et de la Vanlée (OLT2) + Maintien ou augmentation des populations d'oiseaux hivernants et migrateurs des milieux estuariens (OLT3) + Maintien des populations nicheuses à responsabilité forte et moyenne en milieu dunaire et dans la colonie d'ardéidés d'Annoville (OLT4) + Maintien des populations d'oiseaux hivernants et migrateurs des milieux dunaires (OLT4)
Indicateur(s) d'état suivi	Effectifs de Bernaches cravant à ventre clair (OLT2) + Richesse spécifique (OLT2) + Richesse spécifique (OLT3) + Effectifs d'oiseaux hivernants et migrateurs des milieux estuariens (OLT3) + Nombre de couples par espèce à responsabilité forte et moyenne (OLT4) + Richesse spécifique (OLT4) + Effectifs d'oiseaux hivernants et migrateurs des milieux dunaires (OLT4)
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre d'absences répétées et/ou prolongées de Gravelots à collier interrompu couveurs sur leur nid, traces de piétinement… (OLT4)
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : répond à tous les D01-OM.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître l'évolution des populations d'oiseaux à responsabilité et de leurs pressions
Détails de l'opération	Réaliser un cahier des charges précisant les éléments ci-dessous. Réaliser le dénombrement des populations suivantes selon un protocole défini et répétable annuellement : - Richesse spécifique - Effectifs de la population de Bernache cravant à ventre clair - Effectifs des oiseaux hivernants et migrateurs des milieux estuariens - Nombre de couples par espèce à responsabilité forte et moyenne en milieu dunaire et dans la colonie d'ardéidés d'Annoville - Effectifs d'oiseaux hivernants et migrateurs des milieux dunaires. Lors des suivis, noter les autres espèces présentes sur la ZSC et la ZPS. Remplir les indicateurs d'état associés. Lors du suivi du Gravelot à collier interrompu : - dénombrer les absences répétées et/ou prolongées de couveurs sur leur nid et/ou les traces de piétinement… + si besoin coupler avec la pose de pièges photos pour connaitre précisément l'origine des dérangements. Remplir les indicateurs de pression associés. Réaliser une cartographie de localisation de ces espèces. Réaliser des analyses statistiques et un rapport tous les 10 ans pour observer les tendances des populations.

Vigilance	Suivi annuel. Rapport tous les 10 ans.										
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	Havres de la Sienne et de la Vanlée + bois d'Annoville (pour la colonie d'ardéidés)										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, OFB et structure animatrice du DOCOB pour le cahier des charges Prestataire (exemple : GONm)										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, OFB										
Calendrier	***2024***	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Commentaires
Années (cocher)		x									Analyse et rapport tous les 10 ans
Mois	1er avril au 31 juillet pour les nicheurs, août à mars pour les migrateurs et les hivernants										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC8	Cartographie et évaluation de l'état de conservation des habitats marins

Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	Amélioration de l'état de conservation des habitats marins
Indicateur(s) d'état suivi	Surface, diversité et état de conservation des habitats élémentaires des habitats génériques 1130, 1140 et 1330 (OLT2) + Évolution de l'état de conservation des habitats marins 1130 et 1140 (OLT3)
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	Surface de prés salés et d'habitats estuariens (OLT1)
Indicateur(s) de réponse	Cartographie et évaluation réalisées
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : tous les OE du D1-HB.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Cartographie et état de conservation des habitats marins complétés et actualisés
Détails de l'opération	Réaliser un cahier des charges pour réaliser une cartographie et une évaluation de l'état de conservation des habitats marins selon la nouvelle typologie NatHab. Si besoin, réaliser un suivi protocolé des invertébrés des laisses de mer pour l'état de conservation de l'habitat 1140-1 (richesse spécifique). Réaliser la cartographie et l'évaluation. Comparer les nouvelles cartographie et évaluation aux anciennes. Essayer de les mettre en cohérence avec la cartographie et l'évaluation de l'état de conservation des habitats terrestres. Remplir les indicateurs d'état associés.
Vigilance	A actualiser/répéter tous les 10 ans
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	DPM de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	OFB pour le cahier des charges OFB ou prestataire (exemple : GRETIA pour le suivi des invertébrés des laisses de mer) pour la réalisation
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport complet
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	OFB, AESN

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											en fonction des moyens, sur 2 ans
	printemps										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, ...)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres...)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC9	Poursuite du suivi des végétations à salicornes

Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	Conservation des surfaces de végétations pionnières à salicornes en bon état
Indicateur(s) d'état suivi	Surface de l'habitat 1310 en bon état de conservation
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	Surface de salicornes coupées
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.12).

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître l'évolution surfacique et l'état de conservation des végétations à salicornes + préserver le stock de graines
Détails de l'opération	Continuer le protocole proposé par le CBN et mis en place par le CPIE du Cotentin sur le suivi des végétations de salicornes (monospécifiques ou en mosaïque) dans les havres. Renseigner les indices de coupes de salicornes. Réunir le comité de suivi tous les ans (DDTM, DREAL, CPIE du Cotentin, CBN, Manche-Nature, CRPM). Remplir les indicateurs d'état et de pression associés. Rédiger un rapport intégrant les cartographies et l'analyse des résultats.
Vigilance	Suivi annuel.
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	DPM végétalisé de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie pour le cahier des charges et le suivi de l'opération. Prestataires pour le protocole et la réalisation du suivi (exemples : CBN de Normandie, CPIE du Cotentin) DDTM 50 pour la réunion du comité de suivi
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	suivi sectorisé par année (alternance des sites prospectés)
Mois	été										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC10	Suivi de la population de Phoque veau-marin
Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	Maintien ou augmentation de la population de Phoques veaux-marins
Indicateur(s) d'état suivi	Effectifs de Phoque veau-marin + Nombre de couples mère-petit de Phoque veau-marin
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	Nature et nombres de dérangements / d'infractions constatés (OLT3) + Nombre et nature des dérangements constatés (OLT6) + Nature et nombres de dérangements / d'infractions constatés sur les phoques (OLT6)
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.12).

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître l'évolution de la population de Phoque veau-marin sur la ZSC										
Détails de l'opération	Poursuivre, en relation avec la "vigie phoques", le suivi annuel protocolé du havre de la Sienne avec photo-identification des individus permettant d'obtenir : - les effectifs de Phoques veaux-marins (par rapoort à 2020 année du comptage national), - le nombre de couples mère-petit, - la photo-identification pour connaître les échanges intersites et la fidélisation des individus, - la quantification, la qualification et la fréquence des dérangements. Remplir les indicateurs d'état et l'indicateur de pression associés. Rédaction d'un rapport avec intégration de cartographies et de préconisations de gestion.										
Vigilance	A faire tous les ans.										
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	DPM du havre de la Sienne										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataires (exemples : AVRIL avec appui du GMN)										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie										
Calendrier	***2024***	***2025***	***2026***	***2027***	***2028***	***2029***	***2030***	***2031***	***2032***	***2033***	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Le suivi de dérangement ne sera pas répété chaque année, mais tous les trois ans pour évaluer les actions de sensibilisation
Mois	Toute l'année										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC11	Suivis piscicoles de la fédération de pêche de la Manche

Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	Conservation de l'existant en termes de continuité écologique dans le havre de la Sienne pour les amphihalins
Indicateur(s) d'état suivi	Nids de Lampoies marines et IAS sur la Sienne
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Suivis réalisés
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître l'évolution des populations des 4 espèces d'amphihalins dans la Sienne
Détails de l'opération	Suivi de la Lamproie marine : comptage visuel des nids dans les frayères à raison d'un passage après la saison (première quinzaine de juin). Suivi du Saumon atlantique : mise en place du protocole de l'IAS. Collecter les données de ces suivis réalisés par la fédération de pêche de la Manche. Analyser ses données dans le temps pour obtenir des tendances et comparer l'état de conservation des deux populations. Remplir les indicateurs d'état associés.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Sienne, hors ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	FDP 50 pour les suivis Structure animatrice du DOCOB avec appui de la FDP 50, de Seinormigr et de l'OFB migrateurs pour l'analyse
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN, script des analyses statistiques
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	AESN

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Analyse à 10 ans
Mois											en fonction de l'espèce

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC12	Mobilisation du réseau ALIEN Mer Normandie

Enjeux	Des milieux estuariens, zones de passage pour les poissons amphihalins, de ressource et d'accueil pour les oiseaux et les mammifères marins (également pour les juvéniles de poissons halieutiques à marée haute)
OLT concernés	OLT 3 Conserver et restaurer les potentialités d'accueil des milieux estuariens pour les oiseaux hivernants et migrateurs et les mammifères marins et améliorer la continuité écologique, notamment pour les poissons amphihalins
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Veiller aux pressions potentielles de ces espèces ENI sur le site
Indicateur(s) de pression suivi	Effectifs / surfaces couvertes par les ENI
Indicateur(s) de réponse	Ajout des espèces sur les listes de suivis / compliation des données
Lien(s) avec d'autres documents	Avec les OE du DSF MMN : D02-OE01 ; D02-OE02.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Stabilisation voire régression de ces espèces et éviter les nouvelles introductions
Détails de l'opération	Mettre en œuvre le suivi participatif du réseau ALIEN Mer Normandie et remplir la base de donnée ODIN. Être lanceur d'alerte au besoin. Obtenir un retour analytique des données par le réseau, notamment pour obtenir les effectifs ou surfaces couvertes des ENI sur la ZSC. Remplir l'indicateur de pression associé.
Vigilance	Tous les ans.
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	DPM de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataires (exemples : APP2R/AVRIL) Usagers
Livrables / résultats attendus de l'opération	Retour d'analyse du réseau sur la ZSC
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	AESN, OFB

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois	Toute l'année										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC13	Étude acoustique chiroptères

Enjeu	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concerné	OLT4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	Amélioration de la fonctionnalité des milieux dunaires du site pour les chiroptères
Indicateur(s) d'état suivi	Présence, diversité et répartition des chiroptères sur la ZSC (OLT4) + Activité de la Barbastelle d'Europe en période de reproduction (OLT4)
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Éude réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaissance de la diversité et de la fréquentation des espèces de chiroptères sur la ZSC
Détails de l'opération	Réaliser un cahier des charges avec ces éléments : - Préparation - Pose et récupération des boîtiers - Analyse acoustique - Rédaction d'un rapport de synthèse (analyse des résultats, cartographie, préconisations/perspectives). Réaliser l'étude. Remplir les indicateurs d'état associés.
Vigilance	Étude à refaire tous les 10 ans (mis dans l'opération "mise à jour des inventaires/suivis existants" de l'OLT7).
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation des propriétaires
Localisation	ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour le cahier des charges SyMEL pour l'accès aux terrains Conservatoire du littoral Prestataire (exemple : GMN)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x								
Mois			mai-décembre								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC14	Suivi du Triton crêté
Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	Amélioration du réseau de mares favorables aux amphibiens
Indicateur(s) d'état suivi	Présence et abondance du Triton crêté
OO auquel l'opération se rattache	Veiller aux niveaux d'eau et à la salinisation des dépressions dunaires
Indicateur(s) de pression suivi	Présence/absence de characées, de coléoptères aquatiques, de Triton crêté et lien avec la salinité
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Préciser le statut biologique du Triton crêté et connaître sa dynamique de population sur le site.
Détails de l'opération	Définir l'occurence, le statut biologique (reproduction ou non sur les mares du site) et l'abondance de la population de Triton crêté. Pour l'occurence et le statut biologique : - 3 passages dans l'année n (entre mars-avril et fin juin) pour définir la présence et la reproduction par mare (livrée nuptiale, parade nuptiale, œufs, larves à différents stades) - années suivantes : un seul passage sur l'ensemble des mares/an pour vérifier la présence/absence du Triton crêté (en avril) - si l'espèce est observée dans une nouvelle mare, mettre en place le protocole de l'année n sur la mare en question. Pour l'abondance, réalisation d'un suivi de population : - 3 passages en avril pour suivre les adultes/an - mise en place du POP Amphibiens spécifique tritons - remplir la base de données des sentinelles du climat. Coordonner l'action par année en fonction de la charge de travail du SyMEL, du CPIE du Cotentin et de l'association AVRIL. Le maire de Bricqueville-sur-Mer autorise le suivi sur ses terrains. Informer du suivi, chaque année avant les passages, la mairie de Bricqueville-sur-Mer. Rédaction d'un rapport avec intégration de cartographies + préconisations de gestion à mi-parcours. Remplir l'indicateur d'état de l'indicateur de pression associés.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation de capture annuelle Informer chaque année la mairie de Bricqueville des propsections qui seront réalisées Contacter l'OFB Montpellier/Savoie pour les prospections réalisés à Bricqueville
Localisation	Mares dunaires de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour la coordination annuelle SyMEL (sur les terrains Conservatoire du littoral) avec prestataires naturalistes (exemples : CPIE Cotentin OBHEN, AVRIL en appui (un an sur deux + sur les sites non Conservatoire du littoral))
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN, script des analyses statistiques
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Temps agent SyMEL, AESN

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		année n	x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois		mars à juin	mars à juin	mars à juin	mars à juin	mars à juin	mars à juin	mars à juin	mars à juin	mars à juin	

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC15	Suivi de l'embroussaillement des dunes
Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Veiller au maintien des milieux ouverts sur les habitats de dunes grises et les dépressions dunaires
Indicateur(s) de pression suivi	Surfaces embroussaillées
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Maintenir les milieux dunaires ouverts										
Détails de l'opération	Cartographier les surfaces dunaires embroussaillées (suivi de la dynamique naturelle de la végétation). Comparer tous les 5 ans et l'inscrire dans un rapport synthétique. Remplir l'indicateur de pression associé.										
Vigilance	A répéter tous les 5 ans										
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	Milieux dunaires de la ZSC										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	SyMEL sur les terrains du Conservatoire du littoral et les Espaces naturels sensibles (ENS)										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	SyMEL sur les terrains du Conservatoire du littoral et les ENS										
Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x					x				
Mois	printemps - été										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC16	Suivi des Characées
Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire l'eutrophisation des dépressions dunaires + Veiller aux niveaux d'eau et à la salinisation des dépressions dunaires
Indicateur(s) de pression suivi	Présence/absence de characées et lien avec l'eutrophisation + Présence/absence de characées, de coléoptères aquatiques, de Triton crêté et lien avec la salinité
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Suivre l'évolution de la qualité de l'eau des mares dunaires
Détails de l'opération	Rédiger un cahier des charges pour les terrains qui ne sont pas propiétés du Conservatoire du littoral (Bricqueville). Prospecter les mares dunaires. Noter la présence ou l'absence de characées. Si possible, collecter les données abiotiques (conductivité, nitrates...). Faire le lien entre la présence des Characées et les paramètres abiotiques révélant l'eutrophisation / salinité. Rédiger un rapport de synthèse. Coordonner cette action avec l'opération SC14 "suivi du triton crêté" pour une prospection commune des mares. Remplir les indicateurs de pression associés.
Vigilance	A répéter tous les 2 ans par mare
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation des propriétaires (notamment commune de Bricqueville)
Localisation	Mares dunaires de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour le cahier des charges SyMEL avec appui d'un prestataire (exemple : CBN de Normandie) sur les terrains du Conservatoire du littoral Prestataire sur terrains communaux de Bricqueville-sur-Mer
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie pour le cahier des charges (intégré dans le financement de la structure animatrice du DOCOB) AESN pour le suivi

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x	x	x	x	x	x	à poursuivre tous les 2 ans pour chaque mare (rotations annuelles entre les sites)
Mois			printemps								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC17	Suivi Indicateur composite Coléoptères Aquatiques des Mares (ICOCAM)
Enjeu	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concerné	OLT4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire l'eutrophisation des dépressions dunaires + Veiller aux niveaux d'eau et à la salinisation des dépressions dunaires
Indicateur(s) de pression suivi	Présence/absence de characées / coléoptères aquatiques et lien avec l'eutrophisation + Présence/absence de characées, de coléoptères aquatiques, de Triton crêté et lien avec la salinité
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Appréhender l'évolution de l'eutrophisation et de la salinité des mares dunaires à partir d'un état initial										
Détails de l'opération	Rédaction d'un cahier des charges intégrant le protocole ICOCAM. Réaliser le protocole ICOCAM (état initial + suivi long terme). Lien avec l'évolution de la pression de pâturage et la salinité dans les mares dunaires. Coordonner cette action avec l'opération SC14 "suivi du triton crêté" pour une prospection commune des mares au printemps, a minima. Remplir la base de donnée des sentinelles du climat. Rédiger un rapport de synthèse avec cartographies.										
Vigilance											
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation et information des propriétaires (Cdl et communes de Bricqueville)										
Localisation	Mares dunaires de la ZSC										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour le cahier des charges SyMEL pour l'accès + participants aux sessions Prestataire (exemple : GRETIA)										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	AESN										
Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois											2 passages par an au printemps et à l'automne + rapport

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC18	Suivi des sites affouragés

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Réduire l'affouragement dans les dunes
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de sites affouragés par rapport à l'état initial ou d'éleveurs pratiquant l'affouragement
Indicateur(s) de réponse	Suivi réalisé
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Diminuer le développement de couche humique, le tassement du sol et le dérèglement trophique dans les dunes
Détails de l'opération	Recenser tous les sites affouragés par photo aérienne. Comparer tous les 10 ans et l'inscrire dans un rapport synthétique. Remplir l'indicateur de pression associé.
Vigilance	A répéter tous les 10 ans
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Milieux dunaires de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie (intégré dans le financement de la structure animatrice du DOCOB)

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x								A répéter tous les 10 ans

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC19	Connaissance de l'impact du lapin dans les dunes grises
Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Contenir les populations de lapins
Indicateur(s) de pression suivi	Effectifs de lapins
Indicateur(s) de réponse	Définition d'un seuil
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Préserver les dunes grises
Détails de l'opération	Après réalisation de la cartographie des habitats en 2025 (cf opération SC2), prendre connaissance de l'état de conservation des dunes grises. Objectiver la relation entre le nombre de lapins et la dégradation des dunes Si les dunes grises sont en mauvais état : - Dénombrer les populations de lapins en milieux dunaires. - Remplir l'indicateur de pression associé. - Réunir les différentes parties prenantes pour estimer le seuil adéquat en termes d'effectifs de lapins, n'impactant pas la pérennité des dunes grises de la ZSC. - Faire respecter les arrêtés préfectoraux liés aux espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) quand le seuil est dépassé.
Vigilance	Opération dépendante des résultats du l'opération SC2.
Besoin de déclaration, d'autorisation	Permis de chasse, autorisation préfectoral d'éclairage de nuit
Localisation	Milieux dunaires de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	SyMEL, Conservatoire du littoral, communes, DDTM, prestataire scientifique (exemple : CBN de Normandie), associations locales de chasse, FDC 50
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre d'actions de régulation nécessaires
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	SyMEL, Conservatoire du littoral, communes, DDTM, FDC 50

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											Mise en oeuvre conditionnée par le seuil relatif aux arrêtés ESOD et l'opération SC2.

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC20	Suivi des niveaux d'eau dans le cadre de la gestion

Enjeux	Des milieux dunaires diversifiés accueillant la nidification, l'hivernage et la migration d'oiseaux ainsi que la reproduction d'amphibiens et l'alimentation des chiroptères
OLT concernés	OLT 4 Améliorer l'état de conservation des habitats dunaires favorables à la présence de diverses espèces
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Veiller aux niveaux d'eau et à la salinisation des dépressions dunaires
Indicateur(s) de pression suivi	Niveaux/hauteurs d'eau
Indicateur(s) de réponse	Graphiques et tableaux synthétiques
Lien(s) avec d'autres documents	

1) Description de l'opération

But de l'opération	Comprendre les conséquences du changement climatique et s'adapter
Détails de l'opération	Recenser les piézomètres (déjà 8 sur le territoire de CMB) et les règles liminimétriques (posées par le SyMEL) existants sur la ZSC. Si nécessaire, poser des piézomètres (nappe affleurante ?) supplémentaires aux endroits adéquats et des règles liminimétriques dans les mares dunaires (Bricqueville-sur-Mer ?). Calibrer les données attendues puis mutualiser les informations. Suivre les niveaux d'eau dans le cadre de la gestion et valoriser les résultats et les modélisations issues du programme Rivages Normands 2100. Remplir l'indicateur de pression associé. Les suivis permettront de savoir si des travaux anecdotiques de surcreusement des mares dunaires sont nécessaires pour maintenir des niveaux d'eau favorables aux amphibiens, aux chiroptères et aux characées.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	Déclaration préalable de pose / DT ou DICT
Localisation	Mares dunaires de la ZSC (Agon-Coutainville, Annoville et Bricqueville-sur-Mer)
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour le recensement des engins de mesure SyMEL pour les régles et EPCI pour les piézomètres
Livrables / résultats attendus de l'opération	Nombre de mares équipées et suivies
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	AESN, Rivages normands 2100

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	dès que possible puis tous les ans pour le suivi

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, ...)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres...)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC21	Mise à jour des inventaires existants et/ou suivis des espèces d'intérêt communautaire du site
Enjeux	Une connaissance des habitats, des espèces et de la fonctionnalité du site Natura 2000 en relation avec les espaces naturels voisins
OLT concernés	OLT 7 Poursuivre l'acquisition de connaissances, notamment sur le fonctionnement et l'importance des havres à plus large échelle
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	Effectifs de Bernaches cravant à ventre clair (OLT2) + Richesse spécifique (OLT3) + Effectifs d'oiseaux hivernants et migrateurs des milieux estuariens (OLT3) + Effectifs de Phoque veau-marin (OLT3) + Nombre de couples mère-petit de Phoque veau-marin (OLT3) + Nids de Lampoies marines et IAS sur la Sienne (OLT3) + Nombre de couples par espèce à responsabilité forte et moyenne (OLT4) + Richesse spécifique (OLT4) + Effectifs d'oiseaux hivernants et migrateurs des milieux dunaires (OLT4) + Présence et abondance du Triton crêté (OLT4)
OO auquel l'opération se rattache	
Indicateur(s) de pression suivi	Nature et nombres de dérangements / d'infractions constatés (OLT1, 2, 3, 4 et 6) + Nombre de gîtes identifiés (OLT4)
Indicateur(s) de réponse	Mise à jour réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.12). Avec les OE du DSF MMN : tous les OE du D1-MM/OM.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître l'évolution des populations et de leurs pressions
Détails de l'opération	S'assurer que les suivis sur les espèces d'intérêt communautaire se poursuivent pour remplir les indicateurs d'état suivants : - Richesse spécifique des oiseaux dans les havres et les dunes d'Annoville - Effectifs de la population de Bernache cravant à ventre clair - Effectifs d'oiseaux hivernants et migrateurs des milieux estuariens - Effectifs de la population de Phoque veau-marin du havre de la Sienne (par rapport à 2020 année du comptage national) - Nombre de naissances de Phoques veaux-marins - Suivis piscicoles de la fédération de la pêche de la Manche (nids de Lamproie marine et IAS) - Suivi annuel des gîtes de Barbastelle d'Europe identifiés dans l'étude télémétrique - Étude acoustique des chiroptères à refaire tous les 10 ans - Nombre de couples par espèce à responsabilité forte et moyenne en milieu dunaire et dans la colonie d'ardéidés d'Annoville - Effectifs d'oiseaux hivernants et migrateurs des milieux dunaires - Présence / absence et abondance du Triton crêté - Intégration de données opportunistes pour les inventaires - Qualification et quantification des dérangements sur ces espèces lors des suivis. S'assurer que des cartographies, des analyses statistiques et des rapports annuels / tous les 10 ans, sont bien produits et partagés.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	ZSC et ZPS
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB, DREAL, prestataires (exemples : GONm, Manche-Nature, FDC50, FDP50, GMN, AVRIL, CPIE du Cotentin via OBHEN), OFB, SyMEL
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, AESN

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Mois											en fonction des espèces

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC22	Étude pluridisciplinaire sur la fonctionnalité des prés salés
Enjeux	Une connaissance des habitats, des espèces et de la fonctionnalité du site Natura 2000 en relation avec les espaces naturels voisins
OLT concernés	OLT 7 Poursuivre l'acquisition de connaissances, notamment sur le fonctionnement et l'importance des havres à plus large échelle
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Approfondir la connaissance sur les prés salés et les salicornaies de la ZSC
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Étude réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.12). Avec les OE du DSF MMN : D01-HB-OE01 ; D01-HB-OE02.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Coupler les différents compartiments biologiques (habitats, invertébrés, poissons et oiseaux) avec les facteurs abiotiques pour comprendre les interactions et les fonctionnalités des prés salés et salicornaies du secteur
Détails de l'opération	Cette opération sera réfléchie et mise en place dans le temps d'animation du DOCOB et dans le cadre de l'observatoire des prés salés. - Reprendre l'étude réalisée dans les sites Natura 2000 de la Baie du Mont Saint-Michel en l'adaptant aux havres du site - Recenser et mesurer les paramètres abiotiques nécessaires à la compréhension/l'interprétation des paramètres biotiques (exemple : pose d'un limnimètre pour connaître les temps d'immersion (durée cumulée par mois ou par an) adéquats pour le maintien/développement des végétations de prés salés) - Étudier les habitats fonctionnels (à partir de l'étude phytosociologique, cf opération SC2) - Étudier les populations de passereaux nichant dans les prés salés - Étudier les populations de poissons halieutiques se réfugiant/se nourrissant dans les criches / sur les prés salés - Analyser la présence/abondance de cortèges d'invertébrés continentaux halophiles caractéristiques Rédaction d'un rapport avec intégration de cartographies et préconisations de gestion. A faire pendant 3 ans et à répéter tous les 10 ans
Vigilance	Répétition tous les 10 ans. Faire le lien avec l'observatoire des prés salés.
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation des propriétaires, autorisations de capture
Localisation	prés salés et salicornaies de la ZSC
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB et DREAL pour le cahier des charges et le marché Propriétaires pour l'accès Prestataires pour le protocole et la réalisation de l'étude (exemples : CBN de Normandie, GRETIA, CPIE du Cotentin, GONm, FDP 50…)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, AESN, Appel à projets eau & biodiversité

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x	x	x						
Mois											

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC23	Étude sur l'alimentation de la population de Bernache cravant à ventre clair
Enjeux	Une connaissance des habitats, des espèces et de la fonctionnalité du site Natura 2000 en relation avec les espaces naturels voisins
OLT concernés	OLT 7 Poursuivre l'acquisition de connaissances, notamment sur le fonctionnement et l'importance des havres à plus large échelle
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	Disponibilité de la ressource et zones d'alimentation (OLT2)
OO auquel l'opération se rattache	Améliorer les connaissances sur l'alimentation de la Bernache cravant à ventre clair dans les havres de la Sienne et de la Vanlée
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Étude réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.12). Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-OE03 ; D01-OM-OE05.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaissance fine de cette espèce phare pour préserver ses ressources alimentaires
Détails de l'opération	Rédiger un cahier des charges, à faire valider par le MNHN, intégrant les éléments suivants. Mettre en oeuvre le protocole de suivi de la population de Bernache cravant à ventre clair sur 2 ans : - bibliographie ; - attraper (bagueur et filet projeté) une dizaine d'individus et leur poser un collier GPS, puis les suivre (voir si possibilité d'inclusion au programme Migratlane) ; - réaliser des prélévements sanguins lors de la capture des individus pour une analyse isotopique, puis déterminer par analyse micrographique des fécès (récolte et stockage des fécès à prévoir pour analyse) la part de chaque ressource entrant dans leur régime alimentaire et les variations potentielles intervenant au cours de l'hiver ; - déterminer le budget temps alloué à chaque activité (alimentation, déplacements, repos, toilettage...) afin d'établir les besoins énergétiques des oies ; - dénombrer et cartographier les zones d'alimentation et autres zones fonctionnelles de l'espèce ; - observer les comportements alimentaires et la nourriture consommée (herbus, algues, zostères) ; - mettre en relation les observations avec la biomasse d'algues vertes (comparaison par photographies aériennes) et de Zostères marines (cartographie) sur le secteur chaque année en début et fin d'hivernage ; - mettre en relation les observations avec la charge de pâturage à l'hectare, les surfaces de Puccinellie maritime et l'état de conservation des prés salés (comparaison de quadrats sur des zones non pâturées, pâturées par les ovins, pâturées par les ovins et les bernaches ---> cf opérations "étude phytosociologique" et "suivi du structure de la végétation") ; - dénombrer et caractériser les dérangements de l'espèce ainsi que le temps nécessaire à la reprise de l'activité initiale ; - mettre en relation les observations avec les conditions météorologiques, les cycles tidal et nyctéméral, les habitats ou autre éléments susceptibles d'affecter l'espèce ou permettant d'expliquer leur présence ainsi que les biais de l'étude ; - formuler des préconisations de gestion au regard des observations. Rédiger un rapport de synthèse incluant les couches SIG, les analyses statistiques, les préconisations de gestion et les différents biais observés. Écrire une publication scientifique sur ces résultats.

Vigilance	Faire le lien avec l'observatoire des prés salés.										
Besoin de déclaration, d'autorisation											
Localisation	Havres de la Sienne et de la Vanlée et alentours selon les déplacements des individus balisés										
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Prestataire (exemple : GONm) pour coordonner et réaliser l'étude Bagueur pour attraper les individus et leur poser une balise GPS AESN, CEVA et APHCOC pour échanger des données comme la biomasse d'algues ou de zostères et la charge de pâturage										
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN, publication scientifique										
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Fonds européens, programme Migratlane ?										
Calendrier	**2024**	**2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**2031**	**2032**	**2033**	Commentaires
Années (cocher)											Quand les financements seront trouvés, sur 2 années consécutives
Mois	hiver										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC24	Étude sur les zones fonctionnelles des limicoles
Enjeux	Une connaissance des habitats, des espèces et de la fonctionnalité du site Natura 2000 en relation avec les espaces naturels voisins
OLT concernés	OLT 7 Poursuivre l'acquisition de connaissances, notamment sur le fonctionnement et l'importance des havres à plus large échelle
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Connaître les zones fonctionnelles pour 4 espèces de limicoles à responsabilité (Huîtrier-pie, Pluvier argenté, Bécasseau sanderling, Bécasseau variable)
Indicateur(s) de pression suivi	Nature et nombres de dérangements / d'infractions constatés (OLT3)
Indicateur(s) de réponse	Étude réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.12). Avec les OE du DSF MMN : D01-OM-OE03 ; D01-OM-OE05.

1) Description de l'opération

But de l'opération	Caractériser les zones d'alimentation des limicoles
Détails de l'opération	S'inspirer du protocole développé par l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (RNF-OFB) : - bibliographie ; - recenser les zones d'alimentation de six espèces de limicoles (Huîtrier-pie, Pluvier argenté, Barge rousse, Bécasseau sanderling, Bécasseau variable, Tournepierre à collier) ; - caractériser ces zones en termes d'assemblage de macrofaune benthique et sédiments associés, et d'interactions des limicoles avec les activités humaines ; - intégrer plusieurs années de suivi de ces zones ; - mettre en relation les observations avec les conditions climatiques, la qualité de l'eau, les dérangements ou autre éléments susceptibles d'affecter les espèces ou permettant d'expliquer les biais de l'étude. Comparer les données des deux havres (Sienne et Vanlée). Créer un tableau regroupant les facteurs d'influence et les pressions observées par ordre d'importance, puis proposer des préconisations de gestion pour les atténuer. Rédiger un rapport de synthèse incluant les couches SIG, les analyses statistiques, les préconisations de gestion et les différents biais observés. Écrire une publication scientifique sur ces résultats.
Vigilance	
Besoin de déclaration, d'autorisation	
Localisation	Havres de la Sienne et de la Vanlée
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (RNF-OFB) pour l'appui méthodologique, le cahier des charges et l'éventuelle coordination Prestataires (exemples : GONm, GEMEL) Structure animatrice du DOCOB pour la concertation/cohérence entre les prestataires
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN, publication scientifique
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie, AESN

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)											Quand les financements seront trouvés, sur au moins 2-3 ans
Mois	hiver										

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC25	Étude télémétrique de la Barbastelle d'Europe
Enjeu	Une connaissance des habitats, des espèces et de la fonctionnalité du site Natura 2000 en relation avec les espaces naturels voisins
OLT concerné	OLT7 Poursuivre l'acquisition de connaissances, notamment sur le fonctionnement et l'importance des havres à plus large échelle
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	Activité de la Barstelle d'Europe en période de reproduction (OLT4)
OO auquel l'opération se rattache	Étudier la population de Barbastelle d'Europe
Indicateur(s) de pression suivi	Nombre de gîtes identifiés (OLT4)
Indicateur(s) de réponse	Éude réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.12).

1) Description de l'opération

But de l'opération	Localiser les gîtes de mises bas de la Barbastelle d'Europe pour les préserver et identifier les terrains de chasse en milieux dunaires
Détails de l'opération	Réaliser un cahier des charges avec ces éléments : - Préparation - Capture au filet sur les sites favorables - Équiper les femelles allaitantes - Rechercher les gîtes par suivi télémétrique - Dénombrer les individus par gîte découvert - Suivi en phase de chasse du/des individu(s) équipé(s) - Rédaction d'un rapport de synthèse (analyse des résultats, cartographie, préconisations, perspectives notamment de suivis des gîtes). Réalisation de l'étude. Remplir l'indicateur d'état et l'indicateur de pression associés.
Vigilance	Des suivis annuels des gîtes identifiés peuvent être préconisés à la suite de cette étude (mis dans l'opération "Mise à jour des inventaires existants et/ou suivis des espèces d'intérêt communautaire du site" de l'OLT7).
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation de capture annuelle Autorisation des propriétaires
Localisation	ZSC + parcelles/chemins à proximité du site Natura 2000 pour la capture
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour le cahier des charges SyMEL pour l'accès aux terrains Conservatoire du littoral + participants aux sessions Prestataire (exemple : GMN) pour la réalisation de l'étude
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x								
Mois			mai-décembre (terrain en juin-août)								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

SC26	Analyse du régime alimentaire de la Barbastelle d'Europe

Enjeu	Une connaissance des habitats, des espèces et de la fonctionnalité du site Natura 2000 en relation avec les espaces naturels voisins
OLT concerné	OLT7 Poursuivre l'acquisition de connaissances, notamment sur le fonctionnement et l'importance des havres à plus large échelle
Niveau d'exigence	
Indicateur(s) d'état suivi	
OO auquel l'opération se rattache	Étudier la population de Barbastelle d'Europe
Indicateur(s) de pression suivi	
Indicateur(s) de réponse	Analyse réalisée
Lien(s) avec d'autres documents	Avec la SRB Normandie 2030 (objectif IV.12).

1) Description de l'opération

But de l'opération	Connaître le régime alimentaire de la Barbastelle d'Europe en lien avec l'abondance des espèces d'entomofaune présentes sur le site
Détails de l'opération	Réaliser un cahier des charges avec les éléments ci-dessous. Deux études complémentaires à l'opération SC25 "étude télémétrique de la Barbastelle d'Europe" : - Analyse du régime alimentaire de la Barbastelle par metabarcoding (récupération du guano sur les individus capturés lors de l'étude télémétrique, récupération du guano dans les gîtes identifiés sur leur période d'activité, identification par génétique des espèces consommées présentes dans le guano, rédaction d'un rapport de synthèse) - Analyse écologique des résultats du metabarcoding (exigence de vie des espèces d'invertébrés) et si besoin, proposition et réalisation d'inventaires spécifiques pour déterminer les lieux ciblés de nourrissage de la Barbastelle d'Europe (GRETIA). Réaliser les études.
Vigilance	Deux prestations complémentaires.
Besoin de déclaration, d'autorisation	Autorisation des propriétaires Autorisation de capture
Localisation	ZSC + gîtes de la Barbastelle
Exécutant(s)/opérateur(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	Structure animatrice du DOCOB pour le cahier des charges SyMEL pour l'accès aux terrains Conservatoire du littoral + participants aux sessions Prestataires (exemples : GMN, GRETIA)
Livrables / résultats attendus de l'opération	Rapport de synthèse, couches SIG, données brutes incluses dans la BDD ODIN
Financeur(s) et types de financement(s) potentiel(s) prévisionnel(s)	DREAL Normandie

Calendrier	*2024*	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Commentaires
Années (cocher)			x								
Mois			avril-décembre								

2) Suivi de l'avancement de l'opération et réponses apportées (tableau de bord)

	2024	*2025*	*2026*	*2027*	*2028*	*2029*	*2030*	*2031*	*2032*	*2033*	Conclusions/ Commentaires
Avancement de l'opération (réalisée, non réalisée, engagée, …)											
Réponses apportées par l'opération (effectifs, nombres…)											
Commentaires par année si nécessaire											
Budget d'investissement obtenu											
Budget de fonctionnement obtenu											
Temps réalisé											

3) Commentaires généraux/Perspectives

Tous les cahiers des charges des contrats Natura 2000 identifiés dans les fiches sont en Annexe n°1.

PARTIE 2 – CHARTES

Document d'objectifs

NATURA 2000

Charte Natura 2000

Des bonnes pratiques

Source : F. Larrey, 2009

Zone Spéciale de Conservation - FR 2500080 Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou

Zone de Protection Spéciale – FR 2512003 Havre de la Sienne

Qu'est-ce que la charte Natura 2000 ?

La Charte Natura 2000 **constitue un des éléments des documents d'objectifs** des sites Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » (directive Habitats-Faune-Flore) et « Havre de la Sienne » (directive Oiseaux).
Son objectif est la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Elle vise ainsi à favoriser la poursuite, le développement et la valorisation des pratiques favorables à leur conservation.
Il s'agit de « faire reconnaître » ou de « labelliser » la gestion qui a permis ou permet le maintien de ces habitats et espèces remarquables.
Démarche volontaire et contractuelle, l'adhésion à la charte marque un engagement fort aux valeurs et aux objectifs de Natura 2000.

Le décret n° 2006-922 du 26 juillet 2006 relatif à la gestion des sites Natura 2000 la définit comme suit :
« *Art. R. 414-12. - I. - La charte Natura 2000 d'un site est constituée d'une* ***liste d'engagements*** *contribuant à la réalisation des objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces définis dans le document d'objectifs. Les engagements contenus dans la charte portent sur des* ***pratiques de gestion*** *des terrains inclus dans le site par les propriétaires et les exploitants, ou des* ***pratiques sportives ou de loisirs*** *respectueuses des habitats naturels et des espèces. La charte Natura 2000 du site précise les territoires dans lesquels s'applique chacun de ces engagements*. »

Elle ne saurait se limiter à de simples recommandations et ces engagements peuvent être contrôlés, notamment lorsqu'ils ont permis l'obtention d'une aide publique ou d'un avantage fiscal. Leur non-respect peut conduire à une suspension temporaire de l'adhésion à la charte.

La charte est signée pour une **durée de 5 ans** et la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) en est le service instructeur**.

Le signataire de la charte conserve tous les droits inhérents à son statut de propriétaire ou d'ayant droit (accès aux parcelles, droit de restreindre le passage...).

Que contient la charte ?

- Des **informations et recommandations** synthétiques propres à sensibiliser l'adhérent aux enjeux de conservation poursuivis sur les sites Natura 2000 :
    - un **rappel de la réglementation** applicable au site concernant la protection des paysages, des écosystèmes et de l'environnement en général,
    - des **recommandations, constituant un "guide" de bonnes pratiques** sur le site, et n'étant **soumises à aucun contrôle**. De portée générale ou zonées par grands types d'habitats, elles permettent également de cibler des secteurs ou des actions ne pouvant pas faire l'objet de contrats Natura 2000.

- Des **engagements contrôlables non rémunérés** garantissant, sur le site, le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation. Il

peut s'agir d'engagements "à faire", aussi bien que d'engagements "à ne pas faire". Ces engagements sont de plusieurs types :
  - de portée générale, concernant le site dans son ensemble,
  - ciblés par grands types de milieux naturels

<u>Qui peut adhérer à la charte et sur quel territoire</u> ?

- Tout **titulaire de droits réels ou personnels portant sur des terrains inclus dans un site Natura 2000** peut adhérer à la charte du site ; il est donc selon les cas :
  - soit propriétaire,
  - soit mandataire, personne disposant d'un mandat la qualifiant juridiquement pour intervenir et pour prendre les engagements mentionnés dans la charte (ayant droit).
  - soit « professionnels et utilisateurs des espaces marins » par l'article 40 de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) dont les dispositions législatives ont été traduites dans le décret n° 2008-457 du 15 mai 2008 dit « décret mer ».
- Des **personnes physiques ou morales pratiquant des activités de plein air non titulaires de droits réels ou personnels** sur des parcelles incluses dans un site Natura 2000 sans contrepartie financière (exemple : association de randonnée, chasseurs, …).

La charte concerne l'intégralité des espaces compris à l'intérieur du site Natura 2000, et peut être signée sur tout ou partie d'une propriété.

<u>Quels sont les avantages pour l'adhérent</u> ?

Comme pour les contrats Natura 2000, l'adhésion à la charte ouvre droit, pour les parcelles situées dans le site Natura 2000, et à l'exclusion des espaces marins, à une **exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties**.

Les **personnes physiques ou morales pratiquant des activités de plein air** non titulaires de droits réels ou personnels **ne peuvent pas bénéficier de contrepartie financière**. Néanmoins, la signature de la charte offre également à l'adhérent la possibilité de **communiquer sur son implication** dans le processus Natura 2000.

En bref, l'adhésion à la charte permet :

- de participer à la démarche Natura 2000, de manière plus simple et plus souple que par l'intermédiaire des contrats Natura 2000,
- de reconnaître et de garantir la poursuite des pratiques existantes qui ont permis le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire,
- d'ajuster certaines pratiques afin de les rendre compatibles avec les objectifs du DocOb.

Le signataire de la charte s'engage :

- à respecter les engagements figurant dans la présente charte et autant que possible les recommandations présentées ;
- à autoriser ou faciliter l'accès aux terrains considérés aux autorités compétentes en charge du contrôle du respect des engagements ;
- à solliciter, pour toute assistance utile à la bonne application de la charte, l'opérateur Natura 2000, qui devra répondre à cette demande dans la mesure de ses moyens ;
- à modifier, le cas échéant, les mandats liés aux parcelles engagées au plus tard au moment du renouvellement, afin de les rendre compatibles avec les engagements.

En contrepartie, les services de l'état et/ou l'animateur Natura 2000 s'engagent :

- à fournir au signataire les informations d'ordre écologique disponibles pour les parcelles engagées (ex. : cartes des habitats d'intérêt communautaire, inventaires faunistique et / ou floristique, informations diverses, etc.) ;
- à fournir au signataire tous les éléments de gestion préconisés dans le DocOb, concernant les territoires engagés (ex. : plan de circulation, programme de restauration du milieu envisagé à terme...).

La charte contient **recommandations et des engagements de portée générale** portant sur l'ensemble du site ou **zonés par grands types de milieux**.

Les recommandations et engagements de gestion sont présentés par fiche :

- une fiche pour les engagements et recommandations de portée générale s'appliquant à l'ensemble du site Natura 2000, systématiquement signée par tout adhérent ;
- une série de fiches qui présentent les engagements et recommandations propres à chaque type de milieux. L'adhérent signera celles correspondant aux caractéristiques des parcelles pour lesquelles il souhaite adhérer (mesures concernant les prés salés, les milieux estuariens ou les milieux dunaires).

Deux activités pratiquées sur le site, les **courses équestres et pédestres, bénéficient chacune d'une charte spécifique, appelée charte « Warsmann »**. Cette dernière permet aux signataires d'être dispensé d'évaluation des incidences Natura 2000, lors du dépôt de leur demande d'autorisation ou de déclaration pour les activités spécifiques visées dans la charte, pour 5 ans sans changement dans la manifestation.

Recommandations et engagements de portée générale s'appliquant à l'ensemble de la ZSC « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et de la ZPS « Havre de la Sienne »

Recommandations

Je veille à :

1) Prendre connaissance des enjeux et des objectifs de conservation existant sur le site, et chercher à m'informer, me former, me faire aider pour connaître, gérer et préserver les habitats et espèces.

2) Informer l'animateur Natura 2000 de toute dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire d'origine humaine ou naturelle.

3) Choisir la période d'activités et/ou intervention de travaux éventuels, en lien avec les services instructeurs et la structure animatrice, afin de ne pas perturber la faune, la flore et les habitats.

4) Ne pas stationner sur les espaces naturels avec un véhicule à moteur.

5) Evacuer les éventuels dépôts d'ordures existants et nettoyer les lieux.

6) Ne pas stocker de produits chimiques ou organiques.

7) Limiter au maximum les apports de produits phytosanitaires et de fertilisants.

8) Garantir la réversibilité et l'intégration paysagère de tout mobilier installé.

9) Respecter les chemins et accès balisés sur le site.

10) Ne pas laisser divaguer mon chien.

11) Informer l'animateur Natura 2000 des éventuels aménagements d'infrastructures ou de loisirs.

12) Solliciter l'animateur Natura 2000 pour toute assistance utile à la bonne application de la charte.

13) M'informer de la réglementation en vigueur concernant les survols aériens ; éviter les trajectoires irrégulières et le « surplace » au niveau des groupes d'oiseaux et de phoques au repos (notamment entre avril et août) ; favoriser les engins de survol silencieux.

Engagements soumis à contrôles

1) Je m'engage à ne pas détruire volontairement une ou des espèces d'intérêt communautaire ni un ou des habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés et cartographiés.

   Point de contrôle : absence de dégradations imputables à l'adhérent (telles que terrassements, modification de fonctionnement hydraulique, boisement par plantation des habitats non forestiers...).

2) Je m'engage à autoriser et à faciliter l'accès à l'animateur Natura 2000 et/ou aux experts (désignés par le préfet ou l'animateur) et gardes du SyMEL impliqués dans la mise en œuvre et le suivi du programme, afin de permettre des suivis scientifiques et des opérations d'inventaire et d'évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats naturels, sous réserve que je sois préalablement informé de la date de ces opérations dans un délai raisonnable ainsi que de la qualité des personnes amenées à les réaliser. En contrepartie, l'animateur mettra à ma disposition les résultats des études et expertises concernant les parcelles engagées.

   Point de contrôle : pas d'empêchement d'accès aux personnes mandatées.

3) Je m'engage à respecter les arrêtés concernant les chiens en espaces naturels.

   Points de contrôle : absence de chien non tenu en laisse sur les espaces naturels et aucun PV dressé à ce sujet.

4) A marée basse, je fais en sorte de rester à une distance respectable lorsque je constate la présence de groupes d'oiseaux au repos. Je suis très attentif aux signes éventuels de dérangement (cris, envols, nervosité) et je m'éloigne dès que je perçois ces signaux.

   Points de contrôle : absence de dérangements, d'envols, d'abandon de nids.

5) Je m'engage à ne pas procéder à la plantation d'espèces végétales envahissantes (Séneçon en arbre, Griffe de sorcière, etc.), ni à l'introduction d'espèces animales envahissantes (cf. **liste en Annexe 1**).

   Point de contrôle : état des lieux avant signature de la charte, absence de nouvelles plantations d'espèces envahissantes ou de nouveaux foyers d'espèces animales envahissantes.

6) Je m'engage à ne pas réaliser, sur les habitats d'intérêt communautaire, de travail du sol, de semis ou de sursemis, de plantation ou de mise en culture.

   Points de contrôle : absence de traces récentes de travail du sol, de semis, de plantation ou de mise en culture, hors traces consécutives au maintien ou à la restauration de ces habitats dans un état de conservation favorable.

7) Je m'engage à respecter les préconisations des services de l'État vis-à-vis des travaux et de leur période.

   Points de contrôle : absence de perturbation de la faune et des habitats.

8) Je m'engage à ne pas réaliser ou déposer :
   - de produits phytosanitaires, hors pâturage et actions nécessaires de démoustication ou de lutte contre les espèces invasives, auquel cas je m'engage à utiliser les produits les plus respectueux pour la faune et la flore ;
   - d'amendements ;
   - de fertilisants ;
   - d'épandage ;
   - de déchets y compris verts ;
   - de remblais ;
   - de dépôts d'ordures..., non lié au maintien ou à la restauration de ces habitats dans un état de conservation favorable.

   Points de contrôle : absence de mortalité chauves-souris, absence de traces visuelles de dépérissement de la végétation, hors traces consécutives au maintien ou à la restauration de ces habitats dans un état de conservation favorable / absence de nouveaux remblais ou autres dépôts imputables au signataire.

9) Je m'engage à informer tout personnel, prestataire de service, entreprise ou autre mandataire intervenant sur les terrains engagés des dispositions prévues dans la charte et confier, le cas échéant, les travaux à des prestataires spécialisés. Un balisage de terrain peut être judicieux en cas de flou sur les limites du ou des habitats.

   Point de contrôle : présentation du porter à connaissance écrit au contrôleur (attestation du signataire, demandes de devis, cahier des clauses techniques...).

10) Je m'engage à respecter les dates et les horaires de chasses sur le DPM.

    Points de contrôle : horaires et dates de chasse respectés.

Engagements et recommandations spécifiques aux milieux estuariens

Recommandations

Je veille à :

1) M'informer sur la réglementation en vigueur concernant la pêche à pied maritime de loisir (tailles de captures, espèces réglementées, classement sanitaire) et la cueillette de salicornes de loisir (outil, période d'ouverture, quota).

2) Avoir des gestes et pratiques de pêche à pied et de cueillette de loisir respectueuses tels que :
   - utiliser les outils les plus sélectifs et recommandés possible,
   - ne pêcher que ce que je vais consommer,
   - ne cueillir que deux poignées de salicornes par personne par jour,
   - remettre les blocs rocheux manipulés en place,
   - ne pas dégrader les herbiers de zostère (feuilles et rhizomes),
   - ne pas m'ancrer ou m'échouer sur des zones sensibles (herbiers de zostère).

3) En mer, je n'essaie jamais de m'approcher des mammifères marins lorsque j'en observe, mais je préfère plutôt les laisser venir à moi s'ils le souhaitent, en veillant à garder ma vitesse constante. Je veille à ne pas leur couper la route et ne me place jamais entre un adulte et son jeune.

4) Contacter l'observatoire PELAGIS (Observatoire des mammifères et oiseaux marins Coordinateur du Réseau National Échouages - 7j/7 au 05 46 44 99 10), l'animateur Natura 2000 et les gardes du littoral en cas de découverte d'un mammifère ou d'un oiseau marin échoué, et ne pas y toucher qu'il soit vivant ou mort.

5) Informer le service gestionnaire, la gendarmerie et l'ONCFS en cas de constat de pratique illégale de dépôts de matériel usagé ou de mouillage non autorisé.

6) Relâcher tout poisson migrateur amphihalin, désigné dans le DOCOB, pêché par erreur dans le havre de la Sienne.

Engagements soumis à contrôles

1) Je m'engage à effectuer un ramassage des macro-déchets sur la laisse de mer de manière sélective et manuelle, en dehors de la saison de reproduction du Gravelot à collier interrompu (avril à juillet) et en laissant les dépôts naturels de haut de plage (laisses de mer).

<u>Points de contrôle</u> : absence de macro-déchets sur la laisse de mer.

2) Je m'engage à ne pas entrer dans les havres avec mon jet-ski.

   Points de contrôle : absence de jet-ski dans les havres.

3) Je m'engage à respecter la bande/zone de passage pour les tracteurs et l'entrainement des sulkys.

   Points de contrôle : absence de passage hors des zones préconisées pour ces activités.

4) Je m'engage à respecter les arrêtés concernant la cueillette de salicornes professionnelle et de loisir.

   Points de contrôle : respect des arrêtés (outils, quotas, dates…).

5) Je m'engage à ne pas pêcher de poissons migrateurs amphihalins dans le havre de la Sienne.

   Points de contrôle : respect de l'arrêté relatif à la réserve de pêche de l'estuaire de la Sienne.

Engagements et recommandations spécifiques aux milieux dunaires

Recommandations

Je veille à :

1) Rester sur les sentiers déjà empruntés (GR, PR, SPPL…).

2) Le cas échéant, pérenniser la gestion extensive des milieux dunaires par pâturage en période de pousse de la végétation, dans la mesure où il permet leur maintien ou leur restauration dans un état de conservation favorable.

3) En cas de pâturage, privilégier pour le bétail des molécules antiparasitaires ayant moins d'impact sur les invertébrés, notamment sur les coléoptères et diptères coprophages (éviter si possible les traitements antiparasitaires de la famille des ivermectines, adapter les dates et la nature des traitements aux dates de pâturage et aux risques sanitaires).

4) Le cas échéant, limiter l'embroussaillement de mes mares et de mes parcelles dunaires.

5) Maintenir les arbres à cavités existants.

Engagements soumis à contrôles

1) Je m'engage à respecter la nature et l'intégrité du site : ne pas dégrader les milieux, ne pas déposer de déchets, ne pas installer d'équipement pérenne, limiter le piétinement, respecter les équipements présents sur le site (équipements pastoraux, panneaux).

   Point de contrôle : absence de perturbation du site imputable au signataire.

2) Je m'engage à ne pas ouvrir de nouveaux chemins dans les dunes.

   Points de contrôle : absence de chemins parasites.

3) Je m'engage à maintenir la structure du milieu : pas de plantations, de semis ou de sur-semis, de mise en culture, de prélèvements de plantes, de drainage (enterré ou ouvert), de nivellement, de prélèvement de sable, de remaniement du profil dunaire des surfaces engagées.

   Point de contrôle : absence d'actions portant atteinte à la structure du milieu.

4) Je m'engage à ne recourir qu'à des méthodes mécaniques douces ou manuelles d'entretien des aménagements pastoraux.

Point de contrôle : absence de traces de véhicules dans les milieux dunaires.

6) Je m'engage à ne pas affourager sur les milieux dunaires, uniquement dans les bergeries.

Points de contrôle : absence de points d'affouragement sur les milieux dunaires.

Formulaire de la Charte Natura 2000 des sites FR2500080 « Littoral ouest du Cotentin » FR2512003 « Havre de la Sienne

Le signataire cochera la ou les fiches qui le concernent (case ☐).

☐ Engagements de portée générale (concernant l'ensemble des deux sites)

Engagement 1 : Ne pas détruire volontairement une ou des espèces d'intérêt communautaire ni un ou des habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés et cartographiés sur les sites.

Engagement 2 : Autoriser et à faciliter l'accès à l'animateur Natura 2000 et/ou aux experts et gardes du SyMEL pour les suivis scientifiques et les inventaires.

Engagement 3 : Respecter les arrêtés concernant les chiens en espaces naturels.

Engagement 4 : Rester à une distance respectable d'oiseaux au repos.

Engagement 5 : Ne pas planter d'espèces végétales envahissantes et ne pas introduire d'espèces animales envahissantes.

Engagement 6 : Ne pas réaliser, sur les habitats d'intérêt communautaire, de travail du sol, de semis, de plantation ou de mise en culture.

Engagement 7 : Respecter les préconisations des services de l'État vis-à-vis des travaux et de leur période.

Engagement 8 : Ne réaliser aucun apport exogène sur les habitats d'intérêt communautaire (fertilisation, amendement, remblais, dépôts d'ordures…).

Engagement 9 : Informer tout personnel, prestataire de service ou entreprise intervenant sur les parcelles engagées, des dispositions prévues dans la charte

Engagement 10 : Respecter les dates et les horaires de chasses sur le DPM.

☐ Milieux estuariens

Engagement 1 : Ramasser les macro-déchets sur la laisse de mer en respectant l'habitat et les espèces.

Engagement 2 : Ne pas entrer dans les havres en jet-ski.

Engagement 3 : Respecter la bande/zone de passage pour les tracteurs et l'entrainement des sulkys.

Engagement 4 : Rrespecter les arrêtés concernant la cueillette de salicornes professionnelle et de loisir.

Engagement 5 : Ne pas pêcher de poissons migrateurs amphihalins dans le havre de la Sienne.

☐ **Milieux dunaires**

Engagement 1 : Ne pas dégrader les sites et respecter les équipements présents.

Engagement 2 : Ne pas créer de chemin parasite.

Engagement 3 : Ne pas réaliser, sur les habitats d'intérêt communautaire, de travail du sol, de semis, de plantation ou de mise en culture, de prélèvements (plante ou sable), de drainage, de nivellement, de remaniement.

Engagement 4 : Recourir à des méthodes mécaniques douces ou manuelles d'entretien des aménagements pastoraux.

Engagement 5 : Ne pas affourager sur les milieux dunaires, uniquement dans les bergeries.

Fait à ……..

Le : ……

Nom de(s) l'adhérent(s)

……
……
……

Signature(s) de(s) l'adhérent(s)

Annexe 1 - Liste indicative des espèces végétales et animales exotiques envahissantes avérées en Normandie

Flore (Douville et Waymel, 2019. Observatoire des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie. Partie I : Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes de Normandie et priorisation des actions de gestion, connaissance et d'information/sensibilisation. Partie II : Bilan des actions 2018. CBN Brest. 36p.), ne sont gardées que les EEE avérées **:**

- Ailanthe glanduleux (*Ailanthus altissima*)
- Azolla fausse-fougère (*Azolla filiculoides*)
- Séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*)
- Bident à fruits noirs (*Bidens frondosa*)
- Buddléia du père David (*Buddleja davidii*)
- Griffe de sorcière (*Carpobrotus acinaciformis, Carpobrotus edulis*)
- Crassule de Helms (*Crassula helmsii*)
- Egérie dense (*Egeria densa*)
- Elodée de Nuttall (*Elodea nuttalii*)
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)
- Hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*)
- Balsamine du Cap (*Impatiens capensis*)
- Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)
- Cytise faux ébénier (*Laburnum anagyroides*)
- Grand lagarosiphon (*Lagarosiphon major*)
- Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*)
- Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*)
- Jussie rampante (*Ludwigia peploides*)
- Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)
- Laurier-palme (*Prunus laurocerasus*)
- Cerisier d'automne (*Prunus serotina*)
- Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)
- Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*)
- Renouée de Bohème (*Reynoutria x bohemica*)
- Rhododendron des parcs (*Rhododendron ponticum*)
- Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
- Sagittaire à larges feuilles (*Sagittaria latifolia*)
- Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*)
- Verge d'or du Canada (*Solidago canadensis*)
- Verge d'or géante (*Solidago gigantea*)
- Spartine anglaise (*Spartina anglica*)
- Aster à feuilles lancéolées (*Symphyotrichum lanceolatum*)

Oiseaux (Gantier J-M. et Malvaud F., 2021. Liste des EEE pour l'avifaune en Normandie. LPO Normandie. 5p.), ne sont gardées que les espèces allochtones qui se reproduisent ou qui sont présentes régulièrement en Normandie, implantées ou non :
- Bernache du Canada (*Branta canadensis*)
- Perruche à collier (*Psittacula krameri*)
- Canard mandarin (*Aix galericulata*)
- Cygne noir (*Cygnus atratus*)
- Erismature rousse (*Oxyura jamaicensis*)
- Faisan vénéré (*Syrmaticus reevesii*)
- Oie à tête barrée (*Anser indicus*)
- Ouette d'Egypte (*Alopochen aegyptiacus*)
- Canard carolin (*Aix sponsa*)
- Ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*)
- Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*)

Mammifères (Liste d'EEE animales en Basse-Normandie (hors domaine marin et saumâtre) validée par le CRSPN le 5 mai 2009) :
- Ragondin (*Myocastor coypus*)
- Rat musqué (*Ondatra zibethica*)
- Vison d'Amérique (*Mustela vison*)

Crustacés décapodes d'eau douce (Liste d'EEE animales en Basse-Normandie (hors domaine marin et saumâtre) validée par le CRSPN le 5 mai 2009) :
- Ecrevisse signal de Californie (*Pacifastacus leniusculus*)
- Ecrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*)

Insectes (Liste d'EEE animales en Basse-Normandie (hors domaine marin et saumâtre) validée par le CRSPN le 5 mai 2009) :
-Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*)

La liste des **espèces marines animales et végétales introduites** en Normandie est présente à ce lien : http://especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2020/09/regenibook.pdf

Document d'objectifs

NATURA 2000

Charte Natura 2000

à destination des organisateurs de course équestre en milieu naturel

Source : M. Audic

Zone Spéciale de Conservation - FR 2500080 Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou

Zone de Protection Spéciale – FR 2512003 Havre de la Sienne

LA CHARTE NATURA 2000 et la charte Loi warsmann

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et/ou marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages animales ou végétales et de leurs habitats. Il a pour objectif d'assurer leur maintien ou leur restauration dans un bon état de conservation, tout en assurant le développement durable des activités socio-économiques régionales et locales.

La France a privilégié une politique contractuelle en ce qui concerne la gestion des sites Natura 2000.

Le document d'objectifs (DOCOB) a pour objectif de rassembler les éléments de gestion d'un site afin d'en préserver les habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire (milieux naturels et espèces inscrits dans les directives européennes « Habitats-Faune-Flore »). La charte Natura 2000, élément constitutif du DOCOB, propose de bonnes pratiques à adopter sur la base du volontariat et de l'engagement moral.

La charte « loi Warsmann » vise les manifestations terrestres notamment (visées à l'article R.414-19 du Code de l'environnement ou par la première liste locale du préfet de la Manche ou par la première liste locale du préfet maritime) récurrentes, de petites envergures et faibles impacts qu'elles soient sportives ou festives.

Quel est l'objectif de la charte Natura 2000 et charte loi Warsmann ?

L'objectif de la charte Natura 2000 est de répondre aux objectifs de **conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire** ayant permis la désignation de la ZSC « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et de la ZPS « Havre de la Sienne » (cf. annexes 1 et 2).

Elle vise ainsi à **encourager la poursuite, le développement et la valorisation des pratiques favorables à leur conservation**. Il s'agit de « **faire reconnaître** » et de **labelliser** cette gestion qui permet le maintien d'habitats remarquables ainsi que d'inciter la pratique des activités dans un meilleur respect des milieux naturels et des espèces présentes sur le site.

Il s'agit d'une démarche volontaire et participative des acteurs locaux. Cet outil permet à l'adhérent de marquer un **acte fort d'engagement de gestion durable du site** en faveur des objectifs de conservation du patrimoine naturel poursuivi par le réseau Natura 2000. Elle peut de ce fait être utilisée à des fins de communication.

La charte Natura 2000 « Loi Warsmann » liée aux manifestations terrestres est destinée à :

- favoriser l'organisation de manifestations respectueuses des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire qui justifient la désignation des sites Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et « Havre de la Sienne »,
- simplifier la mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 dans le cadre de manifestations récurrentes et de faibles impacts, se déroulant en totalité ou pour partie dans le périmètre des sites Natura 2000.

En effet, la charte permet aux organisateurs signataires de l'ensemble des engagements listés ci-dessous d'être dispensés de l'évaluation des incidences Natura 2000 pour les manifestations.

L'adhésion à la charte permet aussi :

- de confirmer son intention de mettre en place les bonnes pratiques de gestion permettant la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire,
- de participer et de sensibiliser à la démarche Natura 2000,
- de communiquer sur son implication dans le processus Natura 2000,
- de valoriser et de garantir la poursuite des pratiques existantes compatibles avec la conservation des sites Natura 2000,
- d'ajuster la pratique de la course afin de la rendre compatible avec les objectifs du Docob.

Que contient une charte « loi Warsmann » ?

En application de la loi Warsmann, la charte contient des engagements spécifiques qui permettent de garantir que l'activité ne portera pas atteinte aux sites de manière significative et ainsi dispensent d'évaluation d'incidences Natura 2000.

La loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives aussi appelée « **loi Warsmann** » offre la possibilité aux signataires de charte Natura 2000 d'être dispensés d'évaluation d'incidences. Pour ce faire, la charte Natura 2000, doit comporter des **engagements spécifiques à une activité** sur lesquels le signataire s'engage. Cette loi a été codifiée notamment à l'article L.414-4 du code de l'environnement.

Article L414-4, Modifié par LOI n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 91

I. – Lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter de manière significative un site Natura 2000, individuellement ou en raison de leurs effets cumulés, doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site, dénommée ci-après " Evaluation des incidences Natura 2000 " :

1° Les documents de planification qui, sans autoriser par eux-mêmes la réalisation d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations, sont applicables à leur réalisation ;

2° Les programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations ;

3° Les manifestations et interventions dans le milieu naturel ou le paysage.

II. – Les programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations ainsi que les manifestations et interventions prévus par les contrats Natura 2000 ou pratiqués selon les engagements spécifiques définis par une charte Natura 2000 sont dispensés de l'évaluation des incidences Natura 2000.

Qui peut adhérer à la charte « loi warsmann » à destination des organisateurs de COURSE ?

Toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, titulaire de droits réels ou personnels relatifs à l'organisation de courses portant sur tout ou partie des terrains inclus dans les sites Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et « Havre de la

Sienne » peut adhérer à la charte course équestre des sites. Dans le cadre d'une structure, celle-ci doit veiller à informer ses adhérents des engagements auxquels elle a souscrit.

Quelle est la durée de l'adhésion à la charte ? Comment adhérer ?

La charte est signée pour une durée de 5 ans (renouvelables selon la même procédure que pour l'adhésion), à compter de la date d'accusé de réception du dossier complet par le service instructeur, à savoir la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche (DDTM 50).

Le signataire doit transmettre à la DDTM 50 un dossier contenant les éléments suivants :

Une copie de la déclaration d'adhésion à la charte Natura 2000 de bonnes pratiques (CERFA n° 15279*01) remplie, datée et signée, à retirer auprès des DDTM 50 ou sur internet : https://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/sites/baieseineoccidentale-caplevi.n2000.fr/files/documents/page/cerfa-15279.pdf

La copie du formulaire de la charte, rempli, daté et signé, avec les engagements cochés,

Une copie des documents d'identité.

Quelles sanctions sont encourues en cas de non-respect des engagements SPECIFIQUES signés DE LA CHARTE LOI WARSMANN ?

Conformément à l'article L. 415-8 du code de l'environnement, le non-respect d'un engagement spécifique à une activité est répressible d'une amende de 30 000 euros et 6 mois d'emprisonnement. Cette amende est doublée lorsque la réalisation de l'activité a porté atteinte aux habitats naturels ou aux espèces végétales ou animales ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 et concernés par ces engagements (cf. annexes 1 et 2).

La charte au regard de la réglementation ?

La charte est un élément obligatoire du DOCOB. Elle ne se substitue pas aux obligations réglementaires en vigueur existantes liées aux usages de la mer et aux usages de la terre et de l'estran.

Il convient donc de prendre connaissance de la réglementation en vigueur et de la respecter.

RAPPEL

Parmi les sujets faisant l'objet d'une réglementation existante, il est nécessaire d'être particulièrement vigilant dans ces sites Natura 2000 terrestre et marin sur :

- Les **espèces protégées** (contre la destruction, la capture, la perturbation intentionnelle, la détention, la vente des spécimens…) (articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement),
- Afin de ne porter préjudice ni aux milieux naturels ni aux usages qui leur sont associés ni à la faune et à la flore sauvages, **est interdite l'introduction dans le milieu naturel**, volontaire, par négligence ou par imprudence :

1° De tout spécimen d'une espèce animale à la fois non indigène au territoire d'introduction et non domestique, dont la liste est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la protection de la nature et, soit du ministre chargé de l'agriculture soit, lorsqu'il s'agit d'espèces marines, du ministre chargé des pêches maritimes ;

2° De tout spécimen d'une espèce végétale à la fois non indigène au territoire d'introduction et non cultivée, dont la liste est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la protection de la nature et, soit du ministre chargé de l'agriculture soit, lorsqu'il s'agit d'espèces marines, du ministre chargé des pêches maritimes ;

3° De tout spécimen de l'une des espèces animales ou végétales désignées par l'autorité administrative (article L. 411-3 du code de l'environnement),

- Lors de l'accès au site, le camping, le stationnement des caravanes pratiqué isolément, ainsi que la création de terrains de campings et de caravanage sont interdits sur les rivages de la mer, dans **les sites inscrits ou classés**, dans les bois, forêts ou parcs classés ou encore dans les zones de protection des monuments historiques. De même, le camping et le stationnement des caravanes ne peuvent être autorisés dans un rayon de 200 mètres autour des points d'eau captés pour la consommation, sauf avis favorable du conseil départemental d'hygiène. (Décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre I^{er} du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme).
- Le **dépôt et abandon de déchet** dans les espaces naturels est interdit (article 541-1 du Code de l'environnement)
- En vue d'assurer la protection des espaces naturels, **la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier** de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur. (Article L362-1 du Code de l'environnement).
- Sauf autorisation donnée par le préfet, après avis du maire**, la circulation et le stationnement des véhicules terrestres à moteur** autres que les véhicules de secours, de police et d'exploitation sont interdits, en dehors des chemins aménagés, **sur le rivage de la mer et sur les dunes et plages** appartenant au domaine public ou privé des personnes publiques lorsque ces lieux sont ouverts au public. (Article L321-9) du Code de l'environnement).

L'organisateur d'une manifestation publique de type course équestre et adhérant à la charte Warsmann n'aura pas besoin d'adhérer à la charte de bonnes pratiques de participation et d'organisation des manifestations publiques sur le Domaine Public Maritime (DPM) pour l'amélioration de la gestion de la fréquentation (Mesure M311-MMN2 du programme de mesure du plan d'action pour le milieu marin – DCSMM).

Formulaire d'adhésion aux engagements spécifiques dans le cadre de l'organisation de course équestre en milieu naturel

Quels sont les engagements de base de l'adhérent ?

De manière générale, il est conseillé :

- De solliciter, pour la bonne application de la charte, la structure animatrice, qui devra répondre à cette demande ;
- D'informer la structure animatrice du site d'éventuelles dégradations d'habitats naturels ou espèces (cf annexes 1 et 2) qu'elles soient volontaires ou non ;
- de consulter la fiche d'identité des sites https://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zsc-littoral-ouest-du-cotentin-de-brehal-a-pirou ;
- D'utiliser des matières recyclées ou recyclables pour les supports de communication et les objets utiles à l'organisation de la course : gobelets, dossards, bulletin de participation et d'information ou autre solutions alternatives ;
- Ne pas laisser cueillir/récolter/arracher ou déranger tout ou partie d'espèces animales ou végétales sans connaissance de leur statut réglementaire ;
- En présence de chien faire respecter les consignes et les attacher.

Les 12 engagements spécifiques soumis à contrôle :

- ***Avant la manifestation***

□ 1 - Je m'engage à ne pas modifier le parcours de la course vu avec l'autorité administrative compétente et la structure animatrice du site (cf. annexe 3).

Point de contrôle : validation du parcours définitif par l'animateur (cf. annexe 3).

□ 2 - Je m'engage à réaliser la manifestation en dehors des périodes sensibles pour les habitats et les espèces. Je privilégie donc les mois de mars, septembre et octobre.

Point de contrôle : périodes respectées.

□ 3 - Je m'engage à respecter le plafond de 100 participants fixé par l'autorité administrative compétente après consultation de la structure animatrice du site.

Point de contrôle : plafond respecté.

□ 4 - Je m'engage à informer l'autorité administrative compétente et la structure animatrice de la date 2 mois avant chaque course.

Point de contrôle : mail ou courrier faisant état de cet élément ci-dessus dans les délais.

□ 5 - Je m'engage à informer chaque participant directement sur le bulletin d'inscription, sur la page d'accueil du site internet, via la presse ou par tout mode de communication adéquat :

- que tout ou partie du parcours se situe en sites Natura 2000 en faisant le lien avec le site internet Natura 2000 https://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zsc-littoral-ouest-du-cotentin-de-brehal-a-pirou ;

- des enjeux naturels des sites (habitats ou espèces sensibles tels les dunes grises ou le Gravelot à collier interrompu) ;

- que les chevaux ne sont pas prioritaires sur les GR et le sentier du littoral ;

- de quelques préconisations de respect des sites (ne pas sortir des chemins, ne pas piétiner la nature, ne pas déranger les animaux, tenir son chien en laisse, emporter ses déchets, se garer sur les parkings existants…).

Point de contrôle : références aux enjeux Natura 2000 et aux bonnes pratiques sur le mode de communication choisi par l'organisation (exemples : site internet, roadbook…).

□ 6 - Je m'engage à respecter les habitats naturels et les espèces (cf. annexes 1 et 2) : ne pas installer d'équipement pérenne, ne pas entreposer du matériel, respecter les équipements présents sur le site (équipements pastoraux, panneaux), inciter à réduire la vitesse dans les zones fragiles.

Point de contrôle : absence de perturbation du site imputable au signataire, balisage temporaire sur les zones fragiles.

□ 7 - Je m'engage à mettre en place un éco-balisage (exemples : charte d'éco-balisage, craie sur route, panneaux temporaires…) du tracé sans dégrader l'environnement, et à le retirer à la fin de la manifestation.

Point de contrôle : absence de balisage et/ou d'une signalétique 48h après la manifestation.

□ 8 - Je m'engage à ne stationner (pratiquants comme public) que sur les aires prévues à cet effet et à mettre en place les moyens nécessaires pour gérer les déchets et la fréquentation.

Point de contrôle : absence de perturbation du site imputable au signataire.

□ 9 - Je m'engage à modifier le règlement en instaurant une disqualification des participants ayant été repérés à jeter des déchets dans la nature ou à emprunter un autre chemin que celui officialisé.

Point de contrôle : règlement modifié et/ou portant les mentions ci-dessus.

- ***Pendant la manifestation***

□ 10 - Je m'engage à ne pas utiliser de véhicules à moteurs sauf pour les interventions d'urgence dans les site Natura 2000 (en dehors des routes prévues à cet effet).

Point de contrôle : absence de véhicules à moteurs dans les sites Natura 2000 (hors routes prévues à cet effet) en dehors des véhicules d'urgence.

- ***Après la manifestation***

□ 11 - Je m'engage à nettoyer les espaces et sites naturels utilisés pour la course et à évacuer les déchets, engendrés par les pratiquants et les spectateurs éventuels, ainsi que le crottin (sur les zones identifiées en annexe 3) à la fin de la manifestation.

Point de contrôle : absence de traces (déchets et crottins (sur les zones identifiées en annexe 3)) du site imputable au signataire 48h après la manifestation.

□ 12 - Je m'engage à communiquer le bilan après chaque manifestation à l'autorité administrative compétente et à la structure animatrice du site 1 mois maximum après la fin de la manifestation (cf. annexe 4).

Point de contrôle : écrit sur la manifestation indiquant le nombre de participants, l'estimation du nombre de spectateurs, les dégradations éventuelles faites par des tiers lors du repérage ou pendant la course, et les difficultés éventuellement rencontrées au minimum. Ce bilan pourra être agrémenté de quelques photographies et de commentaires sur la perception ou prise en compte de l'environnement par le public participant ou non (cf. annexe 4).

Nom de la manifestation : ……

Type de manifestation : ……

Récurrence / Période : ……

Organisme responsable : ……

Adresse : ……

Mail : ……

Téléphone : ……

☐	Je me suis bien assuré que la manifestation que je souhaite organiser entre bien dans le champ d'application de la charte.
☐	Je veille à respecter l'ensemble des engagements spécifiques présentés dans cette charte.

En tant qu'organisateur, je m'engage, pour une durée de 5 ans à compter de la réception par le DDTM 50 de ce formulaire d'engagement.
J'ai pris connaissance du fait que le non-respect des engagements de la charte engage ma responsabilité pénale (article L. 414-5-1 du code de l'environnement et article 131-13 5° du Code pénal).

Fait à : …… le : ……/……../……

Signature :

<u>Annexe 1</u> : **Liste des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou**

Les **habitats en gras** sont à forte responsabilité pour ce site Natura 2000 (ZSC).

<u>Habitats Natura 2000 marins</u>

1110 – Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

1130 – Estuaires

1140 – Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

1170 – Récifs

<u>Habitats Natura 2000 de l'estran</u>

1310 – Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

1330 – Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)

1310 – Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

<u>Habitats Natura 2000 dunaires</u>

1210 – Végétation annuelle des laisses de mer

2110 – Dunes mobiles embryonnaires

2120 – Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*

2130 – Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

2170 – Dunes à *Salix repens* ssp. a*rgente*a (*Salicion arenariae*)

2180 – Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale

2190 – Dépressions humides intradunaires

<u>Habitats Natura 2000 à mégaphorbiaies</u>

6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin

<u>Annexe 2</u> : Liste des espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou et ZPS Havre de la Sienne

Les **espèces en gras** sont à forte responsabilité pour ces sites Natura 2000 (ZSC et ZPS).

CODE NATURA 2000	NOM COMMUN	NOM LATIN
1095	**Lamproie marine**	***Petromyzon marinus***
1099	Lamproie de rivière	*Lampetra fluviatilis*
1102	Grande alose	*Alosa alosa*
1106	**Saumon de l'Atlantique**	***Salmo salar***
1166	**Triton crêté**	***Triturus cristatus***
1304	Grand rhinolophe	*Rhinolophus*
1308	Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus
1321	Murin à oreilles	Myotis emarginatus
1324	Grand murin	*Myotis myotis*
1364	Phoque gris	*Halichoerus grypus*
1365	**Phoque veau-marin**	***Phoca vultina***
6199	Écaille chinée	*Euplagia quadripunctaria*

Espèces animales de l'annexe II de la directive 92/43/CEE (ZSC)

Code Natura 2000	Nom commun	Nom latin	Statut
A001	Plongeon catmarin	*Gavia stellata*	Hivernant, migrateur
A002	Plongeon arctique	*Gavia arctica*	Hivernant, migrateur
A003	Plongon imbrin	*Gavia immer*	Hivernant, migrateur
A004	Grèbe castagneux	*Tachybaptus ruficollis*	Nicheur, hivernant, migrateur
A005	Grèbe huppé	*Podiceps cristatus*	Hivernant, migrateur
A014	Océanite tempête	*Hydrobates pelagicus*	Migrateur
A017	Grand cormoran	*Phalacrocorax carbo*	Nicheur, hivernant, migrateur
A025	Héron garde-boeufs	*Bulbucus ibis*	nicheur
A026	Aigrette garzette	*Egretta garzetta*	Nicheur, hivernant, migrateur
A027	Grande aigrette	*Ardea alba*	Nicheur, migrateur
A028	Héron cendré	*Ardea cinerea*	Nicheur, hivernant, migrateur
A034	Spatule blanche	*Platalea leucorodia*	Hivernant, migrateur
A046	**Bernache cravant**	***Branta bernicla bernicla***	**Hivernant, migrateur**
A046	**Bernache cravant à ventre clair**	***Branta bernicla hrota***	**Hivernant**
A048	Tadorne de Belon	*Tadorna tadorna*	Nicheur, hivernant, migrateur
A063	**Eider à duvet**	***Somateria mollissima***	**Hivernant, migrateur**
A065	**Macreuse noire**	***Melanitta nigra***	**Hivernant, migrateur**
A068	Harle piette	*Mergellus albellus*	Migrateur
A069	Harle huppé	*Mergus serrator*	Hivernant, migrateur
A081	Busard des roseaux	*Circus aeruginosus*	Migrateur
A082	Busard Saint-Martin	*Circus cyaneus*	Hivernant, migrateur
A094	Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*	Migrateur
A098	Faucon émerillon	*Falco columbarius*	Hivernant, migrateur
A103	Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*	Hivernant, migrateur
A130	**Huîtrier-pie**	***Haematopus ostralegus***	**Nicheur, hivernant, migrateur**
A131	Échasse blanche	*Himantopus himantopus*	Migrateur

A132	Avocette élégante	*Recurvirostra avosetta*	Migrateur
A136	Petit gravelot	*Charadrius dubius*	Nicheur, migrateur
A137	Grand gravelot	*Charadrius hiaticula*	Hivernant, migrateur
A138	**Gravelot à collier interrompu**	***Charadrius alexandrinus***	**Nicheur, hivernant, migrateur**
A140	Pluvier doré	*Pluvialis apricaria*	Migrateur
A141	**Pluvier argenté**	***Pluvialis squatarola***	**Hivernant, migrateur**
A142	Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*	Hivernant, migrateur
A143	Bécasseau maubèche	*Calidris canutus*	Hivernant, migrateur
A144	**Bécasseau sanderling**	***Calidris alba***	**Hivernant, migrateur**
A145	Bécasseau minute	*Calidris minuta*	Migrateur
A147	Bécasseau cocorli	*Calidris ferruginea*	Migrateur
A149	Bécasseau variable	*Calidris alpina*	Hivernant, migrateur
A151	Combattant varié	*Calidris pugnax*	Migrateur
A157	**Barge rousse**	***Limosa lapponica***	**Hivernant, migrateur**
A158	Courlis corlieu	*Numenius phaeopus*	Migrateur
A160	Courlis cendré	*Numenius arquata*	Hivernant, migrateur
A162	Chevalier gambette	*Tringa totanus*	Hivernant, migrateur
A164	Chevalier aboyeur	*Tringa nebularia*	Migrateur
A165	Chevalier culblanc	*Tringa ochropus*	Hivernant, migrateur
A168	Chevalier guignette	*Actitis hypoleucos*	Hivernant, migrateur
A169	Tournepierre à collier	*Arenaria interpres*	Hivernant, migrateur
A176	Mouette mélanocéphale	*Ichthyaetus melanocephalus*	Hivernant, migrateur
A177	Mouette pygmée	*Hydrocoloeus minutus*	Hivernant, migrateur
A179	Mouette rieuse	*Chroicocephalus ridibundus*	Hivernant, migrateur
A182	**Goéland cendré**	***Larus canus***	**Hivernant, migrateur**
A183	Goéland brun	*Larus fuscus*	Hivernant, migrateur
A184	Goéland argenté	*Larus argentatus*	Hivernant
A187	Goéland marin	*Larus marinus*	Hivernant, migrateur
A191	Sterne caugek	*Thalasseus sandvicensis*	Hivernant, migrateur
A193	Sterne pierregarin	*Sterna hirundo*	Migrateur

A195	Sterne naine	*Sternula albifrons*	Migrateur
A197	Guifette noire	*Chlidonias niger*	Migrateur
A199	Guillemot de Troïl	*Uria aalge*	Migrateur
A200	Pingouin torda	*Alca torda*	Hivernant, migrateur
A222	Hibou des marais	*Asio flammeus*	Hivernant, migrateur
A229	Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	Hivernant, migrateur
A249	Hirondelle de rivage	*Riparia riparia*	Nicheur, migrateur
A272	Gorgebleue à miroir	*Cyanecula svecica*	Nicheur, migrateur
A295	Phragmite des joncs	*Acrocephalus schoenobaenus*	Nicheur, migrateur
A375	Bruant des neiges	*Plectrophenax nivalis*	Hivernant, migrateur
A384	Puffin des Baléares	*Puffinus mauretanicus*	Migrateur

Espèces d'oiseaux de l'annexe I ou de l'article 4.2 de la directive 2009/147/CE (ZPS)

Annexe 3 : Cartographie des parcours

FACADE MANCHE MER DU NORD - Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou et Havre de la Sienne

Enduro équestre

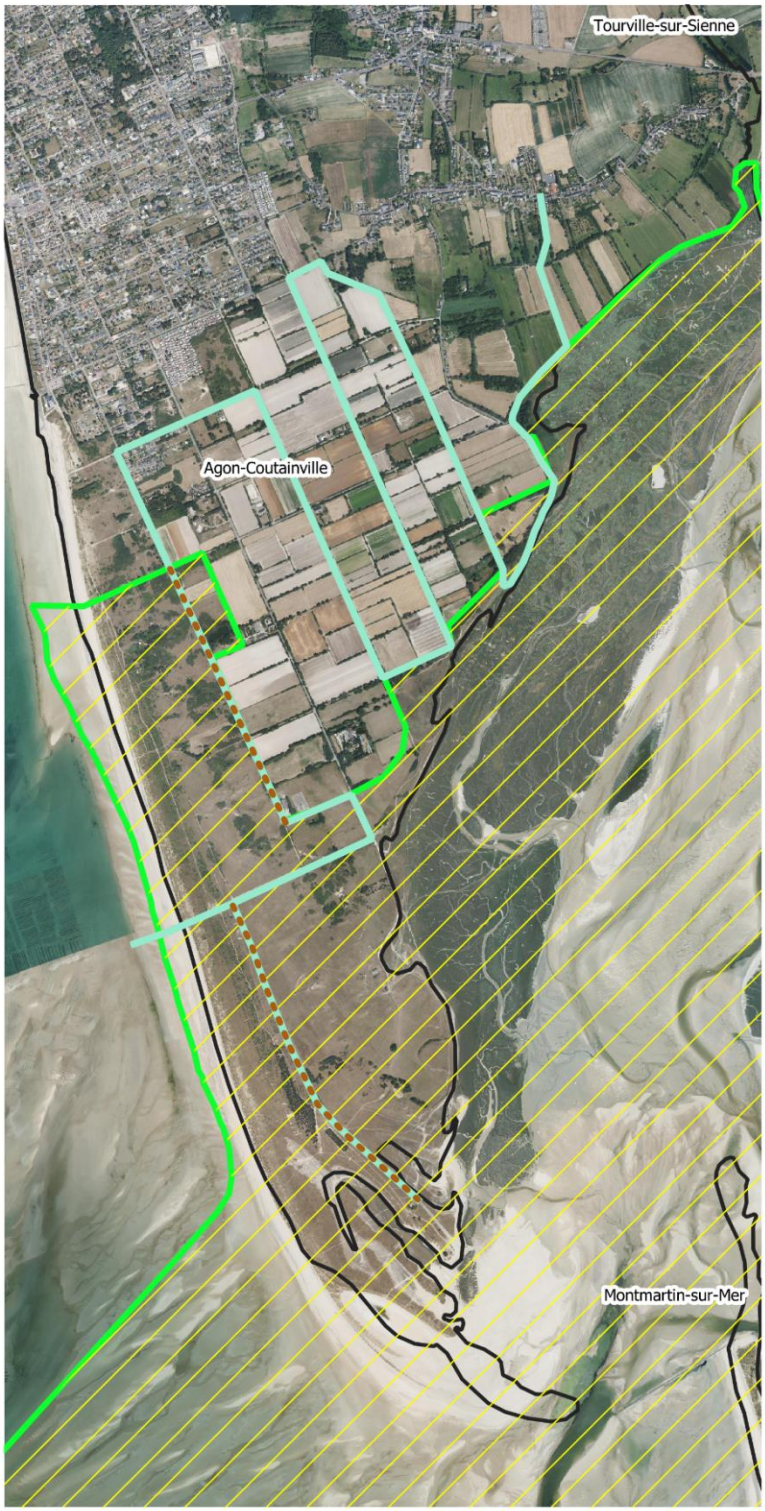

EDITEE LE : **03/2024**

Tracé charte Warsmann
- Enduro equestre
- Zones de ramassage du crottin
- ZPS
- ZSC
- Limites communales

0 — 1 km

Sources des données :
- tracé équestre : SMLN, 2024
- ZSC et ZPS : DREAL Normandie 2016
- Fond : IGN, 2019

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93

SYNDICAT MIXTE LITTORAL NORMAND

BIODIVERSITÉ. TOUS VIVANTS !

mnn_[FACADE MANCHE MER DU NORD - Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou et Havre de la Sienne]_[Enduro équestre]_03/2024

Annexe 4 : Formulaire « bilan de la manifestation » : course équestre ……

(*à compléter après chaque manifestation)*

Qu'elle était la date de la manifestation ? ……

Qu'elles étaient les communes traversées ?

……

……

……

……

Quel était le nombre de participants ? ……

Quel était le nombre approximatif de visiteurs ? ……..

Avez-vous rencontré quelques difficultés, lesquelles ? :

……
……
……

Avez-vous des remarques quant à la prise en compte de l'environnement ?

……
……
……

Avez-vous d'autres remarques ?

……
……
……

Voyez-vous des améliorations à apporter pour une future manifestation ?

……
……
……
……

Vous pouvez joindre à ce compte-rendu annuel des photographies et le bulletin d'inscription fourni lors de la manifestation.

Merci de vos réponses

Document d'objectifs

NATURA 2000

Charte Natura 2000

à destination des organisateurs de course pédestre en milieu naturel

Source : Enduro des sables

Zone Spéciale de Conservation - FR 2500080 Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou

Zone de Protection Spéciale – FR 2512003 Havre de la Sienne

LA CHARTE NATURA 2000 et la charte Loi warsmann

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et/ou marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages animales ou végétales et de leurs habitats. Il a pour objectif d'assurer leur maintien ou leur restauration dans un bon état de conservation, tout en assurant le développement durable des activités socio-économiques régionales et locales.
La France a privilégié une politique contractuelle en ce qui concerne la gestion des sites Natura 2000.
Le document d'objectifs (DOCOB) a pour objectif de rassembler les éléments de gestion d'un site afin d'en préserver les habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire (milieux naturels et espèces inscrits dans les directives européennes « Habitats-Faune-Flore »). La charte Natura 2000, élément constitutif du DOCOB, propose de bonnes pratiques à adopter sur la base du volontariat et de l'engagement moral.
La charte « loi Warsmann » vise les manifestations terrestres notamment (visées à l'article R.414-19 du Code de l'environnement ou par la première liste locale du préfet de la Manche ou par la première liste locale du préfet maritime) récurrentes, de petites envergures et faibles impacts qu'elles soient sportives ou festives.

Quel est l'objectif de la charte Natura 2000 et charte loi Warsmann ?

L'objectif de la charte Natura 2000 est de répondre aux objectifs de **conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire** ayant permis la désignation de la ZSC « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et de la ZPS « Havre de la Sienne » (cf. annexes 1 et 2).

Elle vise ainsi à encourager la poursuite, le développement et la valorisation des pratiques favorables à leur conservation. Il s'agit de « faire reconnaître » et de labelliser cette gestion qui permet le maintien d'habitats remarquables ainsi que d'inciter la pratique des activités dans un meilleur respect des milieux naturels et des espèces présentes sur le site.

Il s'agit d'une démarche volontaire et participative des acteurs locaux. Cet outil permet à l'adhérent de marquer un acte fort d'engagement de gestion durable du site en faveur des objectifs de conservation du patrimoine naturel poursuivi par le réseau Natura 2000. Elle peut de ce fait être utilisée à des fins de communication.

La charte Natura 2000 « Loi Warsmann » liée aux manifestations terrestres est destinée à :

- favoriser l'organisation de manifestations respectueuses des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire qui justifient la désignation des sites Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et « Havre de la Sienne »,
- simplifier la mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 dans le cadre de manifestations récurrentes et de faibles impacts, se déroulant en totalité ou pour partie dans le périmètre des sites Natura 2000.

En effet, la charte permet aux organisateurs signataires de l'ensemble des engagements listés ci-dessous d'être dispensés de l'évaluation des incidences Natura 2000 pour les manifestations.

L'adhésion à la charte permet aussi :

- de confirmer son intention de mettre en place les bonnes pratiques de gestion permettant la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire,
- de participer et de sensibiliser à la démarche Natura 2000,
- de communiquer sur son implication dans le processus Natura 2000,
- de valoriser et de garantir la poursuite des pratiques existantes compatibles avec la conservation des sites Natura 2000,
- d'ajuster la pratique de la course afin de la rendre compatible avec les objectifs du Docob.

Que contient une charte « loi Warsmann »?

En application de la loi Warsmann, la charte contient des **engagements spécifiques** qui permettent de garantir que l'activité ne portera pas atteinte aux sites de manière significative et ainsi dispensent d'évaluation d'incidences Natura 2000.

La loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives aussi appelée « **loi Warsmann** » offre la possibilité aux signataires de charte Natura 2000 d'être dispensés d'évaluation d'incidences. Pour ce faire, la charte Natura 2000, doit comporter des **engagements spécifiques à une activité** sur lesquels le signataire s'engage. Cette loi a été codifiée notamment à l'article L.414-4 du code de l'environnement.

Article L414-4, Modifié par LOI n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 91

I. – Lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter de manière significative un site Natura 2000, individuellement ou en raison de leurs effets cumulés, doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site, dénommée ci-après " Evaluation des incidences Natura 2000 " :

1° Les documents de planification qui, sans autoriser par eux-mêmes la réalisation d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations, sont applicables à leur réalisation ;

2° Les programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations ;

3° Les manifestations et interventions dans le milieu naturel ou le paysage.

II. – Les programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations ainsi que les manifestations et interventions prévus par les contrats Natura 2000 ou pratiqués selon les engagements spécifiques définis par une charte Natura 2000 sont dispensés de l'évaluation des incidences Natura 2000.

Qui peut adhérer à la charte « loi warsmann » à destination des organisateurs de COURSE ?

Toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, titulaire de droits réels ou personnels relatifs à l'organisation de courses portant sur tout ou partie des terrains inclus dans les sites Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et « Havre de la Sienne » peut adhérer à la charte course pédestre des sites. Dans le cadre d'une structure, celle-ci doit veiller à informer ses adhérents des engagements auxquels elle a souscrit.

Quelle est la durée de l'adhésion à la charte ? Comment adhérer ?

La charte est signée pour une durée de 5 ans (renouvelables selon la même procédure que pour l'adhésion), à compter de la date d'accusé de réception du dossier complet par le service instructeur, à savoir la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche (DDTM 50).
Le signataire doit transmettre à la DDTM 50 un dossier contenant les éléments suivants :

- Une copie de la déclaration d'adhésion à la charte Natura 2000 de bonnes pratiques (CERFA n° 15279*01) remplie, datée et signée, à retirer auprès des DDTM 50 ou sur internet : https://reseau-manchemerdunord.n2000.fr/sites/baieseineoccidentale-caplevi.n2000.fr/files/documents/page/cerfa-15279.pdf
- La copie du formulaire de la charte, rempli, daté et signé, avec les engagements cochés,
- Une copie des documents d'identité.

Quelles sanctions sont encourues en cas de non-respect des engagements SPECIFIQUES signés DE LA CHARTE LOI WARSMANN ?

Conformément à l'article L. 415-8 du code de l'environnement, le non-respect d'un engagement spécifique à une activité est répressible d'une amende de 30 000 euros et 6 mois d'emprisonnement. Cette amende est doublée lorsque la réalisation de l'activité a porté atteinte aux habitats naturels ou aux espèces végétales ou animales ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 et concernés par ces engagements (cf. annexes 1 et 2).

La charte au regard de la réglementation ?

La charte est un élément obligatoire du DOCOB. Elle ne se substitue pas aux obligations réglementaires en vigueur existantes liées aux usages de la mer et aux usages de la terre et de l'estran.

Il convient donc de prendre connaissance de la réglementation en vigueur et de la respecter.

RAPPEL

Parmi les sujets faisant l'objet d'une réglementation existante, il est nécessaire d'être particulièrement vigilant dans ces sites Natura 2000 terrestre et marin sur :

- Les **espèces protégées** (contre la destruction, la capture, la perturbation intentionnelle, la détention, la vente des spécimens…) (articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement),
- Afin de ne porter préjudice ni aux milieux naturels ni aux usages qui leur sont associés ni à la faune et à la flore sauvages, **est interdite l'introduction dans le milieu naturel**, volontaire, par négligence ou par imprudence :

1° De tout spécimen d'une espèce animale à la fois non indigène au territoire d'introduction et non domestique, dont la liste est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la protection de la nature et, soit du ministre chargé de l'agriculture soit, lorsqu'il s'agit d'espèces marines, du ministre chargé des pêches maritimes ;

2° De tout spécimen d'une espèce végétale à la fois non indigène au territoire d'introduction et non cultivée, dont la liste est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la protection de la nature et, soit du ministre chargé de l'agriculture soit, lorsqu'il s'agit d'espèces marines, du ministre chargé des pêches maritimes ;

3° De tout spécimen de l'une des espèces animales ou végétales désignées par l'autorité administrative (article L. 411-3 du code de l'environnement),

- Lors de l'accès au site, le camping, le stationnement des caravanes pratiqué isolément, ainsi que la création de terrains de campings et de caravanage sont interdits sur les rivages de la mer, dans **les sites inscrits ou classés**, dans les bois, forêts ou parcs classés ou encore dans les zones de protection des monuments historiques. De même, le camping et le stationnement des caravanes ne peuvent être autorisés dans un rayon de 200 mètres autour des points d'eau captés pour la consommation, sauf avis favorable du conseil départemental d'hygiène. (Décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre I^{er} du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme).
- Le **dépôt et abandon de déchet** dans les espaces naturels est interdit (article 541-1 du Code de l'environnement)
- En vue d'assurer la protection des espaces naturels, **la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier** de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur. (Article L362-1 du Code de l'environnement).
- Sauf autorisation donnée par le préfet, après avis du maire**, la circulation et le stationnement des véhicules terrestres à moteur** autres que les véhicules de secours, de police et d'exploitation sont interdits, en dehors des chemins aménagés, **sur le rivage de la mer et sur les dunes et plages** appartenant au domaine public ou privé des personnes publiques lorsque ces lieux sont ouverts au public. (Article L321-9) du Code de l'environnement).

L'organisateur d'une manifestation publique de type course pédestre et adhérant à la charte Warsmann n'aura pas besoin d'adhérer à la charte de bonnes pratiques de participation et d'organisation des manifestations publiques sur le Domaine Public Maritime (DPM) pour l'amélioration de la gestion de la fréquentation (Mesure M311-MMN2 du programme de mesure du plan d'action pour le milieu marin – DCSMM).

Formulaire d'adhésion aux engagements spécifiques dans le cadre de l'organisation de course pédestre en milieu naturel

Quels sont les engagements de base de l'adhérent ?

De manière générale, il est conseillé :

- De solliciter, pour la bonne application de la charte, la structure animatrice, qui devra répondre à cette demande ;
- D'informer la structure animatrice du site d'éventuelles dégradations d'habitats naturels ou espèces (cf annexes 1 et 2) qu'elles soient volontaires ou non ;
- de consulter la fiche d'identité des sites https://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zsc-littoral-ouest-du-cotentin-de-brehal-a-pirou ;
- D'utiliser des matières recyclées ou recyclables pour les supports de communication et les objets utiles à l'organisation de la course : gobelets, dossards, bulletin de participation et d'information ou autre solutions alternatives ;
- Ne pas laisser cueillir/récolter/arracher ou déranger tout ou partie d'espèces animales ou végétales sans connaissance de leur statut réglementaire ;
- En présence de chien faire respecter les consignes et les attacher.

Les 12 engagements spécifiques soumis à contrôle :

- ***Avant la manifestation***

□ 1 - Je m'engage à ne pas modifier le parcours de la course (uniquement sur le GR et sur le sable mouillé) vu avec l'autorité administrative compétente et la structure animatrice du site (cf. annexe 3).

Point de contrôle : validation du parcours définitif par l'animateur (cf. annexe 3).

□ 2 - Je m'engage à réaliser la manifestation à la période prévue par l'autorité administrative compétente après consultation de la structure animatrice du site (cf. annexe 3).

Point de contrôle : période respectée.

□ 3 - Je m'engage à respecter le plafond de participants fixé par l'autorité administrative compétente après consultation de la structure animatrice du site (cf. annexe 3).

Point de contrôle : plafond respecté.

□ 4 - Je m'engage à informer l'autorité administrative compétente et la structure animatrice du site de la date 2 mois avant chaque course.

Point de contrôle : mail ou courrier faisant état de cet élément dans les délais.

□ 5 - Je m'engage à informer chaque participant et visiteur directement sur le bulletin d'inscription, sur la page d'accueil du site internet, via la presse ou par tout mode de communication adéquat :

- que tout ou partie du parcours se situe en sites Natura 2000 en faisant le lien avec le site internet https://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zsc-littoral-ouest-du-cotentin-de-brehal-a-pirou ;

- des enjeux naturels des sites (habitats sensibles tels les dunes grises ; Gravelot à collier interrompu ; stationnement d'oiseaux (migration post-nuptiale)) ;

- de quelques préconisations de respect des sites (ne pas sortir des chemins, ne pas piétiner la nature, ne pas déranger les animaux, tenir son chien en laisse, emporter ses déchets, se garer sur les parkings existants…).

Point de contrôle : références aux enjeux Natura 2000 et aux bonnes pratiques sur le mode de communication choisi par l'organisation.

□ 6 - Je m'engage à respecter les habitats naturels et les espèces (cf. annexes 1 et 2) : ne pas installer d'équipement pérenne, ne pas entreposer du matériel, ne pas installer de poste de secours ou de ravitaillement hors des aires de stationnement, respecter les équipements présents sur le site (équipements pastoraux, panneaux).

Point de contrôle : absence de perturbation du site imputable au signataire.

□ 7 - Je m'engage à mettre en place un éco-balisage (exemples : charte d'éco-balisage, craie sur route, panneaux temporaires…) du tracé sans dégrader l'environnement, et à le retirer à la fin de la manifestation.

Point de contrôle : absence de balisage et/ou d'une signalétique 48h après la manifestation.

□ 8 - Je m'engage à ne stationner (pratiquants comme public) que sur les aires prévues à cet effet et à mettre en place les moyens nécessaires pour gérer les déchets et la fréquentation.

Point de contrôle : absence de perturbation du site imputable au signataire.

□ 9 - Je m'engage à modifier le règlement en instaurant une disqualification des participants ayant été repérés à jeter des déchets dans la nature ou à emprunter un autre chemin que celui officialisé.

Point de contrôle : règlement modifié et/ou portant les mentions ci-dessus.

- ***Pendant la manifestation***

□ 10 - Je m'engage à ne pas utiliser de véhicules à moteurs sauf pour les interventions d'urgence dans les site Natura 2000 (en dehors des routes prévues à cet effet). Je m'engage à ne pas circuler en VTT sur le sentier littoral et sur les sites du Conservatoire du littoral sauf pour un vélo qui pourra ouvrir et fermer la course. Le cycliste aura un signe de distinction (dossard, drapeau ou autre) informant les coureurs et le public de son statut exceptionnel. ***Pour rappel, seule la circulation pédestre est autorisée sur le sentier du littoral et sur le GR.***

Point de contrôle : absence de véhicules à moteurs dans les sites Natura 2000 (hors routes prévues à cet effet) et de VTT en dehors des véhicules d'urgence et du baliseur.

- ***Après la manifestation***

□ 11 - Je m'engage à nettoyer les espaces et sites naturels utilisés pour la course et à évacuer les déchets engendrés par les pratiquants et les spectateurs éventuels à la fin de la manifestation.

Point de contrôle : absence de traces (déchets) et dégradations du site imputable au signataire 48h après la manifestation.

□ 12 - Je m'engage à communiquer le bilan de la manifestation à l'autorité administrative compétente et à la structure animatrice du site 1 mois maximum après la fin de la manifestation (cf. annexe 4).

Point de contrôle : écrit sur la manifestation indiquant le nombre de participants, l'estimation du nombre de spectateurs et les difficultés éventuellement rencontrées au minimum. Ce bilan pourra être agrémenté de quelques photographies et de commentaires sur la perception ou prise en compte de l'environnement par le public participant ou non (cf. annexe 4).

Nom de la manifestation : ……..

Type de manifestation : ……

Récurrence / Période : ……

Organisme responsable : …… ……

Adresse : ……..

Mail : ……

Téléphone : ……

☐	Je me suis bien assuré que la manifestation que je souhaite organiser entre bien dans le champ d'application de la charte.
☐	Je veille à respecter l'ensemble des engagements spécifiques présentés dans cette charte.

En tant qu'organisateur, je m'engage, pour une durée de 5 ans à compter de la réception par le DDTM 50 de ce formulaire d'engagement.
J'ai pris connaissance du fait que le non-respect des engagements de la charte engage ma responsabilité pénale (article L. 414-5-1 du code de l'environnement et article 131-13 5° du Code pénal).

Fait à : …… le : ……/……../……

Signature :

<u>Annexe 1</u> : **Liste des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou**

Les **habitats en gras** sont à forte responsabilité pour ce site Natura 2000 (ZSC).

<u>Habitats Natura 2000 marins</u>

1110 – Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine

1130 – Estuaires

1140 – Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

1170 – Récifs

<u>Habitats Natura 2000 de l'estran</u>

1310 – Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

1330 – Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)

1310 – Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

<u>Habitats Natura 2000 dunaires</u>

1210 – Végétation annuelle des laisses de mer

2110 – Dunes mobiles embryonnaires

2120 – Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria*

2130 – Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

2170 – Dunes à *Salix repens* ssp. a*rgente*a (*Salicion arenariae*)

2180 – Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale

2190 – Dépressions humides intradunaires

<u>Habitats Natura 2000 à mégaphorbiaies</u>

6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin

<u>Annexe 2</u> : Liste des espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou et ZPS Havre de la Sienne

Les **espèces en gras** sont à forte responsabilité pour ces sites Natura 2000 (ZSC et ZPS).

CODE NATURA 2000	NOM COMMUN	NOM LATIN
1095	**Lamproie marine**	***Petromyzon marinus***
1099	Lamproie de rivière	*Lampetra fluviatilis*
1102	Grande alose	*Alosa alosa*
1106	**Saumon de l'Atlantique**	***Salmo salar***
1166	**Triton crêté**	***Triturus cristatus***
1304	Grand rhinolophe	*Rhinolophus*
1308	Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus
1321	Murin à oreilles	Myotis emarginatus
1324	Grand murin	*Myotis myotis*
1364	Phoque gris	*Halichoerus grypus*
1365	**Phoque veau-marin**	***Phoca vultina***
6199	Écaille chinée	*Euplagia quadripunctaria*

Espèces animales de l'annexe II de la directive 92/43/CEE (ZSC)

Code Natura 2000	Nom commun	Nom latin	Statut
A001	Plongeon catmarin	*Gavia stellata*	Hivernant, migrateur
A002	Plongeon arctique	*Gavia arctica*	Hivernant, migrateur
A003	Plongon imbrin	*Gavia immer*	Hivernant, migrateur
A004	Grèbe castagneux	*Tachybaptus ruficollis*	Nicheur, hivernant, migrateur
A005	Grèbe huppé	*Podiceps cristatus*	Hivernant, migrateur
A014	Océanite tempête	*Hydrobates pelagicus*	Migrateur
A017	Grand cormoran	*Phalacrocorax carbo*	Nicheur, hivernant, migrateur
A025	Héron garde-boeufs	*Bulbucus ibis*	nicheur
A026	Aigrette garzette	*Egretta garzetta*	Nicheur, hivernant, migrateur
A027	Grande aigrette	*Ardea alba*	Nicheur, migrateur
A028	Héron cendré	*Ardea cinerea*	Nicheur, hivernant, migrateur
A034	Spatule blanche	*Platalea leucorodia*	Hivernant, migrateur
A046	**Bernache cravant**	***Branta bernicla bernicla***	**Hivernant, migrateur**
A046	**Bernache cravant à ventre clair**	***Branta bernicla hrota***	**Hivernant**
A048	Tadorne de Belon	*Tadorna tadorna*	Nicheur, hivernant, migrateur
A063	**Eider à duvet**	***Somateria mollissima***	**Hivernant, migrateur**
A065	**Macreuse noire**	***Melanitta nigra***	**Hivernant, migrateur**
A068	Harle piette	*Mergellus albellus*	Migrateur
A069	Harle huppé	*Mergus serrator*	Hivernant, migrateur
A081	Busard des roseaux	*Circus aeruginosus*	Migrateur
A082	Busard Saint-Martin	*Circus cyaneus*	Hivernant, migrateur
A094	Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*	Migrateur
A098	Faucon émerillon	*Falco columbarius*	Hivernant, migrateur
A103	Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*	Hivernant, migrateur
A130	**Huîtrier-pie**	***Haematopus ostralegus***	**Nicheur, hivernant, migrateur**
A131	Échasse blanche	*Himantopus himantopus*	Migrateur

A132	Avocette élégante	*Recurvirostra avosetta*	Migrateur
A136	Petit gravelot	*Charadrius dubius*	Nicheur, migrateur
A137	Grand gravelot	*Charadrius hiaticula*	Hivernant, migrateur
A138	**Gravelot à collier interrompu**	***Charadrius alexandrinus***	**Nicheur, hivernant, migrateur**
A140	Pluvier doré	*Pluvialis apricaria*	Migrateur
A141	**Pluvier argenté**	***Pluvialis squatarola***	**Hivernant, migrateur**
A142	Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*	Hivernant, migrateur
A143	Bécasseau maubèche	*Calidris canutus*	Hivernant, migrateur
A144	**Bécasseau sanderling**	***Calidris alba***	**Hivernant, migrateur**
A145	Bécasseau minute	*Calidris minuta*	Migrateur
A147	Bécasseau cocorli	*Calidris ferruginea*	Migrateur
A149	Bécasseau variable	*Calidris alpina*	Hivernant, migrateur
A151	Combattant varié	*Calidris pugnax*	Migrateur
A157	**Barge rousse**	***Limosa lapponica***	**Hivernant, migrateur**
A158	Courlis corlieu	*Numenius phaeopus*	Migrateur
A160	Courlis cendré	*Numenius arquata*	Hivernant, migrateur
A162	Chevalier gambette	*Tringa totanus*	Hivernant, migrateur
A164	Chevalier aboyeur	*Tringa nebularia*	Migrateur
A165	Chevalier culblanc	*Tringa ochropus*	Hivernant, migrateur
A168	Chevalier guignette	*Actitis hypoleucos*	Hivernant, migrateur
A169	Tournepierre à collier	*Arenaria interpres*	Hivernant, migrateur
A176	Mouette mélanocéphale	*Ichthyaetus melanocephalus*	Hivernant, migrateur
A177	Mouette pygmée	*Hydrocoloeus minutus*	Hivernant, migrateur
A179	Mouette rieuse	*Chroicocephalus ridibundus*	Hivernant, migrateur
A182	**Goéland cendré**	***Larus canus***	**Hivernant, migrateur**
A183	Goéland brun	*Larus fuscus*	Hivernant, migrateur
A184	Goéland argenté	*Larus argentatus*	Hivernant
A187	Goéland marin	*Larus marinus*	Hivernant, migrateur
A191	Sterne caugek	*Thalasseus sandvicensis*	Hivernant, migrateur
A193	Sterne pierregarin	*Sterna hirundo*	Migrateur

A195	Sterne naine	*Sternula albifrons*	Migrateur
A197	Guifette noire	*Chlidonias niger*	Migrateur
A199	Guillemot de Troïl	*Uria aalge*	Migrateur
A200	Pingouin torda	*Alca torda*	Hivernant, migrateur
A222	Hibou des marais	*Asio flammeus*	Hivernant, migrateur
A229	Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	Hivernant, migrateur
A249	Hirondelle de rivage	*Riparia riparia*	Nicheur, migrateur
A272	Gorgebleue à miroir	*Cyanecula svecica*	Nicheur, migrateur
A295	Phragmite des joncs	*Acrocephalus schoenobaenus*	Nicheur, migrateur
A375	Bruant des neiges	*Plectrophenax nivalis*	Hivernant, migrateur
A384	Puffin des Baléares	*Puffinus mauretanicus*	Migrateur

Espèces d'oiseaux de l'annexe I ou de l'article 4.2 de la directive 2009/147/CE (ZPS)

<u>Annexe 3</u> : Cartographies des parcours

CARTE DE L'ENDURO DES SABLES

Plafond fixé : **900 participants**

Période : **août**

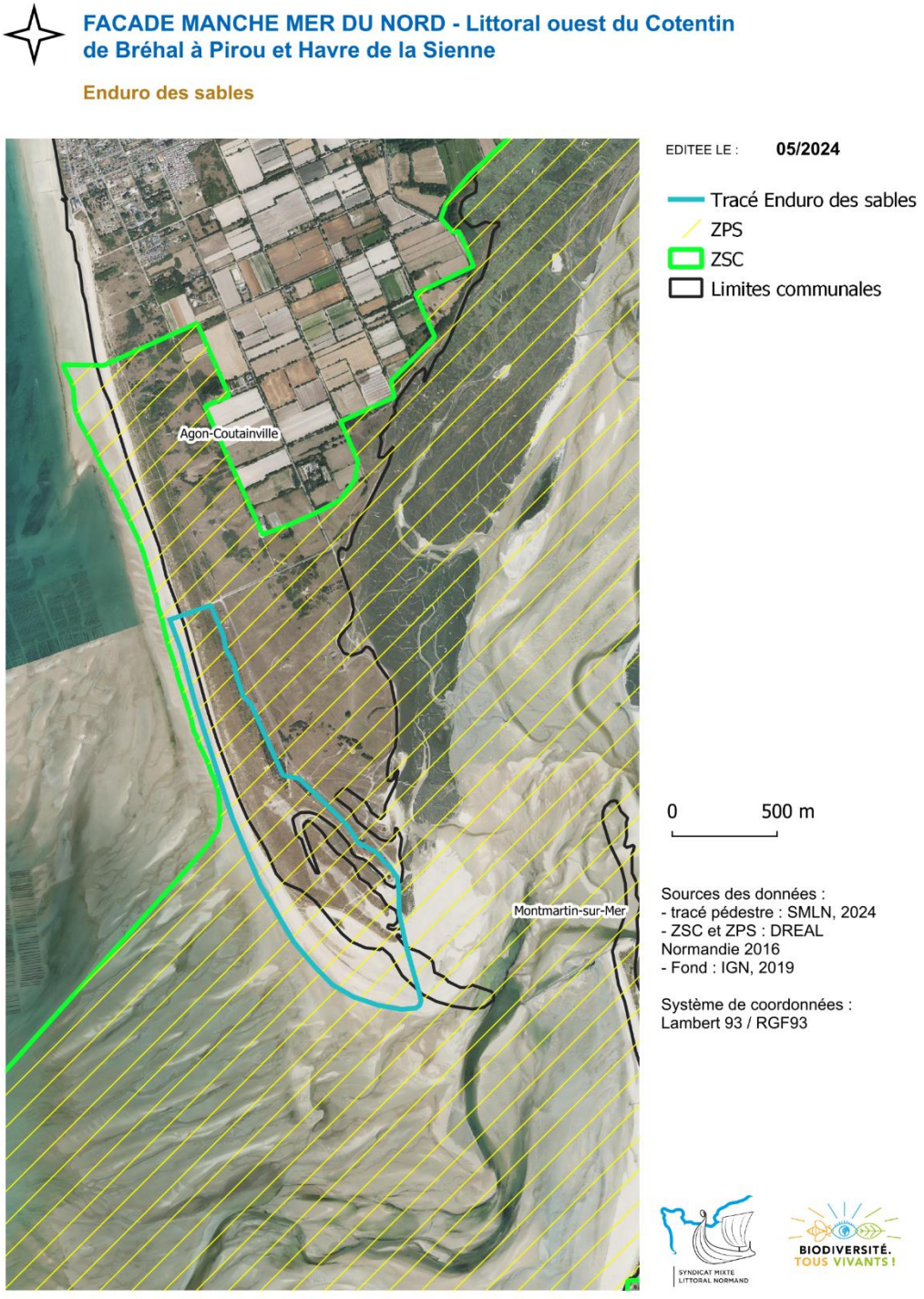

Annexe 4 : Formulaire « bilan de la manifestation » : course pédestre ……

(*à compléter après chaque manifestation)*

Qu'elle était la date de la manifestation ? ……

Qu'elles étaient les communes traversées ?

……

……

……

……

Quel était le nombre de participants ? ……

Quel était le nombre approximatif de visiteurs ? ……..

Avez-vous rencontré quelques difficultés, lesquelles ? :

……
……
……

Avez-vous des remarques quant à la prise en compte de l'environnement ?

……
……
……

Avez-vous d'autres remarques ?

……
……
……

Voyez-vous des améliorations à apporter pour une future manifestation ?

……
……
……
……

Vous pouvez joindre à ce compte-rendu annuel des photographies et le bulletin d'inscription fourni lors de la manifestation.

Merci de vos réponses

PARTIE 3 – ANNEXES

Annexe 1 – Cahier des charges des contrats Natura 2000 identifiés dans les fiches opération

N06R – Chantier d'entretien de haies, d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	**Cahier des charges n°1**
Objectifs	- Maintenir les corridors boisés utiles à la chasse et aux déplacement des chiroptères. - Maintenir les corridors boisés utiles au déplacement des amphibiens.
Habitats concernés	- 2170 - Dunes à *Salix arenaria* ssp. *argentea* - 2180 - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale
Espèces concernées	- 1308 Barbastelle d'Europe - 1324 Grand murin - 1166 Triton crêté
Conditions particulières d'éligibilité	Le chantier sera réalisé dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur.
Périmètre d'application de la mesure	Pointe d'Agon, dunes d'Annoville, dunes de Lingreville
Engagements non rémunérés	- Intervention hors période de nidification - Utilisation de matériel faisant des coupes nettes - Pas de fertilisation - Interdiction de traitement phytosanitaire - Tenue d'un cahier d'intervention sur la durée du contrat consignant les surfaces traitées, les dates et les actions réalisées
Engagements rémunérés	- Taille de la haie ou des autres éléments - Elagage, recépage, étêtage des arbres sains, débroussaillage - Entretien des arbres têtards - Exportation des rémanents et des déchets de coupe - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourront être reportés sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.
Points de contrôle minima associés	- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux en régie) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec l'état des haies, vergers, bosquets ou arbres - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente
Indicateurs de réponse	Surface et linéaire conservés

N09R – Entretien de mares ou d'étangs	**Cahier des charges n°2**
Objectifs	- Maintenir les mares dunaires ouvertes utiles à la reproduction des amphibiens. - Maintenir les mares dunaires ouvertes utiles à la chasse et au déplacement des chiroptères. - Limiter l'eutrophisation des mares. - Préserver le maillage et la fonctionnalité de l'habitat 2190 et ses espèces associées (characées, coléoptères aquatiques…).
Habitat concerné	2190 - Dépressions humides intradunales
Espèces concernées	- 1308 Barbastelle d'Europe - 1324 Grand murin - 1166 Triton crêté
Conditions particulières d'éligibilité	- Le chantier sera réalisé dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur. - Lors de la définition des travaux, le bénéficiaire veillera à l'atteinte des objectifs locaux de rétablissement du bon état écologique des eaux dans le respect des documents de planification de la politique de l'eau. A ce titre, la mare ne doit pas être en communication avec un ruisseau, et doit être d'une taille inférieure à 1000 m².
Périmètre d'application de la mesure	Milieux dunaires de la ZSC
Engagements non rémunérés	- Intervention hors période de reproduction des amphibiens - Ne pas entreposer de sel à proximité de la mare - Interdiction de procédés chimiques en cas de lutte, d'utilisation de produits phytocides, phytosanitaires ou fertilisants - Interdiction d'introduction volontaire de poissons - Interdiction de vidange et remplissage artificiels de la mare - Conformité avec la loi sur l'eau - Utilisation de matériel faisant des coupes nettes - Tenue d'un cahier d'intervention sur la durée du contrat consignant les surfaces traitées, les dates et les actions réalisées - Autoriser l'accès aux terrains pour la réalisation d'inventaires et de suivis
Engagements rémunérés	- Débroussaillage d'entretien et dégagement des abords - Faucardage de la végétation aquatique - Entretien nécessaire au bon fonctionnement de la mare - Exportation des rémanents et des déchets verts - Pose de clôture contre le bétail - Enlèvement des macro-déchets - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourront être reportés sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.
Points de contrôle minima associés	- Détention du cahier d'intervention complété - Comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces (photographies, orthophotos…) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges avec l'état de la mare

	- Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente (détention des factures acquittées originales, attestation sur l'honneur, état de frais…)
Indicateurs de réponse	Nombre de mares entretenues + Nombre de mares mises en exclos

N20P et R – Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	**Cahier des charges n°3**
Objectif	Empêcher la dégradation des habitats d'intérêt communautaire en éliminant ou limitant l'expansion d'une espèce végétale exotique et/ou envahissante.
Habitats concernés	- 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer - 2110 - Dunes mobiles embryonnaires - 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* - 2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacée - 2170 - Dunes à *Salix arenaria* ssp. *argentea* - 2180 - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale - 2190 - Dépressions humides intradunales
Périmètre d'application de la mesure	Milieux dunaires de la ZSC
Conditions particulières d'éligibilité	L'espèce à traiter doit être inscrite dans la liste des EEE normande rédigée régulièrement par le CBN de Normandie. Cette action peut être utilisée si l'état d'un ou plusieurs habitats et espèces est menacé ou dégradé par la présence d'une espèce indésirable et si la station d'espèce indésirable est de faible dimension. On parle : - d'élimination : si l'action vise à supprimer tous les spécimens de la zone considérée. On conduit un chantier d'élimination, si l'intervention est ponctuelle. L'élimination est soit d'emblée complète soit progressive. - de limitation : si l'action vise simplement à réduire la présence de l'espèce indésirable en deçà d'un seuil acceptable. On conduit un chantier de limitation si l'intervention y est également ponctuelle mais répétitive car il y a une dynamique de recolonisation permanente. Dans tous les cas, les techniques de lutte retenues devront, être en conformité avec les réglementations en vigueur et avoir démontré leur efficacité et leur innocuité par rapport au milieu et aux autres espèces. Cette action est inéligible au contrat Natura 2000 si elle vise à financer : - l'application de la réglementation notamment au titre du code de l'environnement et du code rural ; - l'élimination ou la limitation d'une espèce dont la station est présente sur la majeure partie du site et/ou en dehors du site.
Engagements non rémunérés	- Tenue d'un cahier d'intervention sur la durée du contrat consignant les surfaces ou linéaires traités, les dates et les actions réalisées - Autoriser l'accès aux terrains pour la réalisation d'inventaires et de suivis

	- Remise en état des lieux après travaux, le cas échéant (reprofilage d'ornières…) - le bénéficiaire s'engage à ne pas réaliser d'opérations propres à stimuler le développement des végétaux indésirables ; - dans la mesure du possible, les traitements chimiques doivent présenter un caractère exceptionnel et porter sur des surfaces aussi restreintes que possible.
Engagements rémunérés	- Broyage mécanique des régénérations et taillis de faible diamètre - Arrachage manuel (cas de densités faibles à moyennes) - Coupe manuelle des arbustes ou arbres de petit à moyen diamètre - Coupe des grands arbres et des semenciers - Enlèvement et transfert des produits de coupe en déchetterie (le procédé de débardage sera choisi pour être le moins perturbant possible pour les espèces et habitats visés par le contrat) - Dévitalisation par annellation - Traitement chimique des semis, des rejets, ou des souches, uniquement pour les espèces à forte capacité de rejet - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourront être reportés sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.
Points de contrôle minima associés	- Détention du cahier d'intervention complété - Comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces (photographies, orthophotos…) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les travaux réalisés - Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente (détention des factures acquittées originales, attestation sur l'honneur, état de frais…)
Indicateur de réponse	Surfaces gérées

N23Pi – Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site	**Cahier des charges n°4**
Objectif	Aménager les bâtis patrimoniaux pour favoriser la présence et la reproduction des chiroptères.
Espèce concernée	1308 Barbastelle d'Europe
Périmètre d'application de la mesure	Milieux dunaires de la ZSC
Conditions particulières d'éligibilité	- Les actions d'entretien ne sont pas financées par cette action - Le chantier sera réalisé dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur.
Engagements non rémunérés	- Respect de la période d'autorisation des travaux : hors printemps et été pour les sites de reproduction, hors automne et hiver pour les gîtes d'hibernation - Tenue d'un cahier d'intervention sur la durée du contrat consignant les sites traités, les dates et les actions réalisées - Remise en état des lieux après travaux, les cas échéant (reprofilage d'ornières…) - Autoriser l'accès aux terrains pour la réalisation d'inventaires et de suivis
Engagements rémunérés	- Aménagements spécifiques pour les chauves-souris (pose de linteaux en bois, de grilles…) selon le plan d'exécution des travaux - Evacuation hors site Natura 2000 des dépôts divers rencontrés aux abords des bâtis aménagés, et des entraves entre l'entrée et les places de remise - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourront être reportés sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.
Points de contrôle minima associés	- Détention du cahier d'intervention complété - Comparaison de l'état initial et post-travaux des sites (photographies, …) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente (détention des factures acquittées originales, attestation sur l'honneur, état de frais…)
Indicateur de réponse	Nombre d'aménagements créés

N24Pi – Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès	**Cahier des charges n°5**
Objectif	Préserver les milieux dunaires et espèces associées de la fréquentation.
Habitats concernés	- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires - 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* - 2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacée
Périmètre d'application de la mesure	Milieux dunaires de la ZSC
Conditions particulières d'éligibilité	L'aménagement des accès n'est pas éligible dans le but d'ouvrir un site au public. Le chantier sera réalisé dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur.
Engagements non rémunérés	- Respect de la période d'autorisation des travaux : de septembre à mars - Si utilisation de poteaux creux, ceux-ci doivent être obturés en haut - Tenue d'un cahier d'intervention sur la durée du contrat consignant les surfaces traitées, les dates et les actions réalisées. - Remise en état des lieux après travaux, les cas échéant (reprofilage d'ornières…)
Engagements rémunérés	- Fourniture de poteaux pleins (poteaux creux exclus), grillage, clôture, ganivelles - Pose et/ou dépose, saisonnière ou au terme du contrat s'il y a lieu, selon le plan d'exécution des travaux - Rebouchage des trous laissés par la dépose des poteaux de clôtures - Evacuation hors site Natura 2000 des anciennes clôtures - Création de fossés ou de talus interdisant l'accès (notamment motorisé) - Création de linéaires de végétation écran par plantation d'essences autochtones - Entretien des équipements - Débroussaillage sur une bande d'un mètre de part et d'autre des aménagements - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourront être reportés sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.
Points de contrôle minima associés	- Détention du cahier d'intervention complété - Comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces (photographies, orthophotos…) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente (détention des factures acquittées originales, attestation sur l'honneur, état de frais…)
Indicateur de réponse	Nombre de chemins parasites fermés

N25Pi – Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires	**Cahier des charges n°6**
Objectif	Préserver les milieux dunaires et espèces associées de la fréquentation.
Habitats concernés	- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires - 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* - 2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacée
Périmètre d'application de la mesure	Milieux dunaires de la ZSC
Conditions particulières d'éligibilité	L'action n'est pas éligible : - pour les nouveaux projets d'infrastructures - les opérations rendues obligatoires réglementairement. Le chantier sera réalisé dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur.
Engagements non rémunérés	- Tenue d'un cahier d'intervention sur la durée du contrat consignant les surfaces traitées, les dates et les actions réalisées.
Engagements rémunérés	- Allongement de parcours normaux de voirie existante - Mise en place d'obstacles appropriés pour limiter la fréquentation (pose de barrière, de grumes, …) - Mise en place de dispositifs anti-érosifs - Changement de substrat - Mise en place d'ouvrages temporaires de franchissement (gué de rondins, busage temporaire, poutrelles démontables, …) ou permanents - Mise en place d'ouvrages de franchissement permanents en accompagnement du détournement d'un parcours existant - Mise en place de dispositifs destinés à empêcher l'accès sur la chaussée - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourront être reportés sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DIREN, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum
Points de contrôle minima associés	- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente
Indicateur de réponse	Nombre de chemins parasites fermés

N26Pi – Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	**Cahier des charges n°7**
Objectif	Préserver la quiétude des espèces sur les plages.
Espèces concernées	- A138 Gravelot à collier interrompu - Avifaune nicheuse ou hivernante/migratrice - 1365 Phoque veau-marin
Périmètre d'application de la mesure	Plages de la ZSC et de la ZPS et pointe de Montmartin
Conditions particulières d'éligibilité	- L'action doit être géographiquement liée à la présence d'une espèce identifiée dans le DOCOB et ne peut être contractualisée qu'accompagnée d'autres actions de gestion prévues dans le DOCOB (autres cahiers des charges Natura 2000) ; - Les panneaux finançables sont ceux destinés aux utilisateurs qui risquent, par leur activité, d'aller à l'encontre de la gestion souhaitée ; - L'animation proprement dite ne relève pas du champ du contrat.
Engagements non rémunérés	- Respect de la charte graphique ou des normes existantes - Tenue d'un cahier d'intervention sur la durée du contrat consignant les dates d'intervention, la nature et l'emplacement des équipements d'information - Si utilisation de poteaux creux, ceux-ci doivent être obturés en haut
Engagements rémunérés	- Conception des panneaux - Fabrication (avec poteaux pleins, poteaux creux exclus) - Pose et dépose saisonnière ou au terme du contrat s'il y a lieu - Rebouchage des trous laissés par les poteaux lors de la dépose - Entretien des équipements d'information - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourront être reportés sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.
Points de contrôle minima associés	- Détention du cahier d'intervention complété - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente (détention des factures acquittées originales, attestation sur l'honneur, état de frais…)
Indicateurs de réponse	Zone de quiétude opérationnelle / mise en place d'une interdiction + Panneaux posés

N29Pi – Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage	**Cahier des charges n°8**
Objectif	Préserver les milieux dunaires et espèces associées de la fréquentation.
Habitats concernés	- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires - 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* - 2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacée
Périmètre d'application de la mesure	Milieux dunaires de la ZSC
Conditions particulières d'éligibilité	Le chantier sera réalisé dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur. L'aménagement des accès dans le but d'ouvrir un site au public n'est pas éligible. Utiliser une palette végétale adaptée au niveau régional.
Engagements non rémunérés	- Respect de la période d'autorisation des travaux : entre septembre et mars - Tenue d'un cahier d'intervention sur la durée du contrat consignant linéaires et/ou les surfaces traité(e)s, les dates et les actions réalisées - Interdiction de destruction de l'habitat (remblaiement, nivellement, prélèvement de sol et/ou de sous-sol), - Interdiction d'apports d'amendements, de produits phytosanitaires et de fertilisants - Remise en état des lieux après travaux le cas échéant (reprofilage d'ornières…) - Autoriser l'accès aux éventuels terrains privés concernés pour la réalisation d'inventaires et de suivis - Utilisation exclusive d'espèces indigènes locales
Engagements rémunérés	- Réorganisation de la circulation piétonne, équestre, cycliste et motorisée en lien avec la préservation de secteurs sensibles : fourniture et pose de fil, piquets, balisage, désensablement des sentiers publics - Déplacement, modification ou démolition d'aménagement ayant un effet négatif sur la dynamique sédimentaire - Piquetage et installation du chantier à partir du plan d'exécution des travaux - Fourniture et pose de ganivelles, filets, géotextiles, fascines, fascinage à plat, clôtures - Fourniture et plantation d'espèces autochtones adaptées - Dépose et retrait des équipements mis en place dans le cadre du contrat Natura 2000 ou remplacement en cas de dégradation - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourront être reportés sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.

Points de contrôle minima associés	- Détention du cahier d'intervention complété - Comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces (photographies, orthophotos…) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan d'exécution des travaux avec l'état des surfaces travaillées - Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente
Indicateur de réponse	Nombre de chemins parasites fermés

N32 – Restauration des laisses de mer	**Cahier des charges n°9**
Objectif	Favoriser un nettoyage respectueux des laisses de mer tout en préservant la quiétude des oiseaux.
Habitats concernés	- 1140-1 - Sables des hauts de plage à Talitres (façade atlantique) - 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer - 1310 Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses - 1330 Prés salés atlantiques - 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
Espèces concernées	- A138 Gravelot à collier interrompu - Avifaune se nourrissant sur les plages
Périmètre d'application de la mesure	Milieux estuariens et dunaires de la ZSC
Conditions particulières d'éligibilité	Intégrer les opérations de nettoyage dans un contexte plus large avec une hiérarchisation des plages en fonction des différents enjeux notamment environnementaux ainsi que de la fréquentation afin d'identifier les modalités de nettoyage adaptées aux différents enjeux (protocole de sectorisation des modes de nettoyage). Le financement de cette action par le ministère en charge de l'écologie s'élève au maximum à 80% de la part nationale (un minimum de 20% d'autofinancement ou de financement autre que celui accordé par le ministère en charge de l'écologie est exigé).
Engagements non rémunérés	- Absence de ramassage en haut de plage du 1er avril au 31 août. - Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions consignant les surfaces traitées et les dates de passage et une estimation des volumes ramassés - Prises de vues avant-après - Interdiction de ramassage mécanique (sauf dérogation du service instructeur en cas de pollution-échouage nécessitant l'emploi d'engins) - Interdiction du criblage - Maintien des bois flottés et des troncs (peut être adapté à la fréquentation) - Interdiction à l'année de circulation d'engins sur le haut de plage (rappel : la circulation d'engins motorisés sur le DPM est soumise à une autorisation des services compétents de l'Etat)
Engagements rémunérés	- Ramassage sélectif et manuel des macro-déchets d'origine humaine - Formations préalables au nettoyage - Accessoires liés à la collecte : gants, sacs biodégradables…

	- Evacuation des déchets collectés (privilégier la solution la plus économique et écologique) - Frais de mise en décharge agréée - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable, …) tout ou partie des travaux prévus pourront être reportés en accord avec l'opérateur local et la DREAL. Les travaux ne pourront pas être reportés plus de trois années de suite ni au-delà de la fin du contrat. Le linéaire effectivement traité sera calculé annuellement.
Points de contrôle minima associés	- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions. - Comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces (photographies, …). - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de d'exécution des travaux avec l'état des surfaces travaillées. - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente.
Indicateur de réponse	Nombre d'opérations de ramassage effectuées